



University
of Exeter

lisode
lien social et décision

Promouvoir l'Adaptation aux Changements côtiers

Lot de travail T.2.4.1 : Méthodologie pour une démarche de concertation avec les citoyens et les acteurs institutionnels dans l'élaboration de projets d'adaptation au changement climatique en zone côtière

Rapport 2 : Entretiens avec les parties prenantes, ateliers avec les résidents et modèle de concertation pour l'adaptation aux changements côtiers et l'aménagement du territoire

Date : Décembre 2022

Publié par :

East Devon Pebblebed Heaths
Conservation Trust, Budleigh Salterton,
Devon, Royaume-Uni

© East Devon Pebblebed Heaths
Conservation Trust 2022

Tous droits réservés. Ce document peut
être reproduit avec l'autorisation préalable
de l'Université d'Exeter et de l'East Devon
Pebblebed Heaths Conservation Trust
(EDPHCT).

Ce rapport doit être cité comme :

Auster, R.E., Gentle, M., Woodley, E.,
Brazier, R.E., Rougier, J-E., & Barr, S.
2022. *Méthodologie pour une démarche de
concertation avec les citoyens et les
acteurs institutionnels dans l'élaboration de
projets d'adaptation au changement
climatique en zone côtière - Rapport 2 :
Entretiens avec les parties prenantes,
ateliers avec les résidents et modèle de
concertation pour l'adaptation aux
changements côtiers et l'aménagement du
territoire*. Université d'Exeter et Lisode.

**D'autres exemplaires de ce rapport sont
disponibles ici :** [Promouvoir l'Adaptation
aux Changements Côtiers \(pacco-
interreg.com\)](https://www.pacco-interreg.com)

Les auteurs :

Roger Auster, Marina Gentle, Ewan
Woodley, Richard Brazier, Jean-Emmanuel
Rougier et Stewart Barr.

Remerciements :

Les auteurs tiennent à remercier tous les
participants à la recherche pour leur
confiance et leurs contributions, sans
lesquelles ce travail n'aurait pas été
possible.

Mots-clés :

Communauté, citoyens, concertation,
entretiens, modèle, apprentissage social,
parties prenantes, ateliers.

Consultant :

Dr. Roger Auster, r.e.auster@exeter.ac.uk
Prof. Stewart Barr, s.w.barr@exeter.ac.uk

Les responsables du lot de travail :

Kendal Archer et Dr. Carolyn Petersen
(EDPHCT).

Version finale révisée (23/01/2023) par :

Dr Sam Bridgewater (EDPHCT) et Dr
Carolyn Petersen (EDPHCT).

Sommaire

Avant-propos.....	6
i. Contexte du rapport.....	7
ii. Introduction.....	8
ii.1. Rapport 1 : Rappel	8
ii.2. Rapport 2 : Objectifs.....	12
ii.2.1. Tirer des enseignements des expériences des parties prenantes et des résidents	12
ii.2.2. Présenter un modèle de concertation pour les projets futurs	12
iii. Méthodes : Ateliers et entretiens.....	13
iii.1. Ateliers.....	13
iii.2. Entretiens	17
iv. Clarification sur la présentation des résultats de recherche des participants ...	18
v. Éthique de l'étude.....	21
1. Projet de restauration de la basse vallée de l'Otter : ateliers pour les résidents ..	23
1.1 Synthèse des résultats.....	23
1.2. Participants	26
1.3. Plan de l'atelier	31
1.4. Discussion des résultats	31
1.4.1. Thème 1 : Autonomisation	32
1.4.2. Thème 2 : Confiance	39
1.4.3. Thème 3 : Accessibilité de l'information.....	43
1.4.4. Thème 4 : Incertitudes	47
2. Projet de restauration de la basse vallée de l'Otter : Entretiens avec les parties prenantes	53
2.1 Synthèse des résultats.....	53
2.2 Participants	56
2.3. Discussion des résultats	57
2.3.1. Concertation continue.....	57
2.3.2. Négocier avec les pressions externes	66
2.3.3. Représentation des groupes de parties prenantes	69
2.3.4. Capacité à contribuer.....	72
2.3.5. Confiance.....	78
2.3.6. Accessibilité de l'information.....	80
3. Projet territorial de la Saône : ateliers pour les résidents	86

3.1 Synthèse des résultats.....	86
3.2. Participants	87
3.3. Plan de l'atelier	87
3.3.1. Atelier 1.....	90
3.3.2. Atelier 2.....	91
3.3.3. Atelier 3.....	93
3.4. Discussion des résultats	94
3.4.1. Conclusion de l'atelier 1.....	96
3.4.2. Conclusion de l'atelier 2.....	98
3.4.3. Conclusion de l'atelier 3.....	100
3.4.4. Conclusion de l'atelier 4.....	101
3.4.5. Conclusion de l'atelier 5.....	103
4. Projet territorial de la Saône : Entretiens avec les parties prenantes	104
4.1. Synthèse des conclusions.....	104
4.2. Participants	106
4.3. Discussion des résultats	107
4.3.1. Histoire du projet PTS.....	107
4.3.2. Impact du cadre réglementaire (français ou européen)	111
4.3.3. Temps et énergie consacrés à la réussite du projet	113
4.3.4. Animation et coordination du projet par le Conservatoire du littoral : caractéristiques et résultats	114
4.3.5. Inclusion des citoyens.....	116
4.3.6. Évolution du rôle et de l'état d'esprit des représentants locaux (principalement en relation avec le changement climatique)	121
4.3.7. Remarques finales.....	124
5. Notes de réflexion sur les ressources récentes.....	126
5.1. The Saltmarsh Restoration Handbook (Hudson et al., 2021).....	126
5.2. Livre : Coastal Wetlands Restoration, Public Perception and Community Development (Yamashita, 2022).....	127
6. Modèle de concertation des parties prenantes et des communautés.....	129
6.1. Introduction	129
6.2. Description sommaire	130
6.3. Principes théoriques	132
6.3.2.1. Autonomisation	132
6.3.2.2. Représentation	134
6.2.2.3. Gérer les incertitudes.....	136

6.2.2.4. Confiance.....	138
6.2.2.5. Clarté et accessibilité	140
6.4. Processus séquentiel	141
6.5. Contraintes.....	143
7. Conclusion	145
Liste des abréviations.....	147
Références	148
ANNEXE 1 - Questions de l'enquête sur la déclaration d'intérêt pour l'atelier	149
ANNEXE 2 - Informations sur les recherches menées dans le cadre de l'atelier ...	154
ANNEXE 3 - Ordre du jour du guide du premier atelier.....	159
ANNEXE 4 - Informations sur la recherche menées lors des entretiens	161
ANNEXE 5 - Aperçu des questions d'entretien	165
ANNEXE 6 - Ordre du jour convenu pour le deuxième atelier des résidents (LORP).	167
ANNEXE 7 - Ordre du jour convenu pour le dernier atelier des résidents (LORP).	169

Avant-propos



« Promouvoir l'Adaptation aux Changements Côtiers » (PACCo) est une initiative transfrontalière soutenue financièrement par le projet INTERREG VA France (Manche) Angleterre, cofinancé par le Fonds européen de développement régional.

L'objectif de PACCo est de montrer qu'il est possible de travailler main dans la main avec les acteurs locaux à des solutions bénéfiques pour les populations et pour l'environnement en prenant des mesures pour anticiper l'adaptation au changement climatique. Ce projet a une valeur totale de 27,2 millions d'euros, dont 18,8 millions d'euros provenant du Fonds européen de développement régional (FEDER).

Le projet s'appuie sur deux sites pilotes : la basse vallée de l'Otter, dans l'est du Devon (Angleterre) et la vallée de la Saône en Normandie (France).

Pour plus d'informations, voir : [Promouvoir l'Adaptation aux Changements Côtiers \(pacco-interreg.com\)](http://pacco-interreg.com)

i. Contexte du rapport

L'université d'Exeter et Lisode ont été mandatées dans le cadre du projet Interreg PACCo pour mener un travail de recherche indépendant, devant faire l'objet d'un rapport rattaché au lot de travail T.2.4.1 du projet.

L'objectif de ce lot de travail est de proposer une méthodologie pour inclure les simples citoyens et les acteurs institutionnels dans des projets d'adaptation au changement climatique en zone côtière, à partir de l'expérience de deux territoires du projet PACCo.

Pour atteindre cet objectif, l'équipe a entrepris de manière indépendante les activités de recherche suivantes pour le projet de restauration de la basse vallée de l'Otter et le projet territorial de la Saône :

1. Description et évaluation des processus de concertation entrepris en se basant sur des documents historiques.
2. Ateliers avec des habitants du territoire résidents.
3. Entretiens avec les partenaires du projet et des parties prenantes.

Ces activités de recherche ont permis d'aboutir à un modèle pour favoriser l'implication des citoyens et des acteurs institutionnels qui soit utile à d'autres projets d'adaptation aux changements côtiers à l'avenir. Ce modèle tient compte du point de vue de la population locale, des partenaires du projet et des acteurs publics du territoire, ainsi que de la documentation résultant du processus de concertation.

Les résultats ont été présentés dans deux rapports complémentaires, qui doivent être traités comme un tout.

Dans le premier rapport, le cadre d'analyse et l'évaluation d'après étude des documents produits dans le cadre du processus de concertation sont présentés, en reconstituant la chronologie des événements.

Ce deuxième rapport présente les conclusions des entretiens avec les acteurs institutionnels et des ateliers citoyens et présente un modèle pour favoriser l'implication de l'ensemble des parties prenantes (institution et citoyens).

ii. Introduction

Ce rapport est le second de deux rapports complémentaires, qui doivent être traités comme un tout. L'ensemble des recherches présentées dans ces pages vise à tirer des enseignements d'un ensemble de méthodes de recherche afin d'élaborer un modèle de concertation pour l'adaptation aux changements côtiers et l'aménagement du territoire.

Comme décrit dans la [Section ii](#) du premier rapport, l'équipe de recherche a adopté une approche d'apprentissage social pour ce travail. Il s'agit d'un processus visant à surmonter les écarts qui pourraient exister entre les connaissances des scientifiques/praticiens et le grand public en incluant de nombreuses voix et types de connaissances différents (Barr & Woodley, 2019 ; Barr, 2017 ; Owens, 2000).

Dans cette introduction, nous revenons brièvement sur le premier rapport avant d'exposer les objectifs du second. Les différentes approches de recherche sont reflétées dans la division de ces deux rapports avec le premier rapport qui donne un aperçu et une évaluation du processus de concertation entrepris sur chaque site du projet PACCo (en s'appuyant sur le dossier documentaire), tandis que ce second rapport donne la parole aux représentants des acteurs institutionnels et des citoyens locaux pour partager leurs connaissances et leurs perceptions.

Ce deuxième rapport se termine ensuite par la présentation du modèle définitif et de ses différents éléments. Il s'agit notamment de cinq principes théoriques à appliquer pour aborder la concertation de manière optimale et d'une appréciation des éléments qui se rapportent au processus même de concertation au fil du temps. Il identifie également les difficultés et les limites qui vont compromettre une approche optimale de la concertation.

ii.1. Rapport 1 : Rappel

Le premier rapport fournit un compte-rendu détaillé et documenté des activités de concertation qui ont été entreprises pendant le développement du projet de restauration de la basse vallée de l'Otter et le projet territorial de la Saône, dans l'ordre chronologique ([Sections 1.1 et 2.1](#) du premier rapport, respectivement). Nous avons ensuite évalué les deux approches de manière indépendante en se basant sur quatre critères, tirés d'une forme adaptée de Zimmermann et al, 2014.

Nous recommandons de lire le premier rapport pour une compréhension détaillée de l'approche et des résultats de l'évaluation, dont vous trouverez un résumé des conclusions dans le tableau 1. (La méthode d'évaluation documentaire est détaillée dans la [Section iii](#) du premier rapport, suivie des conclusions dans les [Sections 1.2 et 2.2](#)).

La [Section 1.3](#) du premier rapport comprend également les conclusions d'une analyse thématique des réponses du public à la demande de planification du projet de restauration de la basse vallée de l'Otter. Elle a permis d'identifier les principaux thèmes des raisons invoquées par le public pour soutenir ou s'opposer aux

propositions du projet au cours du processus de consultation sur la planification. Cette analyse supplémentaire n'a été possible que pour le projet de restauration de la basse vallée de l'Otter et non pour le projet territorial de la Saône en raison de cadres juridiques et réglementaires différents.

Tableau 1. Résumé des conclusions de l'évaluation documentaire (voir le premier rapport pour plus de détails).

Critère (Critères adaptés de Zimmermann et al, 2014)	Projet de restauration de la basse vallée de l'Otter	Projet territorial de la Saône
Crédibilité des dossiers : Compréhension descriptive des documents fournis et de leur niveau d'exhaustivité.	147 documents pour un compte-rendu crédible et transparent de la concertation entreprise jusqu'à l'approbation de la planification.	135 documents reflétant de manière précise et transparente le processus de concertation au cours de l'élaboration.
Intégration : implication des différents échelons politiques et administratifs dans le processus.	Niveau élevé d'intégration, avec la participation des autorités locales, des organismes gouvernementaux et nationaux. Cela inclut la concertation des conseils de paroisse locaux et leur représentation au sein du groupe de parties prenantes dès sa première réunion.	Niveau élevé d'intégration, avec la participation des autorités et des agences au niveau local, des agences décentralisées et des associations de riverains.
Légitimité : inclusion de l'ensemble des parties prenantes, en particulier les citoyens, et prise en compte de leurs intérêts et de leurs points de vue.	Limitée au début, la légitimité a augmenté à partir de 2016 grâce à des ressources spécialisées et des efforts consentis pour impliquer les publics.	Les événements publics organisés à partir de 2015 et l'implication des associations de riverains ont contribué à la légitimité du projet, qui pourrait encore être améliorée grâce à l'implication des citoyens locaux.
Créativité : mesure dans laquelle les documents résultant du processus ou les plans d'action témoignent d'une évolution par rapport aux schémas et à la vision de départ pour le développement du territoire.	Les différentes perspectives ont donné lieu à une certaine créativité, même si les plans définitifs sont restés largement conformes aux premières visions du projet.	Il existe des preuves de créativité où une proposition antérieure a été abandonnée au profit d'un nouveau projet avec un état d'esprit différent, englobant des objectifs plus larges.
Réflexion critique plus approfondie : Possibilité pour les chercheurs de mener une réflexion critique sur d'autres éléments.	- La concertation des acteurs institutionnels/du public peut s'avérer difficile à n'importe quel stade, mais particulièrement aux stades ultérieurs d'un projet. Il n'est jamais trop tard pour	---

Critère (Critères adaptés de Zimmermann et al, 2014)	Projet de restauration de la basse vallée de l'Otter	Projet territorial de la Saône
	améliorer les possibilités de partage des connaissances et de contribution. - Les circonstances de COVID-19 ont limité la possibilité d'organiser les événements en personne prévus. Cela s'est peut-être traduit par de meilleures opportunités de concertation numérique. - La modification du paysage peut susciter des émotions. Nous encourageons des discussions diplomatiques et faisant preuve de compassion pendant le développement du projet.	

ii.2. Rapport 2 : Objectifs

Le processus de concertation dans les deux projets ayant été mis en évidence dans le premier rapport, ce second rapport a deux objectifs principaux.

ii.2.1. Tirer des enseignements des expériences des parties prenantes et des résidents

Le premier objectif de ce rapport est de donner la parole aux personnes impliquées dans le processus ou vivant dans les environs. La recherche détaillée dans ces pages est une opportunité pour les différents acteurs de partager leurs expériences de manière approfondie et pour nous, en tant que chercheurs, de comprendre comment leur perception du processus de concertation. Plusieurs ateliers avec les résidents locaux et entretiens avec les représentants des parties prenantes ont ainsi été réalisés (les méthodes sont décrites dans la [Section iii](#)).

Dans ce rapport, nous fournissons un aperçu des perspectives des participants telles qu'elles ont été partagées avec nous au cours de ces activités de recherche, aboutissant à des enseignements transférables tirés de leurs perceptions et opinions, à appliquer dans leur approche de la concertation dans de futurs projets.

ii.2.2. Présenter un modèle de concertation pour les projets futurs

Ce rapport s'appuie sur les résultats de toutes les recherches qui ont été menées (dans les *deux* rapports complémentaires) afin d'informer le développement du modèle de concertation pour l'adaptation aux changements côtiers et l'aménagement du territoire qui en résulte.

Convenu par les membres de l'équipe de recherche (de l'Université d'Exeter et de Lisode), ce modèle définitif intègre l'ensemble des enseignements positifs issus des expériences de recherche du projet de restauration de la basse vallée de l'Otter et du projet territorial de la Saône.

Nous présentons une représentation visuelle du modèle et une description de ses composantes ([Section 6](#)). Elle reprend les cinq principes théoriques à appliquer pour aborder la concertation de manière optimale et une appréciation des aspects de la concertation qui se rapportent à son processus dans le temps. Les contributions des participants reconnaissent également les influences externes qui vont compromettre une approche optimale de la concertation ([Section 6.5](#)).

Par-dessus tout, le modèle vise à encourager des approches démocratiques de la concertation qui tiennent compte des différentes perspectives et connaissances des acteurs institutionnels et des citoyens.

iii. Méthodes : Ateliers et entretiens

Nous décrivons ici les approches adoptées pour les ateliers et les entretiens qui ont été menés conformément à la procédure éthique détaillée à la section [v. Éthique de l'étude](#). Les ateliers et les entretiens ont eu lieu entre février et septembre 2022.

iii.1. Ateliers

Les ateliers ont été conçus comme une occasion pour les résidents et la communauté au sens large de contribuer à la recherche. Leur but était de réunir un groupe de personnes ayant des connaissances et des expériences différentes. Nous n'avons pas cherché à ce que la composition du groupe soit statistiquement représentative de la population au sens large, mais plutôt à représenter différentes opinions et à donner l'occasion aux membres du groupe d'apprendre des personnes issues d'horizons différents. La taille initiale visée pour le groupe de chaque projet était de 12 à 20 personnes. (Les résumés des participants sont donnés dans les [Sections 1.2 et 3.2](#)).

Afin de s'assurer que les groupes représentent différentes perspectives, une courte enquête en ligne a d'abord été mise au point pour que les individus expriment leur intérêt à participer. Les questions ([Annexe 1](#)) portaient sur les antécédents, la familiarité avec le paysage local et son utilisation, les opinions actuelles sur le projet de restauration de la basse vallée de l'Otter/du projet territorial de la Saône, les coordonnées et les questions logistiques afin de faciliter la planification de l'atelier. Les résidents des régions de la basse vallée de l'Otter et de la vallée de la Saône ont reçu une invitation générale pour participer à cette enquête. Afin de permettre aux utilisateurs numériques et non numériques de participer, cette invitation a été diffusée des trois manières suivantes, à la fois en ligne et hors ligne :

- un communiqué de presse rédigé par l'équipe de recherche, destiné à la presse locale et aux bulletins/magazines des paroisses ;
- une affiche apposée dans la région, par exemple le long des sentiers locaux ou sur des panneaux d'affichage publics (voir, par exemple, les Figures 1 et 2) ;
- une publicité dans les groupes Facebook des associations de résidents et autres plateformes de réseaux sociaux.

Conformément à la méthodologie de recherche qualitative adoptée, il est important de noter que le groupe de participants qui en résulte est, dans une certaine mesure, auto-sélectionné et composé d'individus susceptibles d'avoir des intérêts, des intentions ou des préjugés particuliers. Par conséquent, le groupe ne constitue pas un échantillon statistiquement représentatif de la démographie plus large de la zone locale. Néanmoins, l'objectif de ces ateliers était d'approfondir nos connaissances, de manière qualitative, des expériences des individus et de leur permettre de s'écouter et d'apprendre les uns des autres dans le processus de création de connaissances (Barr & Woodley, 2019 ; Pahl-Wostl, 2006). L'exercice de

recrutement visait donc à réunir un groupe de personnes issues d'horizons différents, susceptibles d'apporter des perspectives différentes et de travailler à un résultat de recherche collectif. Dans l'ensemble, cette approche a été conçue pour comprendre la complexité de la *façon* dont les individus ont vécu et articulé leur compréhension du *processus* de concertation dans le cadre des projets, plutôt que pour chercher à représenter quantitativement toutes les opinions dans la zone locale. Les commentaires exprimés doivent donc être interprétés dans ce contexte, car des opinions et des expériences très différentes de celles exprimées ici peuvent exister au sein de la communauté au sens plus large. (Des enquêtes quantitatives sur les attitudes à l'égard des projets LORP et PTS sont en cours de réalisation par d'autres parties contractantes dans le cadre des lots de travail PACCo, avec des rapports à venir, qui seront disponibles sur <https://www.pacco-interreg.com/resources/>). L'objectif de cette recherche n'est pas d'évaluer, de contester, de juger ni d'établir la légitimité d'une opinion par rapport à une autre. Toutes les expériences ont été consignées de manière non critique, sans chercher à comprendre les contextes personnels ou politiques susceptibles de les avoir influencées. En tant que telle, cette méthode de recherche ne vise pas à valider les actions et les interactions qui ont pu avoir lieu, ou non, au cours du processus de concertation. Il ne s'agit pas non plus d'arriver à une vérité universelle concernant les points forts et faibles du processus de concertation, mais plutôt d'élaborer collectivement des recommandations à partir des opinions, des expériences et des connaissances des participants en vue d'informer les processus de concertation de futurs projets. (Pour les grandes lignes des processus de concertation entrepris pour les projets PACCo et leurs évaluations indépendantes, voir le [Rapport 1](#)).

En Angleterre, l'enquête a été accueillie de manière positive et a recueilli un bon nombre de déclarations d'intérêt (voir la [Section 1.2](#)). Des invitations accompagnées de formulaires d'information sur la recherche ([Annexe 2](#)) ont ensuite été envoyées aux personnes ayant exprimé leur intérêt. Elles ont également été mises à disposition lors du premier atelier. Au cours de la phase de recrutement des participants en France, le modérateur a cependant reçu des appels téléphoniques de citoyens ayant des questions sur le projet. Ils cherchaient notamment à obtenir de plus amples informations sur l'objectif des ateliers et à comprendre qui les organisait (dans ce cas, Lisode). Le modérateur a donc dû s'adapter et s'est attaché à répondre aux demandes de renseignements afin de gagner leur confiance, au lieu de les encourager à remplir le questionnaire. Bien que l'on dispose ainsi de moins d'informations sur les individus pour ce groupe, cette méthode de recrutement adaptée a conduit à un nombre élevé de participants à la première séance. (Une discussion plus approfondie s'est avérée nécessaire lors de la première séance pour gagner la confiance des participants. Voir la [Section 3.3.1](#) pour plus de détails).

Trois ateliers ont été organisés sur chaque site et le même groupe de résidents a été invité à y participer pour chaque site. Bien que large, le programme du premier atelier pour les deux sites du projet ([Annexe 3](#)) n'était pas fixe, car il était prévu que les participants déterminent l'orientation et les discussions de ces séances, les modérateurs permettant de se concentrer sur la concertation dans le développement de leur projet local. L'ordre du jour n'était qu'un guide. On a demandé aux

participants ce dont *ils* aimeraient discuter et des ateliers ont été prévus en réponse à ces idées.

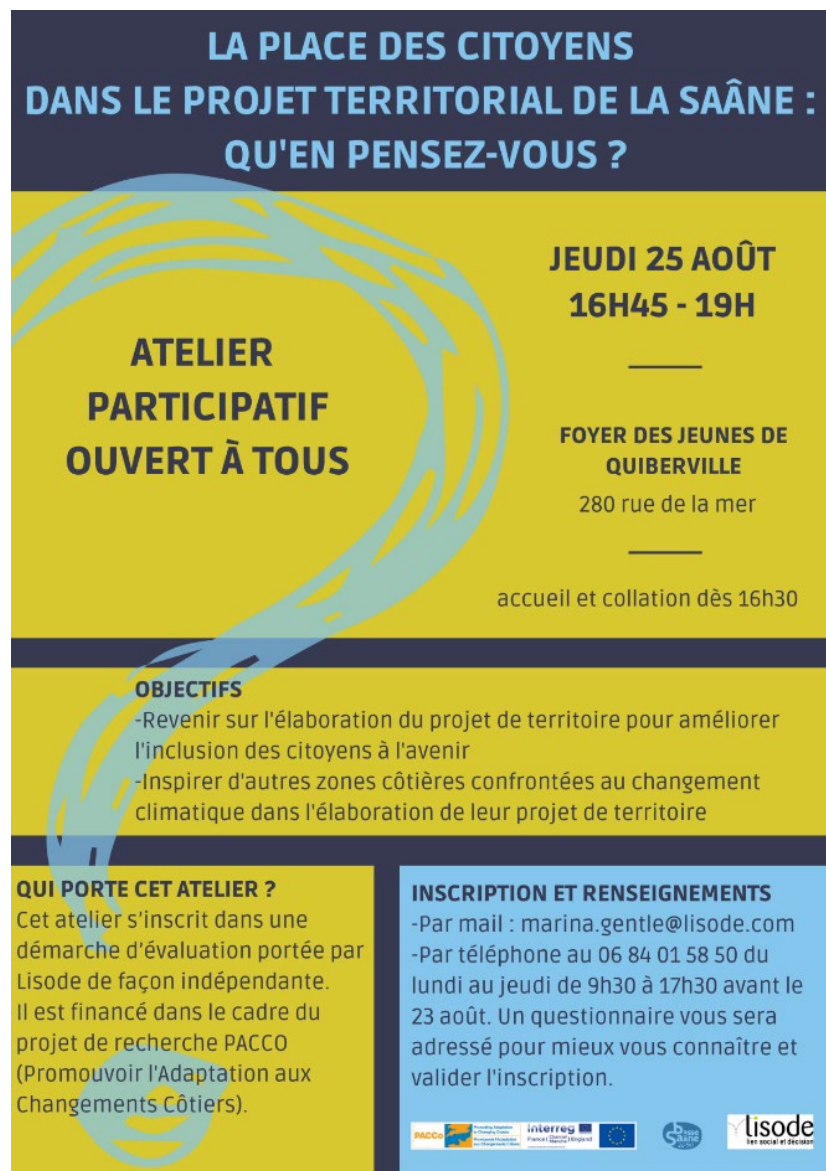
Chaque série d'ateliers a permis de formuler des recommandations à intégrer dans le modèle définitif. Le format de l'atelier était différent selon les sites pendant et après la première session, en réponse aux questions, aux contributions et aux contextes culturels des participants, même si ces ateliers tendent vers le même résultat. Les [Sections 1 et 3](#) présentent les résultats des ateliers, ainsi qu'une description des ateliers dans chaque contexte respectif. Les points à inclure dans ce rapport ont été convenus avec chaque groupe, qui représentent uniquement les perspectives et la compréhension des *résidents participants*.

Les participants pouvaient également apporter leurs propres ressources à partager avec le groupe. Cela a notamment inclus des photographies, des documents historiques, des œuvres d'art et de la correspondance. Les participants ont ainsi pu partager leurs connaissances d'une manière importante à leurs yeux, ce qui n'aurait peut-être pas été possible dans le cadre d'une discussion uniquement. Un échantillon de ces ressources est inclus dans le rapport pour illustrer et étayer les conclusions.

Figure 1. Affiches publicitaires pour les ateliers des résidents du projet LORP sur les sentiers publics.



Figure 2. Affiche publicitaire pour les ateliers des résidents du projet territorial de la Saône (PTS).



**LA PLACE DES CITOYENS
DANS LE PROJET TERRITORIAL DE LA SAÔNE :
QU'EN PENSEZ-VOUS ?**

**ATELIER
PARTICIPATIF
OUVERT À TOUS**

**JEUDI 25 AOÛT
16H45 - 19H**

**FOYER DES JEUNES DE
QUIBERVILLE**
280 rue de la mer

accueil et collation dès 16h30

OBJECTIFS

- Revenir sur l'élaboration du projet de territoire pour améliorer l'inclusion des citoyens à l'avenir
- Inspirer d'autres zones côtières confrontées au changement climatique dans l'élaboration de leur projet de territoire

QUI PORTE CET ATELIER ?
Cet atelier s'inscrit dans une démarche d'évaluation portée par Lisode de façon indépendante. Il est financé dans le cadre du projet de recherche PACCO (Promouvoir l'Adaptation aux Changements Côtiers).

INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS

- Par mail : marina.gentle@lisode.com
- Par téléphone au 06 84 01 58 50 du lundi au jeudi de 9h30 à 17h30 avant le 23 août. Un questionnaire vous sera adressé pour mieux vous connaître et valider l'inscription.

PACCO Projet de Recherche Adaptation aux Changements Côtiers interreg France Europe lisode DES DOCTES ET DES DOCTES

iii.2. Entretiens

Des entretiens ont été menés avec des représentants des principaux groupes de parties prenantes afin de connaître leurs expériences et leurs perceptions du processus de concertation entrepris sur chaque site pilote.

Les entretiens ciblaient les chefs de projet, les représentants des groupes de parties prenantes impliqués dans le développement ou les représentants d'autres groupes clés identifiés par l'évaluation documentaire (dans le premier rapport de ce lot de travail). La liste d'invitation initiale a été élaborée par les chercheurs, avec d'autres suggestions des partenaires d'exécution du projet (East Devon Pebblebed Heaths Conservation Trust et le Conservatoire du littoral). Un résumé de ceux qui ont répondu sur chaque site pilote est donné dans les [Sections 2.2 et 3.2](#), respectivement.

Des invitations rédigées par l'équipe de recherche ont été distribuées en leur nom par les partenaires d'exécution du projet, avec des informations détaillées sur la recherche ([Annexe 4](#)). Cette mesure visait à empêcher le partage de coordonnées personnelles sans l'autorisation préalable des personnes concernées. Celles-ci ont donc été invitées à contacter directement l'équipe de recherche si elles souhaitent participer. Un rappel a été envoyé après environ deux semaines. Les individus n'étaient aucunement obligés de prendre part à l'étude et pouvaient rejeter une invitation sans avoir à se justifier (voir [v. Éthique de l'étude](#)).

Une première série de questions d'entretien a été élaborée pour l'enquêteur afin de garantir une couverture adéquate du sujet ([Annexe 5](#)). Les questions n'étaient cependant pas fixes et les entretiens avaient un format flexible afin de permettre aux participants de prendre l'initiative de la discussion et d'explorer davantage de nouveaux domaines d'intérêt. Les entretiens ont duré entre 30 et 90 minutes.

Avec l'autorisation des participants, les entretiens ont été enregistrés pour être transcrits et analysés. Une analyse inductive (Castleberry & Nolen, 2018) a permis d'identifier les principaux thèmes. Les codes initiaux ont été générés à partir de l'ensemble de données avant d'être réorganisés en rapport les uns avec les autres afin de générer des thèmes (Cope & Kurtz, 2016). Il s'agit d'une technique d'analyse axée sur les données, ce qui signifie que les thèmes qui en résultent sont fortement liés aux données (Braun & Clarke, 2006).

iv. Clarification sur la présentation des résultats de recherche des participants

Les [Sections 1 à 4](#) présentent les résultats des ateliers et des entretiens, les [Sections 1 et 2](#) étant axées sur le projet LORP et les [Sections 3 et 4](#) sur le projet PTS.

Chaque section commence par une synthèse des résultats qui récapitulent les principaux résultats de la recherche obtenus dans le cadre de ces exercices, les enseignements en termes du processus de concertation tirés des contributions des participants transférables à d'autres contextes. Ce sont donc ces recommandations qui ont été reprises dans le modèle de concertation pour l'adaptation aux changements côtiers et l'aménagement du territoire (présenté dans la [Section 6](#)), tout en reconnaissant les contraintes qui compromettent une approche optimale de la concertation.

Le reste de chaque section d'entretien ou d'atelier présente ensuite les perceptions et les expériences des participants à la recherche, en démontrant comment les enseignements transférables ont été identifiés. Ces passages présentent les opinions et les discussions des participants, telles qu'elles ont été partagées avec l'équipe de recherche. Conformément à la méthodologie qualitative adoptée, il est important de noter que la compréhension de chaque participant a été influencée par son parcours, ses valeurs personnelles, son niveau d'implication dans les projets PACCo, ainsi que par ses propres préjugés et objectifs individuels ou organisationnels. Ainsi, les opinions rapportées reflètent les expériences, les connaissances, la compréhension et les motivations des participants. Il se peut donc que la version des faits des participants, dans le cadre du processus de concertation, soit différente.

Il s'agit des points de vue de participants qui se sont engagés et impliqués dans un processus et dont nous encourageons la lecture dans le respect de leurs contributions. Le rôle des chercheurs est de présenter les expériences des participants telles qu'ils les ont exprimées, d'écouter et de comprendre les différentes perspectives des membres du groupe, tout en identifiant les enseignements transférables pour les *processus* de concertation sur l'adaptation aux changements côtiers.

Les expériences individuelles peuvent donc s'aligner ou non sur la compréhension du contexte, des événements de concertation, des objectifs du projet ou des motifs des actions d'un autre participant. Elles ne représentent pas non plus nécessairement l'opinion de la communauté au sens plus large. Le rôle de l'équipe de recherche n'est pas d'identifier quelle version des événements est correcte, mais plutôt de permettre à toutes les voix d'un groupe d'être entendues, de faciliter la compréhension des différents types de connaissances et, ce faisant, d'identifier les enseignements à tirer pour les processus de concertation de projets d'adaptation aux changements côtiers et l'aménagement du territoire.

Ce document fait référence à des événements spécifiques des processus de concertation des projets PACCo. Un compte-rendu détaillé et documenté de ces éléments ayant déjà été fourni dans le premier rapport, ils ne sont pas détaillés à nouveau dans le présent rapport puisqu'il s'agit d'une *continuation* du lot de travail. Le tableau 2 présente une brève chronologie des événements. Toutefois, pour un compte-rendu détaillé et documenté du processus de concertation sur les deux sites (de la conception à l'approbation de la planification), nous renvoyons le lecteur au premier rapport du lot de travail.

Tableau 2. Résumé des principaux événements de concertation dans le développement des deux projets PACCo (voir le [Rapport 1](#) pour des comptes-rendus détaillés et documentés).

Année	Projet de restauration de la basse vallée de l'Otter (LORP)	Projet territorial de la Saône (PTS)
Avant 2012	2009, « Rapport Haycock » commandité par Clinton Devon Estates sur le drainage actuel et la gestion des inondations dans la région de la basse vallée de l'Otter.	2003-2010, proposition antérieure au projet PTS axée sur l'hydrologie : projet de ré-estuarisation. Cette proposition n'a pas été retenue.
2012		Le projet « Living with a Changing Coast » (LiCCo) prend le relais, sous l'impulsion du Conservatoire du littoral. Premier atelier des parties prenantes du LiCCo.
2013	Première réunion du groupe des parties prenantes. Négociations ouvertes avec le Cricket Club. Première diffusion de l'information dans le bulletin d'information de l'association de riverains.	Mise en place du Copil (comité de pilotage) et du Cotech (comité technique). Deuxième atelier des parties prenantes du LiCCo.
2014	Premiers événements publics visant à partager des idées dans des endroits de la région, avec quelques réactions concernant South Farm Road. Y compris une mobilisation lors de réunions des conseils de paroisse locaux, des consultations de groupes spécialisés (par exemple, le Parish Paths Partnership) et des discussions avec des groupes d'intérêt locaux.	Discussion des scénarios potentiels au cours de l'atelier LiCCo.
2015	Événement organisé pour les résidents de Granary Lane. Poursuite de la concertation avec les groupes d'intérêt (y compris l'East Devon AONB) et organisation d'autres événements locaux.	Transition vers le projet PTS. Création de l'association de riverains en vue d'obtenir l'accès aux informations sur le projet. Élargissement du groupe Cotech pour inclure des consultants.

Année	Projet de restauration de la basse vallée de l'Otter (LORP)	Projet territorial de la Saône (PTS)
	Poursuite de la concertation directe avec les conseils de paroisse locaux.	Réunion publique tenue. Atelier avec les autorités locales et le groupe d'étude.
2016	Élargissement du groupe de parties prenantes pour inclure davantage de représentants des résidents, y compris de South Farm et Granary Lane. Première tentative de financement effectuée. Début de la concertation avec les écoles primaires et secondaires locales.	Atelier au cours duquel le premier scénario révisé est présenté au groupe pour obtenir leur retour.
2017	Plusieurs événements d'évaluation des options, au cours desquels le public a été invité à poser des questions et à voter pour l'option qu'il préférerait parmi les quatre proposées. Début des visites publiques médiatisées pour discuter des problèmes. Visite facilitée des parties prenantes des zones humides de Seaton.	
2018	Période d'évaluations techniques.	Augmentation du nombre de représentants de l'organisation dans les comités Cotech et Copil.
2019	Demande de financement PACCo.	Demande de financement PACCo.
2020	Demande officielle de planification déposée auprès des autorités locales avec une consultation publique, conformément à la réglementation britannique en matière de planification.	
2021	Approbation de la planification accordée.	

v. Éthique de l'étude

Les recherches présentées dans ces deux rapports ont été approuvées par le comité d'éthique du département de géographie de l'Université d'Exeter.

Ce second rapport présente les activités de recherche qui ont généré de nouvelles données de la part des participants, tant dans les ateliers que lors des entretiens. Les principales considérations éthiques pour ce projet étaient les suivantes :

- Tous les participants ont reçu des informations sur la recherche avant de participer et ont été invités à donner leur consentement écrit pour indiquer qu'ils avaient lu et accepté ces conditions. Il s'agissait notamment de détails sur les objectifs du projet, ainsi que sur l'organisation et le financement de cette étude. (Vous trouverez des exemples du projet de restauration de la basse vallée de l'Otter dans l'[Annexe 2](#) et l'[Annexe 4](#) ; les mêmes conditions s'appliquant entre les sites).
- La participation était volontaire et les participants pouvaient quitter l'étude à tout moment.
- Aux fins d'analyse uniquement, il a été demandé aux participants de consentir à l'enregistrement audio des entretiens ou des ateliers. Ils ont été informés que les enregistrements ne seraient pas partagés publiquement et seraient supprimés de manière permanente à la fin du projet.
- Les données ont été stockées sur un site sécurisé, hébergé par l'Université d'Exeter. Les administrateurs du site Dr Auster et Prof. Barr n'ont accordé l'accès qu'aux auteurs nommés du présent rapport.
- Afin d'avoir le temps de les publier dans une revue scientifique, comme mentionné dans la demande d'appel d'offres pour ce projet, les données seront conservées par les chercheurs nommés jusqu'en décembre 2024, date à laquelle le site sécurisé sera désactivé. (Cette date peut être avancée si la publication est réalisée plus tôt).
- Nous avons cherché à anonymiser les participants dans la mesure du possible. Aucune donnée personnelle n'a été divulguée dans ce rapport. Aucun nom réel n'a été donné et les participants se sont vus attribuer des pseudonymes fictifs.
- Les participants aux ateliers ont en outre été informés que, comme l'étude se déroulait dans un lieu spécifique avec d'autres personnes de la région, leur participation était susceptible d'être moins confidentielle. Nous avons demandé aux participants aux ateliers d'accepter de respecter la confidentialité dans le formulaire de consentement, à savoir de n'identifier la participation d'aucun autre individu ni de discuter des propos des individus en dehors du groupe sans le consentement individuel de ces derniers.
- Le rapport comprend des contributions que certains résidents ont apportées, comme des photos ou des œuvres d'art. Un sous-ensemble est inclus dans ce rapport. Les autorisations ont été demandées aux créateurs originaux (qui n'étaient pas nécessairement les participants eux-mêmes) pour l'inclusion de

ces pièces dans ce rapport. Des crédits ont été accordés pour refléter les choix de ces personnes.

- Les activités de recherche ont débuté lors de la pandémie de COVID-19. Les participants aux entretiens ont eu la possibilité d'être interrogés en ligne. Les ateliers ont eu lieu en personne en fonction des préférences exprimées dans le questionnaire de recrutement. Des masques et du désinfectant pour les mains étaient disponibles.

1. Projet de restauration de la basse vallée de l'Otter : ateliers pour les résidents

Dans cette section, nous décrivons les discussions qui ont eu lieu lors des ateliers avec les résidents en Angleterre.

1.1 Synthèse des résultats

Dans les ateliers, les participants ont montré qu'ils attachaient une grande importance à leur paysage local. Ils ont partagé leurs différentes connaissances et associations avec la basse vallée de l'Otter et ont discuté des expériences de concertation communautaire pendant les étapes de développement du projet de restauration de la basse vallée de l'Otter.

Les pages suivantes donnent un aperçu factuel des discussions lors des ateliers. Nous détaillons les expériences et les opinions des participants selon les quatre thèmes primordiaux liés à la concertation identifiés : Autonomisation, confiance, accessibilité de l'information et incertitudes.

Bien que les participants aient eu des opinions diverses, tous s'accordaient à dire que c'était un sujet chargé d'émotion. Malgré les émotions fortes que l'on a pu ressentir dans la salle, les participants ont contribué de manière constructive à un dialogue respectueux, prenant le temps d'écouter les expériences et les opinions des autres, qu'ils soient ou non en accord avec les leurs.

Les participants ont montré qu'ils étaient prêts à s'impliquer dans un processus et ont fait des suggestions sur la manière dont des projets similaires pourraient impliquer et responsabiliser davantage les communautés locales lors de l'élaboration de futures propositions d'aménagement du territoire.

Au vu de l'ensemble des conclusions de l'atelier, les équipes qui interagissent avec les citoyens pour des projets similaires devront posséder des connaissances, des compétences et une expertise suffisantes pour travailler avec ces publics et établir des relations de confiance. Nous recommandons de donner la priorité à l'écoute et que les opinions de la communauté soient régulièrement reflétées afin de montrer que les partenaires du projet ont compris et apprécié les opinions des citoyens. Cela nécessitera une volonté et une capacité à positionner les connaissances et l'expertise des partenaires du projet au même niveau (et non au-dessus) de celles des citoyens en transmettant et en expliquant l'approche d'une manière accessible. Il faudra peut-être investir dans la formation ou le recrutement d'un modérateur professionnel indépendant, mais avant tout, il convient d'entamer un dialogue avec les citoyens sur un pied d'égalité, en manifestant la volonté de comprendre et d'intégrer leurs connaissances et leurs opinions.

Les enseignements spécifiques tirés des ateliers peuvent être résumés ainsi :

Donner des moyens d'action aux citoyens...

- Impliquer les citoyens dès le départ en discutant de la nature du « problème » et de la manière de le comprendre
- Comprendre le « problème » grâce aux connaissances des citoyens et aux connaissances scientifiques
- Veiller à ce que les différents groupes démographiques soient représentés, y compris ceux qui peuvent avoir du mal à s'impliquer de manière habituelle
- Inviter tous les groupes les plus susceptibles d'être affectés (y compris ceux qui vivent à proximité immédiate)
- Discuter des avantages et des difficultés potentiels d'un programme
- Être ouvert à l'exploration de solutions alternatives soulevées par les citoyens pouvant mener à des changements de conception
- Pour vaincre la complaisance des citoyens avant qu'une proposition ne soit formellement faite, rendre l'information disponible et chercher à susciter leur intérêt. Les représentants de la communauté pourraient aider à diffuser l'information au sein de leurs sous-ensembles communautaires.
- Réfléchir à la manière de continuer à responsabiliser les citoyens à long terme, après le développement (par exemple, opportunités de bénévolat ou enregistrement d'expériences locales)

Pour établir ou maintenir la confiance entre les partenaires et les citoyens...

- Faire preuve de transparence, d'honnêteté et d'ouverture d'esprit tout au long du processus sur les motivations et les incertitudes rencontrées
- Rendre les informations disponibles et claires afin que les citoyens puissent comprendre un projet, ses motivations, les évaluations qui ont été réalisées et les raisons pour lesquelles les décisions ont été prises
- L'autonomisation des citoyens et l'accessibilité des informations sont susceptibles de contribuer à une plus grande confiance.

Veiller à ce que les informations soient accessibles...

- Impliquer des spécialistes de la concertation dès le début du projet afin de faciliter le transfert bilatéral d'informations et de compréhension
- Être clair et éviter autant que possible d'utiliser un langage technique que le public pourrait ne pas connaître
- Partager l'information sur plusieurs supports, en ligne comme hors ligne
- Investir dans des supports créatifs ou visuels qui peuvent aider les gens à comprendre ou à visualiser des propositions parfois complexes (par exemple, modèles physiques, cartes claires, visualisations informatiques)

Pour inspirer la confiance lorsque des incertitudes subsistent...

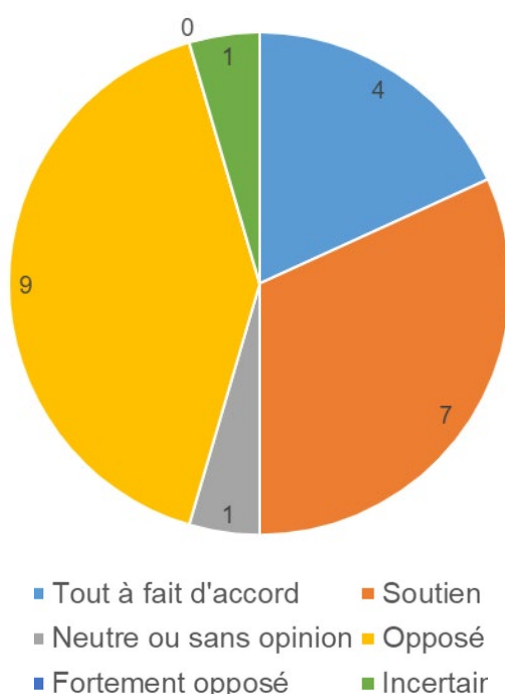
- Avoir un point de contact clair et être réactif aux demandes de renseignements
- Offrir des possibilités de concertation directe avec des spécialistes de la modélisation aux résidents susceptibles d'être touchés afin d'explorer et de comprendre les scénarios de risque
- Reconnaître les opinions divergentes au sein des communautés sur les risques environnementaux (par exemple, le changement climatique ou les inondations) en commençant par discuter et éduquer sur le problème avant d'introduire des idées de solution.

1.2. Participants

Vingt-deux déclarations d'intérêt ont été reçues dans le cadre de l'enquête préalable à l'atelier. Toutes les personnes qui ont manifesté leur intérêt ont été invitées à participer aux ateliers et ont été incluses dans les communications électroniques connexes.

50 % des personnes ayant exprimé leur intérêt étaient favorables au projet de restauration de la basse vallée de l'Otter et 36 % y étaient opposées. Une personne a indiqué avoir une opinion neutre ou être sans opinion et une autre était incertaine. (Voir la figure 3).

Figure 3. Niveau de soutien ou d'opposition des participants au projet LORP.



À la page suivante, le tableau 3 récapitule les détails relatifs aux participants, dont l'identité est protégée par l'utilisation de pseudonymes fictifs.

Un vingt-troisième participant est inclus dans ce tableau car le partenaire de l'une des personnes qui avait exprimé son intérêt a également participé au premier atelier. Après avoir lu le document d'information sur la recherche et donné leur propre consentement écrit, ils ont contribué aux discussions et ont été inclus dans les communications électroniques par la suite.

15 participants ont assisté au premier atelier, 12 au deuxième et 15 à la dernière séance.

Tableau 3. Synthèse des participants. Les noms donnés sont des pseudonymes fictifs visant à protéger l'identité des participants.

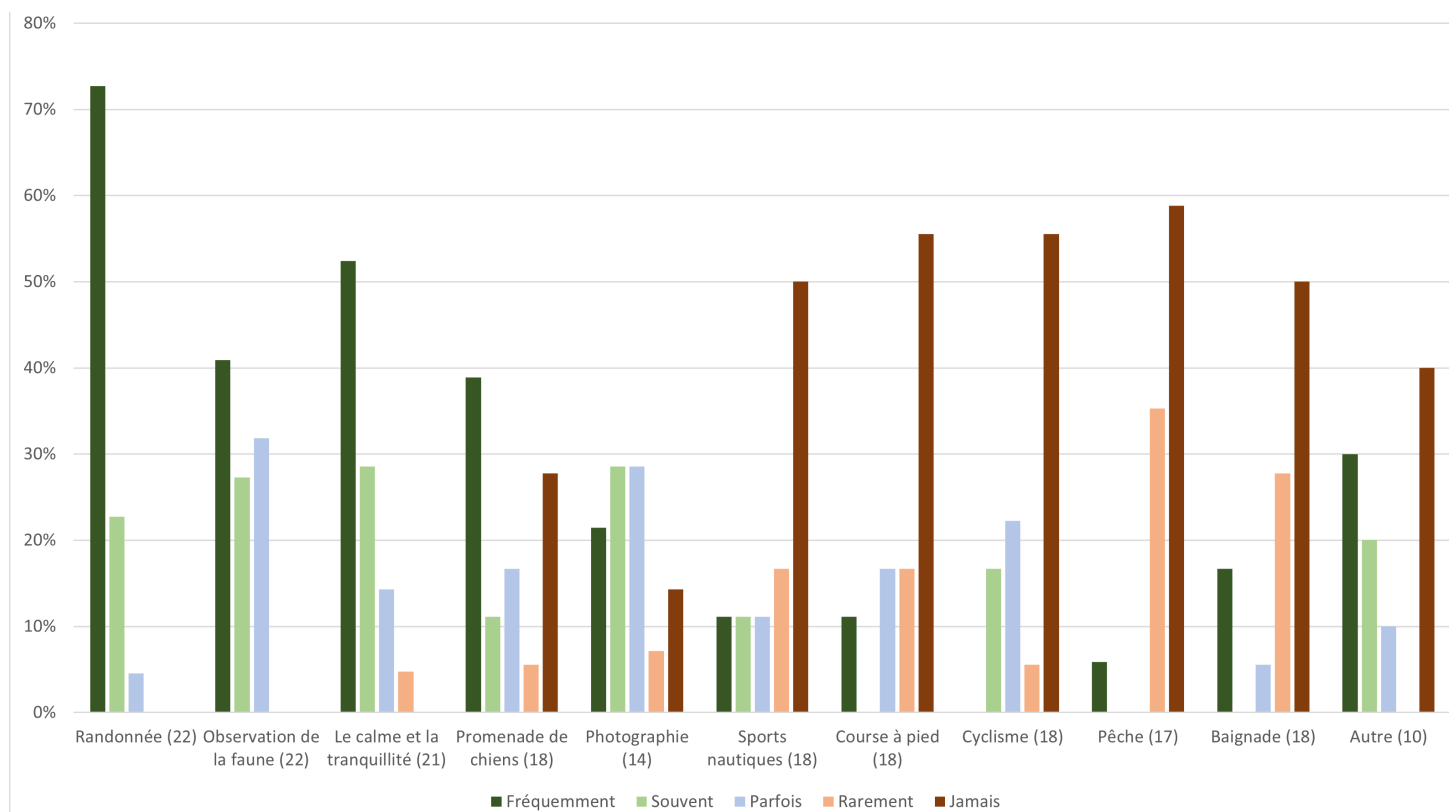
Pseudonyme du participant	Sexe	Tranche d'âge	Domicilié dans la basse vallée de l'Otter	Travaille dans la basse vallée de l'Otter
Harry Nielsen	Homme	Préfère ne pas répondre	Oui	Oui
Ben Elliott	Homme	Préfère ne pas répondre	Oui	Non
Umar Quinn	Homme	55-64	Oui	Non
Lina Moorhouse	Femme	35-44	Non	Oui
Nina Taylor	Femme	65 ans ou plus	Oui	Oui
Ned Chappell	Homme	65 ans ou plus	Oui	Oui
Finley Francis	Homme	65 ans ou plus	Oui	Non
Charles Cooper	Homme	35-44	Oui	Non
Eric Cadwell	Homme	45-54	Oui	Non
Christian Everard	Homme	45-54	Oui	Non

Pseudonyme du participant	Sexe	Tranche d'âge	Domicilié dans la basse vallée de l'Otter	Travaille dans la basse vallée de l'Otter
Quentin Harris	Homme	65 ans ou plus	Oui	Oui
Kyle Irwin	Homme	45-54	Oui	Oui
Sean Cerley	Homme	Préfère ne pas répondre	Oui	Non
John Tate	Homme	Pas de réponse	Oui	Non
Noah Ulicsni	Homme	55-64	Oui	Oui
Earl Rogers	Homme	55-64	Oui	Oui
Nora MacConnell	Femme	45-54	Oui	Non
James Calvert	Homme	65 ans ou plus	Oui	Non
Lisa Chase	Femme	65 ans ou plus	Oui	Non
Corey Xanthos	Homme	65 ans ou plus	Oui	Non
Simon Campbell	Homme	55-64	Oui	Oui

Pseudonyme du participant	Sexe	Tranche d'âge	Domicilié dans la basse vallée de l'Otter	Travaille dans la basse vallée de l'Otter
Nicola Ingram	Femme	45-54	Oui	Oui
Madelyn Davis	Femme	Non spécifié	Oui	Non spécifié

Les répondants à l'enquête ont été invités à indiquer comment ils utilisent la zone autour de la basse vallée de l'Otter en choisissant parmi une liste d'options. La figure 4 donne un aperçu des réponses. Les utilisations les plus courantes sont les promenades, l'observation de la faune et de la flore, la tranquillité et la promenade des chiens. Sept personnes ont choisi « Autre » en précisant qu'ils l'utilisaient pour se promener, regarder les gens passer, dessiner et peindre, faire de la plongée sous-marine au large de la plage de Budleigh, la gestion des forêts et la lutte contre la pauvreté énergétique, l'enseignement en matière d'environnement ou en tant que riverain.

Figure 4. Utilisation par les participants à l'atelier LORP de la zone autour de la basse vallée de l'Otter.



1.3. Plan de l'atelier

Comme indiqué dans les Méthodes ([Section iii.1](#)), le premier atelier visait à comprendre les parcours des participants et de leurs associations avec le paysage local. Le plan de la séance est présenté à l'[Annexe 3](#).

À la fin de la première et de la deuxième séance, on a demandé aux participants ce qu'ils souhaitaient aborder lors de la séance suivante. Les discussions ultérieures furent ainsi basées sur leurs suggestions et leurs idées. Pour ce faire, les participants ont suggéré qu'une proposition de plan pour la réunion suivante (tenant compte de leurs suggestions) soit diffusée au sein du groupe afin qu'ils puissent faire part de leurs commentaires avant de se réunir à nouveau. Ce processus a ensuite été suivi pour les deuxième et troisième ateliers. Les grandes lignes telles qu'elles ont été diffusées figurent à l'[Annexe 6](#) et à l'[Annexe 7](#), respectivement.

À la fin de la deuxième séance, les participants ont demandé aux chercheurs d'apporter un récapitulatif des thèmes identifiés lors des discussions pour que le groupe puisse en discuter lors de la dernière réunion. Une analyse inductive a permis d'identifier les thèmes principaux à partir des données (Castleberry & Nolen, 2018). Les données ont tout d'abord fait l'objet d'un codage ouvert afin d'identifier les caractéristiques du texte. Les similitudes ou les différences entre les codes ont ensuite été examinées et les codes réorganisés en rapport les uns avec les autres. Les thèmes identifiés ont ensuite été suivis dans le cadre d'un codage axial (Cope & Kurtz, 2016). Les thèmes qui en résultent sont fortement liés aux données (Braun & Clarke, 2006).

Un rapport provisoire a ensuite été partagé avec le groupe. Il s'agissait d'une version antérieure au présent rapport. Lors du troisième atelier, les commentaires des participants et les discussions supplémentaires ont été incorporés, par le biais d'une révision, dans le texte final créé collectivement présenté dans la [Section 1.4](#).

1.4. Discussion des résultats

Les quatre thèmes identifiés seront abordés tour à tour, en décrivant les discussions de l'atelier et les expériences du groupe, ainsi que les suggestions des participants pour de futurs projets potentiels.

Comme indiqué à la [Section iv](#), il s'agit de l'opinion de personnes réelles et dont nous encourageons la lecture dans le respect de leurs contributions. Cette discussion représente les opinions, les connaissances et les suggestions des participants, qui s'appuient sur leurs parcours, leurs expériences et leurs intérêts personnels. Les opinions et interprétations exprimées ici sont celles des participants uniquement et ne représentent pas nécessairement celles de la communauté au sens plus large. Le rôle des chercheurs est de les interpréter et de les articuler, et non de les juger. Le rôle des chercheurs n'est pas non plus de porter un jugement sur le processus de concertation du projet. Aucune critique n'est sous-entendue. Les recommandations de mobilisation exprimées sont celles d'un projet idéal.

Veillez noter : Plusieurs participants ont apporté des ressources lors des ateliers, telles que des peintures, des photographies, des documents historiques et de la correspondance. Un échantillon de celles-ci est présenté dans ce document. Ils n'ont peut-être pas été produits par les participants eux-mêmes, mais tous sont reproduits avec l'autorisation des créateurs.

1.4.1. Thème 1 : Autonomisation

1.4.1.1. Possibilités pour les citoyens de faire entendre leur voix

Le sentiment général était que les citoyens vivant à proximité d'un projet proposé devaient pouvoir faire entendre leur voix au cours du développement, notamment les personnes le plus directement affectées par un projet proposé.

Dans ce cas, les participants à l'atelier ont estimé que les riverains n'avaient eu que peu d'occasions de s'exprimer au cours de l'élaboration du projet LORP. (Tous les événements de concertation sont énumérés par ordre chronologique dans le [Rapport 1](#), avec un rappel sommaire fourni dans la [Section ii.i](#) du présent rapport).

Il a été reconnu qu'il y avait eu un certain effort d'implication, certains des participants ayant assisté à un événement d'évaluation des options en personne ou à une réunion en ligne organisée par le conseil municipal de Budleigh Salterton. Cependant, les membres du groupe ont eu le sentiment que ces événements étaient principalement destinés à informer la communauté d'une proposition à option unique qui, selon les participants, a été présentée comme une affaire conclue, plutôt que comme une occasion pour les citoyens d'avoir une contribution significative susceptibles de mener à des changements de la conception du projet. L'échange suivant entre deux participants en est la preuve :

- « L'objectif n'est pas de savoir ce que les gens veulent, mais de s'assurer qu'ils veulent (John) ce qu'on leur a dit. » (Noah) - « ce qu'on leur a dit ». (John)

Certains participants ont indiqué qu'ils avaient entendu parler du projet pour la première fois lorsque la demande de permis de construire avait été déposée et qu'ils estimaient alors qu'il était trop tard pour pouvoir faire des commentaires susceptibles d'avoir une influence sur la conception du projet. Cela a pu entraîner des réactions émotives au sein de la communauté, qui auraient pu être évitées si l'on avait eu la possibilité de participer plus tôt.

« Je suis frappé par le fait que les émotions et les sentiments ne sont pas pris en compte dans ce processus et, au vu des réactions, [...] il est clair que cela a suscité des émotions et des sentiments vifs, à mon avis. [...] si le début du processus avait été complètement différent et si l'on s'était attaché à impliquer un groupe de personnes, choisies au hasard ou réunies d'une manière ou d'une autre [...], je pense que le développement dans son ensemble aurait pu être géré avec beaucoup plus de tact, tout en laissant la place à la créativité, en s'appuyant sur la communauté, sur toutes ces

expériences différentes et en les partageant réellement, en partageant les idées. » (Ned)

« Les personnes les plus touchées auraient dû être impliquées dès le début. [...] avant qu'elles ne soient mises devant le fait accompli et n'aient aucune chance d'y contribuer. » (John)

Une partie des participants a estimé que la représentation communautaire au sein du groupe de parties prenantes avait été sélective et n'incluait pas tous les groupes les plus touchés. Cela a donné lieu à des sentiments d'exclusion et à des questions sur la volonté des proposants d'éviter les commentaires négatifs.

« J'ai étudié les rapports du groupe de parties prenantes depuis le début et, dans le tout premier, les résidents de Granary Lane et de South Farm étaient représentés et ils ont produit un document qui a été annexé au procès-verbal qui stipule que « Frogmore Road est à risque d'inondation par la marée ». Personne ne nous a contactés pour nous demander quoi que ce soit. » (John)

Ces facteurs ont entraîné un sentiment de déresponsabilisation et une impression que l'opinion des spécialistes était privilégiée par rapport à celle des citoyens, qui n'étaient pas écoutés. Cela a frustré les participants qui estimaient avoir d'autres connaissances qui auraient été précieuses s'ils avaient eu l'occasion d'y contribuer.

« Je ne peux pas juger si ce projet offre un bon rapport qualité-prix, mais je peux apporter d'autres éléments sur l'environnement, sur l'esthétique, sur l'atmosphère du lieu. [...] Il y a donc des façons pour les non spécialistes de contribuer également. » (Ned)

Les participants à l'atelier ont déclaré qu'ils auraient aimé mettre leurs connaissances à profit et que celles-ci soient prises en compte dès le départ. Des connaissances influencées par leurs expériences et leurs valeurs dans la vallée basse de l'Otter. On a, par exemple, attaché une valeur à l'esthétique de la vallée (représentée par un artiste local à la figure 5), à la faune et à la flore que l'on y trouve ou aux possibilités de loisirs qu'une vallée avec un accès public pourrait offrir.

« Nous avons un enfant de 9 ans et un autre de 6 ans. Nous y allons très souvent. Ils adorent regarder les oiseaux et les autres animaux que l'on peut voir. Il y a un pivert qui fréquente les arbres à l'arrière de nos maisons, oui. Oui, c'est vraiment un endroit précieux. Vous ne trouvez pas ? Oui, c'est vraiment le cas. » (Eric)

« Nous avons occasionnellement des grives musiciennes et je peux m'arrêter pour les écouter pendant 10, 15, 20 minutes. C'est magnifique. » (Simon)

« La rivière fait en quelque sorte partie de notre mode de vie. » (Nicola)

Figure 5. Peinture d'un résident local de la vallée basse de l'Otter avant les travaux du LORP. (Crédit : Martyn Brown)



Le groupe a perçu le projet comme un *fait accompli* qui avait été imposé à la communauté. Les changements dans la vallée ont donc suscité un sentiment de perte lorsqu'ils concernaient des facteurs auxquels les participants accordaient de la valeur ou auxquels ils étaient émotionnellement attachés. Ils ont eu l'impression que leur perte n'avait pas été reconnue pendant le développement.

« J'ai soutenu le projet en général et c'est toujours le cas globalement. Toutefois, la manière de faire laisse vraiment à désirer, avec un manque total de tact et une destruction étendue. [...] Nous avons perdu beaucoup et je pense parfois [soupir], je ne sais pas si cela a été vraiment reconnu. J'ai parfois eu l'impression qu'on me disait "Oui, mais vous allez y gagner bien plus". » (Nina)

La participante citée ici photographie les caractéristiques de la vallée basse de l'Otter et a ainsi documenté les changements au fil du temps. Appréciant les arbres et la faune de la vallée basse de l'Otter, elle estime que les travaux de défrichage ont été réalisés de manière rapide et destructive. Les deux images présentées à la figure 6 ont été prises par une autre riveraine au même endroit sur l'Otter afin de montrer la perte d'habitat telle qu'elle la voit (et sont reproduites ici avec sa permission).

Figure 6. Photos prises par une riveraine montrant le même endroit dans la vallée avant (à gauche) et après (à droite) le défrichage de la végétation dans le cadre des travaux du LORP. (Crédit : Mo Sandford)



Ces sentiments étaient quelque peu influencés par l'idée que le projet était motivé par des facteurs externes (par exemple, la date limite de financement) et par la perception que les partenaires du projet avaient un vaste intérêt à ce que le projet soit mené à bien. Quelques participants avaient connaissance d'une proposition antérieure qui n'avait pas abouti, ce qui avait influencé ce sentiment d'imposition. Il a été signalé que pour répondre à une obligation légale de fournir un habitat compensatoire pour les travaux de défense contre les inondations dans le bassin versant voisin de la rivière Exe, l'Agence pour l'environnement avait proposé un programme d'habitat compensatoire dans la rivière Clyst. D'après les participants, les propriétaires fonciers n'ont pas accepté cette proposition et, suite à une campagne menée localement, l'Agence pour l'environnement a porté son attention sur la vallée basse de l'Otter, où Clinton Devon Estates était un puissant allié.

« Il convient de mentionner qu'avant que cela ne se produise ici, la campagne Save the Clyst a été lancée [...] parce que l'Agence pour l'environnement avait l'intention de faire ce qu'elle fait ici sur la rivière Clyst [...] c'est pourquoi l'Agence pour l'environnement s'est attaquée à nous ensuite. [...] La différence est que Clinton Devon les soutient, alors que les propriétaires fonciers autour du Clyst étaient contre et cela a été un facteur critique. L'agence pour l'environnement s'est jetée sur nous parce que nous ne nous y sommes pas opposés. Nous n'avions pas de groupe organisé avec des personnes influentes. » (Nina)

Les sentiments d'imposition et d'impuissance ont été à nouveau ressentis lors de la procédure officielle de demande de permis de construire (qui s'est déroulée conformément aux réglementations britanniques), contre laquelle plusieurs objections ont été émises par la communauté locale selon les participants, suivies

de courriers de soutien de groupes de protection des oiseaux, dont beaucoup ne résidaient pas dans la région.

« Quelqu'un a envoyé un e-mail de Nouvelle-Zélande, disant "J'aimerais venir voir ça, je suis tout à fait pour". Je me suis dit que c'était vraiment un comble que l'on ne m'ait pas donné l'occasion d'apporter ma pierre à l'édifice alors que je vis ici. » (James)

Ceci étant dit, il y avait néanmoins une certaine volonté de discuter et de comprendre les avantages potentiels d'un tel projet, ainsi que les difficultés et les pertes potentielles.

« [Construction et destruction] vont de pair. Je pense donc que si on ne parle que de destruction, on limite vraiment tout résultat positif. » (Madelyn)

Afin de responsabiliser les communautés dans le processus de développement, les membres du groupe ont recommandé que les citoyens, notamment ceux qui seraient les plus touchés, soient impliqués dès le début du processus. Ils ont suggéré que les différents groupes démographiques de la communauté soient représentés, qu'ils discutent à la fois des avantages et des difficultés potentiels et qu'ils aient la possibilité d'apporter leurs connaissances et leurs opinions de sorte à potentiellement explorer des alternatives ou à apporter des changements de conception le cas échéant.

1.4.1.2. Responsabilisation durable

À différents stades des ateliers, les participants ont fait part de commentaires ou soulevé des questions sur la gestion future de la vallée basse de l'Otter une fois les travaux du projet LORP terminés.

« Comment allons-nous aller de l'avant ? Qui va s'en occuper ? Qui va gérer l'estuaire à l'avenir et y a-t-il un budget pour le faire ? Tout ce qui a été dit à l'époque sur la participation des jeunes et ce genre de choses, comment cela va-t-il se passer ? Que va-t-il se passer au cours des prochaines années ? » (Sean)

Les participants ont exprimé le souhait que les futures discussions sur la vallée offrent des possibilités de responsabiliser les citoyens, avec quelques suggestions sur la manière dont les populations locales pourraient y parvenir. Par exemple, en invitant les riverains à s'impliquer en tant que gardiens bénévoles de la vallée.

« J'aurais cru que, quel que soit le propriétaire, il est dans l'intérêt d'inspirer une communauté locale à s'impliquer. Y aura-t-il une sorte de groupe des amis de l'estuaire pour s'en occuper ? » (Harry)

« ... si ce n'est pour participer à son entretien, du moins pour surveiller ce qui se passe, consigner ce qui se passe et penser à l'avenir et à ce qui pourrait se passer. » (Ned)

Dans le cas d'un recrutement de bénévoles, un participant a souligné qu'ils auraient besoin de soutien, ce qui pourrait impliquer la création d'autres rôles professionnels.

« Les bénévoles ont besoin qu'on s'occupe d'eux [...] ils ont besoin d'un point de contact à qui parler. [...] Il y a aussi un potentiel pour des emplois concrets pour le travail environnemental. Il y a probablement des opportunités administratives pour s'occuper du secteur des bénévoles dans ce genre de situations. » (Nicola)

Une autre suggestion pour responsabiliser les populations locales étaient d'enregistrer les histoires et les associations des riverains avec la vallée pour le patrimoine local, qui pourrait inclure des œuvres d'art et des photographies locales.

« Ce sont les histoires des personnes ordinaires qu'il faut recueillir [...] Et s'il reste un peu d'argent sur ces 15 millions de livres, quelques milliers pourraient être consacrés à cet aspect communautaire, dans un souci de réconciliation et de positivité. » (Ben)

Les participants étaient disposés à continuer à s'impliquer dans un processus une fois les travaux terminés et ont recommandé d'envisager de responsabiliser les communautés locales à long terme après le développement.

1.4.1.3. Lutter contre l'indifférence avant qu'il ne soit trop tard

Les participants à l'atelier ont reconnu que les membres de la communauté peuvent parfois faire preuve d'indifférence et ne pas chercher à s'impliquer eux-mêmes.

« À moins de faire l'effort d'en savoir plus, de s'y intéresser et de se promener dans la région, la plupart des gens n'ont aucune idée de ce qui se passe et je dois dire qu'ils ne s'y intéressent pas beaucoup non plus. » (Nina)

Dans ce cas, les personnes présentes ont estimé que malgré la concertation entreprise dans la région, de nombreux membres de la communauté locale n'étaient toujours pas au courant des propositions ou ne les avaient pas prises au sérieux avant que la demande de planification ne soit déposée, ce qui a provoqué une réaction. Cependant, à ce stade, les participants ont eu le sentiment qu'il était trop tard pour que leurs opinions soient vraiment prises en compte pour le projet. Certains participants ont en effet indiqué que cela avait été leur expérience personnelle.

« Je ne pensais pas que cela allait aboutir, je pensais qu'ils tâtaient simplement le terrain et je n'ai vraiment pris conscience de ce qui se passait que lorsque l'avis de demande de permis de construire a été affiché. À ce moment-là, comme je l'ai déjà dit, il était trop tard pour faire quoi que ce soit de constructif à ce sujet. » (James)

« ...beaucoup plus de gens auraient dû être au courant, mais il faut alors les impliquer et les intéresser. » (Noah)

Pour relever ce défi, les membres du groupe soulignent la nécessité de rendre l'information disponible pour susciter l'intérêt des gens (voir le thème 3 pour la discussion sur l'accessibilité de l'information). Ils ont également suggéré qu'une représentation des différents groupes communautaires dès le début du processus permettrait d'avoir des représentants qui pourraient également diffuser des informations autour d'eux pour informer et susciter l'intérêt de leur communauté immédiate.

1.4.2. Thème 2 : Confiance

Certains facteurs soulevés par les participants ont influencé leur niveau de confiance envers les responsables du projet de restauration de la vallée basse de l'Otter.

Tout d'abord, le sentiment de déresponsabilisation (décrit dans le thème 1) a entraîné une certaine méfiance. Les participants qui étaient de cet avis ont eu l'impression que le programme leur avait été imposé. Frustrés, ceux qui se sont sentis exclus du processus ont pensé que la concertation avait été sélective et favorisait les groupes susceptibles d'être plus réceptifs aux propositions.

« Mais ils n'ont pas parlé aux personnes qui comptaient vraiment, ils les ont constamment évitées. Par contre, ils sont allés voir les [groupes de protection des] oiseaux parce qu'on nous a dit : "Alors écoutez, nous avons besoin d'un retour positif, utilisez tous vos contacts". Dans l'une des réunions des parties prenantes, on a entendu "Il y a trop de négatif, pouvez-vous obtenir des commentaires positifs ?". » (John)

Les participants plus méfiants avaient des soupçons. Le plus souvent, ces soupçons avaient trait aux motivations du projet. Avant que les propositions du LORP ne soient faites, des personnes ont fait part de leurs observations sur ce qu'elles percevaient comme une mauvaise gestion de la rivière et de la zone riveraine en donnant des exemples de négligence en termes de déblayage des arbres tombés ou d'entretien des berges érodées.

« ...la rivière Otter en elle-même est pour l'instant complètement négligée. Les castors jettent des arbres dans la rivière et ça ne fera qu'aggraver la situation. J'ai aussi l'impression que c'est cette négligence dans les années soixante, soixante-dix et quatre-vingt [...], par manque d'argent, j'imagine, qui en a fait un endroit négligé et envahi par la végétation et puis les inondations ont commencé. Et en 2008, c'est là que ça a commencé à mal tourner. » (Noah)

Une personne avec une expérience dans la gestion des terres locales avait des connaissances détaillées de l'histoire de la vallée basse de l'Otter et de son évolution au fil du temps. Elle a partagé des cartes et des informations historiques avec le groupe (par exemple, voir la figure 7). Elle avait l'impression que la rivière était mal gérée, ce qui l'inquiétait beaucoup.

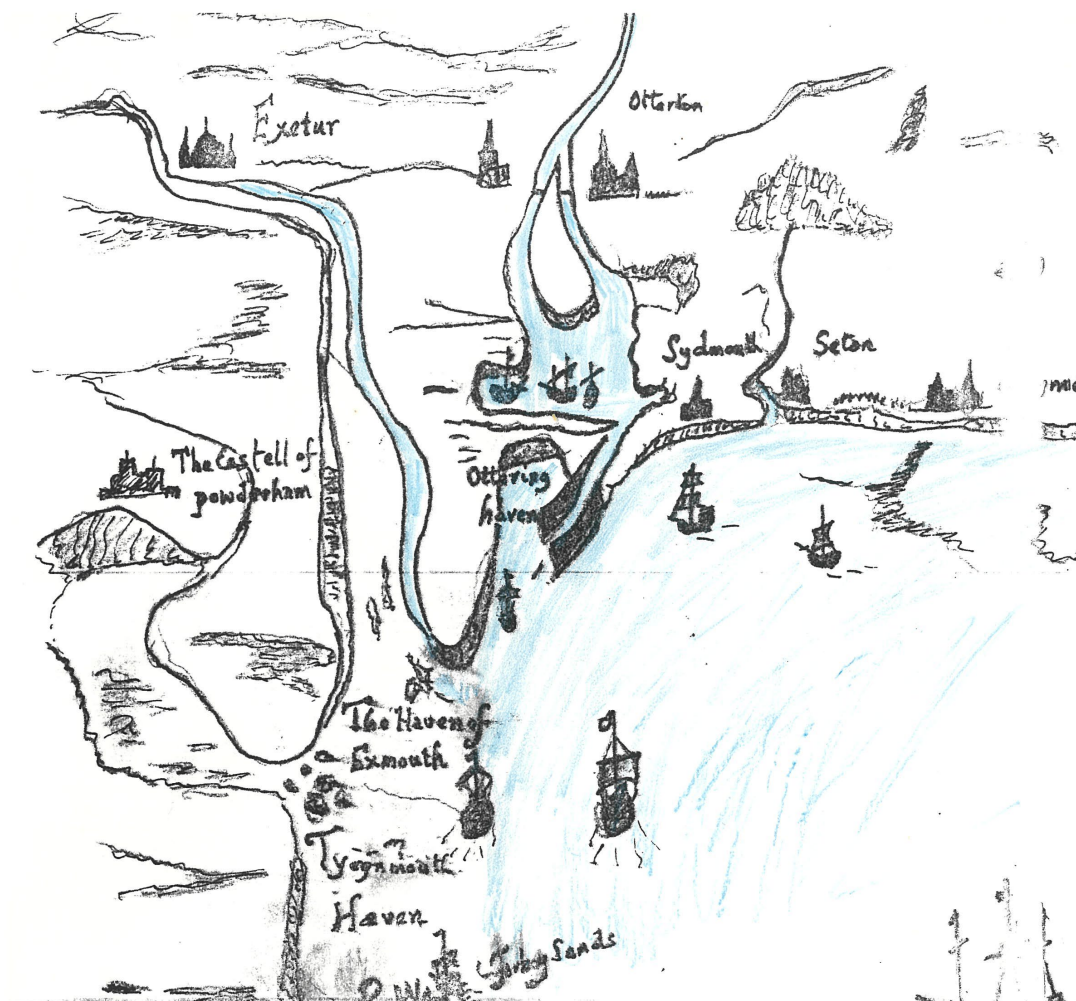


Figure 7. Carte historique du 16e siècle de la région de la basse vallée de l'Otter et de l'estuaire de l'Exe. Il s'agit de l'un des nombreux documents historiques découverts par un participant à l'atelier et partagés avec l'ensemble du groupe. Il s'agit d'une version corrompue d'une carte provenant de l'Atlas de Lord Burghley, un document du domaine public conservé dans la collection des dépôts royaux de la British Library.

Ceux qui pensaient que la rivière avait été mal gérée était de l'avis que le projet avait été proposé afin d'éviter les coûts ou les responsabilités liées à l'entretien de la rivière ou de la zone riveraine.

« Les motifs sont-ils que l'entretien de la vallée coûte très cher ? » (Harry)

Certains participants se sont également interrogés sur la motivation de la surélévation de South Farm Road. Ils savaient que des entreprises à South Farm avaient des liens avec Clinton Devon Estates et soupçonnaient que cette proposition visait uniquement à augmenter les opportunités commerciales ou de développement à cet endroit.

« South Farm est une source de revenus importante pour le domaine, et mon côté méfiant, en tant que riverain, et les habitants à qui je parle disent tous la même chose, à savoir que ça tombe vraiment bien pour le domaine [...] que South Farm Road soit reconstruite, ce qui va permettre d'entretenir tous les bureaux de South Farm. » (Noah)

Cette méfiance est peut-être le fruit d'un manque de compréhension d'un projet visible dans un paysage auquel la population locale a accès et qu'elle connaît bien. Ce manque de compréhension peut avoir été influencé par la complexité d'un projet à l'échelle du paysage et l'accessibilité des informations disponibles, comme abordé dans le thème 3.

« C'est le genre de projet qui se prête à de multiples rumeurs. » (Nicola)

Les participants à l'atelier ont estimé qu'une grande partie des informations données étaient contradictoires avec ce qui se passait réellement, ce qui a pu créer une confusion sur les objectifs du projet et la méfiance ressentie.

« Ce qu'[ils] font, c'est mettre en place une route surélevée de trois mètres avec des ponts à chaque extrémité, comme c'est le cas actuellement, et c'est revenir 200 ans en arrière ? Nous ne sommes pas tous stupides. » (John)

En raison de la contradiction perçue des informations, certains ont suggéré que l'équipe du projet les menaient en bateau.

« N'induisez pas en erreur et ne cachez pas d'informations au public, en particulier aux personnes les plus touchées. » (Noah)

Une suggestion similaire a été faite en réponse à l'évolution des informations.

« Ils ont publié un genre de forum aux questions qui dit que le risque d'inondation n'a pas augmenté. Ils ont changé ça, en douce. [...] [Ils] ont changé la réponse à la question "Y a-t-il une augmentation du risque d'inondation ?" en "non". Ils disent qu'"il existe un nombre d'endroits très limités où la hauteur des inondations a légèrement augmenté dans certaines circonstances extrêmes en prenant en compte le changement climatique. L'équipe de projet cherchera des moyens de garantir qu'aucune propriété ne soit affectée". Ce n'est pas un "non" ! » (Noah)

Ce participant a apporté avec lui un document qui détaillait une liste de points sur lesquels il estimait avoir été trompé. Il s'agissait de cas similaires à ceux décrits dans la citation précédente, ainsi que des descriptions de cas dans lesquels il avait le sentiment que des informations étaient cachées au public. Un extrait est donné en exemple à la figure 8.

Figure 8. Extrait d'un document fourni par un participant, énumérant des exemples de ce qu'il considère comme des informations trompeuses ou dissimulées. L'exemple donné figure dans la rubrique Informations non communiquées. (FRA est une abréviation de l'anglais Flood Risk Assessment, qui signifie évaluation des risques d'inondation).

The CH2M pre-planning FRA of August 2018 is referred to in the final FRA. It would give information about the flood risk assessment at that critical time in the project development when (as throughout) we were excluded from the Stakeholder Group

We have asked for a copy of the 2018 FRA. We have not been given a copy

Ce sentiment d'être induit en erreur a nui à leur confiance dans les partenaires du projet.

« Ça donne l'impression que ces gens ne savent pas ce qu'ils font. »
(Stephen)

Les participants ont donc suggéré que les processus de concertation devaient être transparents.

« S'il y avait eu une transparence et une ouverture totales et que vous pouviez formuler un jugement éclairé. » (Eric)

Afin d'établir et de maintenir la confiance dans le projet, les participants suggèrent que les projets soient transparents, ouverts et honnêtes sur ce qui est prévu. Par exemple, en responsabilisant davantage les citoyens dès le début de la phase de développement (comme abordé dans le thème 1) et en veillant à ce que les informations relatives au projet soient accessibles à différents publics (comme abordé dans le thème 3). Ces facteurs contribueront à améliorer la compréhension des objectifs du projet et de ses complexités par la communauté locale, y compris la compréhension des raisons ou de la manière dont les décisions ont été prises, réduisant ainsi tout sentiment de méfiance éventuel.

1.4.3. Thème 3 : Accessibilité de l'information

1.4.3.1. Comprendre les objectifs et les ambitions de l'aménagement du territoire

Le projet de restauration de la basse vallée de l'Otter implique un aménagement du territoire à grande échelle. Ce projet à multiples facettes prévoyait notamment de surélever une route, de déplacer un club de cricket, de modifier l'hydrologie, de créer un habitat de marais salants et de s'adapter à l'élévation prévue du niveau de la mer. Une telle complexité a pu faire qu'il était plus difficile de comprendre ce que l'on cherchait à accomplir dans le cadre de ce projet.

« Je pense que l'un des problèmes, c'est que, dès le départ, il y avait une légère confusion quant à la motivation exacte de la poursuite du projet. S'agissait-il de recréer la vallée historique ? [...] Était-ce pour restaurer l'habitat de la vallée de l'Exe ou était-ce purement un projet de protection contre les inondations ? » (Harry)

« Vous ne trouvez pas ça drôle que l'on débâte encore de certains principes fondamentaux de ce projet alors qu'il est presque terminé ? » (Stephen)

- « Donc ils veulent juste une nouvelle route South Farm là-haut, c'est ça qu'ils voulaient ? » (James) - « Qui sait quel était le motif, personne ne sait quel était le motif. » (Harry)

Un manque de compréhension des objectifs et des motivations du projet peut avoir contribué à un sentiment de méfiance.

« Dites-nous les choses telles qu'elles sont, ne nous mentez pas. Et c'est bien pour le tourisme, sept nouveaux postes d'observation, mais quand Otterton a dit "Attention, la circulation pourrait poser problème", on leur a répondu "Ne vous inquiétez pas, ce n'est pas un projet pour le tourisme, mais pour le changement climatique". » (John)

Outre la confusion sur les objectifs du projet, certains participants ont indiqué qu'en raison de l'ampleur et de la complexité du projet, il était difficile de le visualiser et de le comprendre, y compris les interactions avec une autre proposition de projet faite à la même époque pour la même zone (FAB Link).

« L'un de mes premiers problèmes avec la concertation est que j'ai eu le sentiment qu'il était très difficile pour les gens de saisir visuellement l'étendue et la portée du projet. » (Nicola)

Au moment de la consultation sur la planification, de nombreux documents ont été soumis pour examen, tels que des évaluations des risques d'inondation et des déclarations d'impact sur l'environnement. Conformément aux règles d'urbanisme, ces documents ont été mis à la disposition du public pendant la période de consultation publique. Toutefois, les participants ont signalé que les informations

étaient difficiles à lire et à comprendre, notamment dans le délai relativement court avant la clôture de la consultation.

« Je sais que Covid a compliqué les choses et tout le reste, mais nous avons soudainement entendu “Allez consulter tous les documents en ligne, nous voulons vos commentaires avant telle ou telle date”. La quantité de documents à assimiler, à évaluer, auxquels réfléchir, à se dire “Attendez, je ne vois pas où cela va nous mener. Et ça ? Qu’en est-il de ça ? Où puis-je trouver les réponses ?” ». (James)

Les informations disponibles ont également été jugées techniques, ce qui, selon les participants, les a rendues difficiles à comprendre pour les citoyens. Par exemple, une participante qui a assisté à un événement sur l'évaluation des options a estimé que les informations fournies étaient difficiles à interpréter.

« Je me suis sentie un peu dépassée par les questionnaires et les opinions [...] [Cela] manquait un peu d'explication, je suppose. Je ne m'attendais pas à être divertie, mais je pense qu'en tant que personne non spécialiste en la matière, je me suis dit “ça veut dire quoi ?” et il n'y avait pas vraiment assez de personnes autour à qui poser des questions. » (Nicola)

La question a été soulevée de savoir si le conseil local (qui a approuvé la demande de planification) avait la capacité d'évaluer toutes les informations fournies pour un projet d'une telle envergure avec autant d'exigences techniques. Cela a contribué à un sentiment de méfiance à l'égard des évaluations du projet (voir également la discussion du thème 4).

« J'estime que [le] conseil du district, à juste titre, n'a ni l'expertise ni la capacité de traiter une demande comme celle-ci. Il y a une évaluation des risques d'inondation à grande échelle, des évaluations environnementales, etc., etc. Et on a une équipe de trois ou quatre [agents] du district de l'East Devon qui ont toutes sortes d'autres responsabilités. [...] certaines des questions relatives à la modélisation et aux complexités des évaluations des risques d'inondation et d'autres aspects plus techniques, que je ne comprends pas du point de vue environnemental, nécessitent des connaissances spécialisées. J'ai donc demandé à l'époque s'ils envisageaient de faire appel à des experts pour vérifier ce que l'Agence pour l'environnement avait déclaré être correct et ils m'ont répondu par la négative. » (Sean)

Au vu des différents niveaux de compréhension des objectifs du projet au sein de la communauté, les partenaires du projet ont été amenés à consentir des efforts afin de dissiper les malentendus.

« Nous en avons détecté un exemple dans la correspondance [...] qui disait “Voilà ce que nous allons faire et n'hésitez pas à informer vos voisins que, contrairement à la rumeur, nous n'allons pas installer de passerelle sur l'estuaire”. » (John)

Certains participants ont indiqué qu'ils avaient assisté à une exposition récente sur le projet au Fairlynch Museum (à Budleigh Salterton), qui avait été bien accueillie.

« Il y a une très bonne exposition au musée de Fairlynch en ce moment, ce qui montre qu'ils essaient de rattraper les choses. Dans cette exposition, il y a des vidéos de plusieurs personnes interrogées qui donnent leurs opinions. » (Quentin)

« J'ai entendu dire que l'exposition allait durer deux ans, enfin simultanément, et [...] j'ai pensé que cela pouvait s'inscrire dans le cadre d'une action positive de sensibilisation du public qui est en cours. » (Nina)

Il a toutefois été suggéré qu'une concertation plus accessible, telle que l'exposition, aurait pu être réalisée plus tôt dans le projet afin de permettre aux citoyens de mieux comprendre et de discuter des propositions avant la finalisation de la conception et de la demande d'approbation de la planification.

« Il m'a semblé que c'était un très bon moyen non seulement de faire participer la communauté, mais aussi, dans le temps, sur plusieurs années, de raconter l'histoire de l'ensemble du projet, ce qui, à mon avis, aurait été vraiment utile. Cela n'a cependant jamais été fait et ce n'est que cette année qu'il y a enfin une exposition sur le projet au musée. » (Ned)

« Je pense que si tous les habitants de la ville avaient pu se rendre dans un endroit pour voir la modélisation et son fonctionnement, ils auraient tous compris le projet, quel que soit leur âge. On peut expliquer à un enfant "Tu vois, l'eau arrive par là et ressort par-là". » (John)

Les participants ont formulé plusieurs recommandations sur la manière de rendre l'information accessible au cours d'un processus de concertation. (Ces recommandations sont basées sur la compréhension et la connaissance des événements par les participants. Il ne faut pas en déduire que ces idées n'ont pas été comprises ni mises en œuvre par l'équipe du projet LORP). Les recommandations comprenaient de :

- recruter des professionnels de la concertation dès le début du processus.
 - « Les gens ordinaires aiment avoir toute l'histoire complète avec quelques détails scientifiques, mais le plus dur est d'impliquer les pédagogues et les experts afin de présenter les choses d'une manière non arrogante. » (Sean)
- s'abstenir d'utiliser un langage technique (ou jargon).
 - « Lors de ces réunions, il y avait tellement de jargon. J'en ai d'ailleurs noté quelques exemples. Ils voulaient assurer une gestion plus durable, améliorer le fonctionnement naturel, la qualité des habitats pour la faune et la flore et exploiter les processus naturels. [...] ça veut dire quoi tout ça ? » (Sean)
- partager des informations sur des supports en ligne et hors ligne afin de tenir compte des utilisateurs numériques et non numériques.

- « Les seules mises à jour disponibles sont sur Facebook, [...] et vu le nombre de personnes âgées dans la région, je sais que beaucoup ne vont pas sur Facebook. Et c'est le seul moyen de diffusion de l'information utilisé. » (Nina)
- Le fait d'investir dans des supports créatifs et visuels va aider les gens à visualiser les propositions. Cela pourrait inclure :
 - Un modèle physique ou une carte de la vallée et des changements proposés.
 - - « Vous savez, si on avait eu un modèle dès le premier jour, ça aurait été génial. » (Eric) - « Ça aurait été super. » (Nicola) [...] - « Donnez-nous un modèle pour que nous puissions voir les choses que vous proposez. » (Eric).
 - Une visualisation virtuelle des changements proposés.
 - « On peut faire beaucoup de choses avec des images virtuelles générées par ordinateur. Je ne sais pas pourquoi ils n'ont pas fait une courte vidéo. » (Nicola)
 - Des présentations en personne et des visites avec discussion du site.
 - « Je pense qu'il serait vraiment intéressant de faire une visite de la zone du site [...]. J'aimerais m'y rendre pour comprendre les choses. J'aimerais faire une visite de la zone de travaux pour comprendre et pouvoir poser des questions sur ce qui s'y fait et pourquoi. » (Ned)

L'amélioration de l'accessibilité de l'information pour les projets complexes à l'échelle du paysage peut faciliter la visualisation des objectifs du projet, ce qui permet aux citoyens de mieux les comprendre. Cela peut aussi contribuer à gagner leur confiance. Pour y parvenir, on peut avoir recours aux méthodes suivantes : recruter des professionnels de la concertation dès le début du processus, s'abstenir d'utiliser un langage technique, partager l'information sur plusieurs supports (en ligne et hors ligne), investir dans des supports créatifs ou visuels (par exemple, des modèles physiques ou virtuels ou des présentations en personne et des visites de sites).

1.4.4. Thème 4 : Incertitudes

Ce thème a trait à la concertation des citoyens sur fond d'incertitude. En particulier, les incertitudes concernant ce qu'ils considéraient comme des questions sans réponse à propos du projet ou les incertitudes sur les impacts du changement climatique.

1.4.4.1. Questions sans réponse

Plusieurs participants avaient des incertitudes quant aux impacts potentiels futurs du projet LORP et avaient des questions qui, selon eux, étaient restées sans réponse. Parmi les exemples de questions soulevées ici, on peut citer les impacts du tourisme sur le stationnement, l'augmentation potentielle du nombre de pratiquants de sports nautiques dans un habitat menacé, l'impact sur l'accès public dans la vallée, l'impact de l'érosion sur la péninsule de galets à l'embouchure de l'estuaire ou les impacts sur la décharge historique et la question de savoir si cela pourrait entraîner de futurs incidents de pollution.

Les raisons pour lesquelles les répondants ont estimé que ces questions étaient restées sans réponse sont multiples. Dans certains cas, cela était lié à la difficulté de comprendre le projet et l'accessibilité de l'information (voir le thème 3).

- « Quelqu'un se souvient-il, dans la première phase de planification, s'il existait un document comportant une véritable évaluation des risques autour de la décharge ? » (Nicola) - « Il y a tellement de documents. » (Eric) - « Oui, il y en a vraiment beaucoup. » (Nicola)

D'autres ont estimé que leurs questions restaient sans réponse car il était difficile d'identifier la personne à contacter ou par manque de réactivité aux questions soulevées, ce qui a conduit à un sentiment de frustration.

« Alors, vous écrivez à l'adresse e-mail pour demander pourquoi ce qui se passe se passe et on vous demande où vous avez obtenu cette [adresse e-mail]. On vous dit aussi de passer par les voies officielles [...] et il leur faut deux mois pour vous répondre. » (Noah)

« Je pense que je me suis senti frustré à partir de ce moment-là car j'avais l'impression de ne pas être écouté. » (Ned)

Les incertitudes persistantes étaient souvent associées à des sentiments d'inquiétude ou de préoccupation, ce qui a donné lieu à d'autres questions sur la gestion future du paysage, sur ce qui se passerait si les choses tournaient mal et sur la question de savoir qui serait responsable de résoudre ces problèmes.

« Bon, qu'en sera-t-il de la maintenance une fois le projet terminé ? » « Oh, il n'y a pas besoin d'entretien. » « D'accord, mais qui va payer en cas de problème ? » « Il n'y aura pas de problème. » « Si ma maison était inondée, je ne saurais pas à qui envoyer la facture. » (James)

« Qui va dire "Désolé, on s'attendait à ce que ça arrive, mais pas ça." Faut-il prendre des mesures correctives ou sommes-nous satisfaits que (b) se soit produit au lieu de (a), ou quoi ? » (Harry)

Afin de minimiser le potentiel de frustration ou d'inquiétude associé aux questions sans réponse, les participants ont suggéré de maximiser les opportunités de responsabilisation des citoyens dès le début (et à l'avenir) (Thème 1), de maximiser l'accessibilité de l'information pour une meilleure compréhension des projets (Thème 3) et de faire en sorte que les partenaires du projet répondent rapidement aux questions posées.

1.4.4.2. Incertitudes concernant les inondations

Certains des participants à l'atelier avaient personnellement observé des inondations (par exemple au club de cricket) ou avaient eu une expérience personnelle d'inondation de leur propre propriété. Des expériences d'inondation ont été partagées avec le groupe, qui étaient manifestement personnelles et émotionnelles, et les personnes touchées avaient pris des mesures préparatoires en cas d'éventuelles inondations futures. Un participant dont la maison avait déjà été inondée (voir la photo de la figure 9, reproduite avec son autorisation) a raconté ce qu'il avait ressenti lors d'une inondation.

« Bien sûr, une inondation ne fait pas de bruit. On se réveille au milieu de la nuit et on se rend compte que le champ est plein d'eau. Je suis donc resté assis là, avec une lampe de poche, à regarder l'eau monter, monter, monter et encore monter. Je consulte aussi les horaires des marées parce que je sais que si la marée est haute dans l'estuaire de l'Otter, l'eau ne va pas s'écouler et va continuer à monter. Je reste assis là et l'eau arrive [presque] au niveau de ma porte d'entrée. [...] J'ai plusieurs sacs de sable et d'autres choses que je vais mettre dehors. On se retranche sur la colline et j'ai emprunté le canoë de mon fils pour que nous puissions quitter notre maison. » (James)

Figure 9. Photographie prise par un participant depuis la fenêtre de sa chambre lors d'une inondation dans la vallée de l'Otter en juillet 2012. L'image montre l'inondation des champs adjacents et de la route, jusqu'aux murs de sa propriété.



Ce compte-rendu contient des preuves de ses observations sur la façon dont les inondations peuvent interagir avec les marées. D'après ses observations, les eaux de crue ne peuvent pas s'écouler des champs adjacents à leur propriété en période de marée haute. Plusieurs participants du même avis se sont inquiétés de l'impact potentiel du projet de restauration de la basse vallée de l'Otter sur les inondations en période de marée haute, lorsque l'eau de mer remonterait plus haut dans la vallée. Les participants craignent que cela n'exacerbe le risque d'inondation de leurs propriétés lorsqu'une inondation coïncide avec une marée haute, car toute l'eau devrait s'écouler par le même chemin.

« Si le seau est déjà plein, on ne peut pas y mettre plus d'eau si le trou reste de la même taille. » (Eric)

Ces participants ont fait état d'un sentiment d'exclusion des discussions au cours de la phase de développement (voir le Thème 1) et ont tenté de soulever des questions sur l'évaluation des risques d'inondation qui avait été entreprise. En réponse, ils ont déclaré avoir été informés que l'évaluation des risques d'inondation avait indiqué que le projet LORP n'entraînerait pas d'augmentation des risques d'inondation pour

leurs propriétés. Ayant déjà vécu une inondation, ces participants ont continué à s'enquérir de la modélisation qui avait été effectuée et à demander si elle avait inclus des scénarios d'inondation fluviale coïncidant avec une marée haute. Ces participants ont estimé ne pas avoir été en mesure de communiquer directement avec les personnes ayant réalisé la modélisation et ont jugé qu'ils n'avaient pas reçu de réponses adéquates à leurs questions.

« Vous auriez pu avoir l'occasion de vous demander ce qui allait se passer. »
(John)

« C'est presque un mantra, dans le sens où ils n'acceptent vraiment aucune critique ni suggestion ou quoi que ce soit d'autre. C'est toujours "Non. Le risque d'inondation n'a pas augmenté, comme le stipule l'évaluation des risques d'inondation". » (Simon)

« Je soupçonne les personnes de l'Agence pour l'environnement avec lesquelles nous nous entretenons, et que nous avons rencontré à deux reprises, de ne pas elles-mêmes être au fait de la science. Elles se fient à ce qu'une autre personne leur a dit. Alors, quand on leur pose des questions précises, elles nous répondent que c'est ce que le modèle dit. D'accord, mais qu'en est-il de ça ou de ça ? » (James)

Par conséquent, ces participants avaient très peu confiance en la modélisation qui avait été réalisée et, par extension, en les impacts du programme en lui-même.

« Qu'en est-il de la précision de la modélisation ? Ce modèle comprend un grand nombre de variables et les modèles ne sont pas parfaits. [...] C'est pourquoi je suis un peu sceptique quant à ce programme, du point de vue de ce qui pourrait en résulter. » (Simon)

En plus de veiller à ce que les personnes les plus directement touchées soient impliquées (voir le Thème 1), les participants ont suggéré la possibilité d'une concertation directe avec les spécialistes de la modélisation afin de comprendre les impacts et de modéliser l'impact des scénarios en se basant sur les connaissances locales. Cela pourrait contribuer à combler le fossé entre les connaissances des résidents et celles des spécialistes et à inspirer confiance dans les évaluations des risques d'inondation en vue d'atténuer les inquiétudes.

1.4.4.3. Incertitudes quant aux impacts du changement climatique

Les participants ont reconnu que le changement climatique est une réalité et qu'il aura des impacts futurs auxquels les citoyens pourraient devoir se préparer. Une personne qui apprécie la faune et la flore de la vallée et qui s'est identifiée comme étant impliquée dans le soutien des mouvements environnementaux a tenu à souligner la nécessité de s'adapter aux conséquences potentielles du changement climatique. Selon elle, le projet LORP contribuerait à cet objectif.

« Cela fait trente ans ou plus que je pense que le changement climatique, les conséquences environnementales et le changement sont difficiles. Mais, il faut faire confiance à la végétation et à la plantation et à la transformation d'un environnement qui, ici, je pense, a été construit par l'homme avec des aqueducs, des égouts et autres. [...] J'ai toujours pensé que j'étais pour. [...] J'ai simplement dit qu'il fallait le faire et j'espère que cela sera bénéfique pour nous, les humains et tous les autres. Et donc, je me dis "Allez-y, continuez. Voyons ce qui va se passer", même si j'ai trouvé cela assez dévastateur ces derniers mois. » (Madelyn)

Une autre personne qui a soutenu le projet était enthousiasmée par la perspective d'une vision à long terme.

« Je pense que la raison pour laquelle ce projet m'enthousiasme vraiment est qu'au moins quelqu'un pense au long terme. Le problème des politiciens, des économistes, des propriétaires terriens et des universitaires est qu'ils ne voient toujours que le court terme et qu'ils vont tout de même de l'avant. Enfin, ce projet pense aux prochaines cinquante années en étudiant les données pour planifier » (Ben)

Alors que les autres participants s'accordent à dire que le changement climatique aura des impacts, certains expriment des incertitudes quant à la nature de ces impacts et doutent que le projet LORP soit la meilleure approche pour résoudre le problème.

« On fait des suppositions, des estimations, il faut bien que quelqu'un fasse une estimation, mais dépenser 15 millions [...] pour quelque chose qui se produira peut-être dans une certaine mesure, sans savoir dans quelle mesure exactement, c'est un peu comme si nous devions le faire parce que [...] nous voulons démontrer que nous nous soucions de l'avenir et qu'on nous a dit que nos politiques sont toutes axées sur le changement climatique et qu'une grande partie de ce que nous ferons à l'avenir sera de s'occuper du changement climatique. » (Sean)

« Ils ont dit qu'il n'y aurait aucun risque, mais maintenant il se peut qu'il y en ait en fonction des changements climatiques à venir, ça change sans arrêt. C'est quelque chose d'imprévisible. » (Stephen)

Ainsi, alors que le groupe s'accorde sur le fait que le changement climatique est bien une réalité, les avis divergent sur les risques encourus dans la basse vallée de l'Otter et, pour certains, ces incertitudes ont contribué à remettre en question l'approche adoptée par le projet LORP. Les participants ont donc suggéré que la concertation commence par des discussions sur le changement climatique et les risques environnementaux au niveau local avant de discuter des solutions proposées.

« J'aurais aimé avoir un atelier sur le changement climatique, pour commencer. Le prochain atelier porterait sur le changement climatique et les communautés côtières et le suivant sur le changement climatique et son impact sur la rivière Otter. Des ateliers qui reviennent à l'essentiel, sans penser que nous comprenons tous le changement climatique, car ce n'est probablement pas le cas. » (Harry)

Pour répondre aux différentes interprétations de l'impact du changement climatique au sein de la communauté et pour l'aider à comprendre comment le projet peut aider face aux impacts prévus, une implication des acteurs en amont pourrait commencer par une discussion sur le changement climatique et les risques au niveau local avant de présenter et de discuter des idées ou des solutions proposées pour y faire face.

2. Projet de restauration de la basse vallée de l'Otter : Entretiens avec les parties prenantes

Dans cette section, nous décrivons les contributions des entretiens avec les chefs de projet et les représentants des parties prenantes.

2.1 Synthèse des résultats

Dix entretiens ont été menés avec des partenaires du projet, des représentants des groupes de parties prenantes et des représentants d'organisations. Leurs expériences variées ont permis d'identifier une série d'enseignements qui, dans de nombreux cas, viennent compléter les conclusions des ateliers avec les riverains ([Section 1](#)).

Six thèmes ont été identifiés. Le premier (« Concertation continue ») est de nature temporelle et détaille l'enseignement lié aux différentes phases de la concertation au fil du temps. Les quatre thèmes suivants concernent les principes généraux de la concertation (« Représentation des groupes de parties prenantes », « Capacité à contribuer », « Confiance » et « Accessibilité de l'information »). Le dernier thème (« Négocier avec les influences externes ») reconnaît que les influences externes susceptibles de limiter ou de remettre en question le processus de concertation devront être prises en compte. Les enseignements tirés de ces thèmes sont examinés avec preuves à l'appui dans les pages suivantes, mais peuvent être résumés comme suit :

Concertation continue

- La concertation est un processus continu qui nécessite un engagement dès le départ et à l'avenir.
- Avant le premier contact, il faut réfléchir au contexte social local, y compris aux dynamiques de pouvoir potentielles ou aux relations préexistantes. Envisagez d'allouer des ressources à un modérateur de concertation indépendant.
- Communiquez très tôt avec les groupes clés. Reconnaissez les connaissances qu'ils peuvent apporter et cherchez à comprendre leur point de vue sur la question avant de proposer des idées de solution.
- Maintenez la dynamique du processus de concertation tout au long du développement du projet, avec des réunions/événements réguliers et des communications actualisées. Veillez à ne pas laisser s'écouler trop de temps entre les événements de concertation.
- Réfléchissez à l'avance à la manière dont la concertation peut évoluer à l'avenir, après le développement.

Négocier avec les influences extérieures

- Il est probable que des facteurs externes limitent ce qui est possible dans le cadre d'une approche optimale de la concertation. Les influences susceptibles de limiter la capacité à adopter une approche optimale de la concertation peuvent inclure des événements imprévus et de la conjoncture nationale, auxquels il faudra adapter les processus de concertation, les ressources financières ou les exigences des bailleurs de fonds, qui peuvent limiter ce qu'il est possible de réaliser, les exigences légales ou réglementaires à respecter et les facteurs organisationnels, tels que les différents objectifs ou motifs des organisations, la capacité à prendre part aux discussions autant qu'on le souhaiterait ou encore la rotation du personnel entraînant une perte de tout dialogue antérieur.

Représentation des groupes de parties prenantes

- Un groupe de parties prenantes peut être un forum bien accueilli pour l'échange de connaissances et le retour d'information entre les groupes représentés.
- Les parties prenantes et les groupes de citoyens doivent avoir la possibilité d'être représentés. Cela inclut les résidents vivant à proximité du site du projet, qui ne sont peut-être pas encore représentés par une organisation désignée.

Capacité à contribuer

- Soyez ouvert au retour d'information dès le début du processus, lorsqu'il est plus facile de responsabiliser les groupes dans la conception du projet.
- Certains groupes peuvent faire preuve d'indifférence face à une proposition. Cherchez à susciter leur intérêt (en utilisant éventuellement des approches créatives et variées) et à comprendre les raisons pour lesquelles ils ne se sont pas impliqués auparavant.

Confiance

- Reconnaissez et prenez en compte les dynamiques de pouvoir préexistantes entre les personnes qui proposent un projet et les citoyens.
- Une ouverture et une concertation transparente sont susceptibles de résulter en une plus grande confiance entre les groupes et les partenaires du projet.
- En cas de méfiance, vous pourriez envisager de recruter un évaluateur indépendant pour examiner les évaluations réalisées pour un projet (par exemple, les évaluations des risques d'inondation ou des impacts environnementaux) afin de regagner la confiance.

Accessibilité de l'information

- Diffusez l'information par de multiples méthodes en cherchant à atteindre autant de groupes différents que possible.
- Les programmes complexes peuvent être difficiles à communiquer et les informations devront être rendues accessibles à différents publics. Envisagez de les

décomposer en petites parties plus faciles à comprendre ou d'utiliser des méthodes créatives pour aider les citoyens à visualiser une proposition. Les groupes impliqués dès le début pourront en avoir une meilleure compréhension.

- Répondez aux demandes de renseignements de manière rapide et informative. Envisagez de désigner un point de contact.
- Établissez dès le début une présence officielle du projet sur les réseaux sociaux.

2.2 Participants

Dix-huit invitations à des entretiens ont été envoyées à des personnes représentant des partenaires du projet ou des groupes de parties prenantes. Ces derniers ont été définis comme des membres du groupe de parties prenantes ou des représentants de groupes de citoyens identifiés par l'analyse documentaire. Un récapitulatif des participants est fourni dans le **tableau 4**. Dix personnes ont accepté l'invitation (trois femmes et sept hommes). Sur les huit autres invitations, deux ont été déclinées et six sont restées sans réponse, même après des rappels. Les participants comprennent des chefs de projet et des représentants des parties prenantes et des groupes de citoyens.

Tableau 4. Récapitulatif des participants aux entretiens, avec des pseudonymes fictifs pour protéger leur identité.

Pseudonyme	Rôle	Impliqué(e) depuis
Rick	Chef de projet	Lancement du projet
Larry	Chef de projet	Lancement du projet
Bella	Employée du partenaire d'exécution	Lancement du projet
Jessica	Employée du partenaire d'exécution	Automne 2015, lorsqu'elle a rejoint son organisation
Zoe	Membre du groupe de pilotage et du groupe de pilotage technique	Mai 2019, après avoir succédé à une personne ayant changé de rôle au sein de son organisation
Scott	Membre du groupe de pilotage	Premières étapes, après les présentations des chefs de projet à son organisation
Brendan	Membre du groupe de pilotage	Premières étapes
Cormac	Membre du groupe de pilotage	Élargissement du groupe de parties prenantes en 2016, après avoir été nommé par les résidents de sa communauté
Peter	Représentant d'une association de riverains	Aucune implication dans le groupe des parties prenantes En dialogue avec l'équipe du projet depuis la période de consultation de planification (fin 2019)
Riley	Membre du groupe de pilotage	Équipe du projet en concertation avec l'organisation depuis les premières étapes, représentée dans le groupe de pilotage depuis septembre 2019 (pas par le participant à l'entretien)

2.3. Discussion des résultats

Comme indiqué à la [Section iv](#), il s'agit de l'opinion de personnes réelles et dont nous encourageons la lecture dans le respect de leurs contributions. Cette discussion représente les opinions, les connaissances et les suggestions des participants, qui s'appuient sur leurs parcours, leurs expériences et leurs intérêts personnels. Les opinions et interprétations exprimées ici sont celles des participants uniquement et ne représentent pas nécessairement celles de la communauté au sens plus large. Le rôle des chercheurs est de les interpréter et de les articuler et non de les juger. Le rôle des chercheurs n'est pas non plus de porter un jugement sur le processus de concertation du projet. Aucune critique n'est sous-entendue. Les recommandations de mobilisation exprimées sont celles d'un projet idéal.

2.3.1. Concertation continue

Ces entretiens ont clairement montré que la concertation sera un processus continu, nécessitant une implication dès le début du projet, tout au long du développement et à l'avenir. Alors que certains principes de concertation sont abordés dans les pages suivantes, dans ce premier thème, nous discutons de l'enseignement qui s'applique aux différentes étapes de la concertation dans le temps, à savoir la compréhension initiale des dynamiques sociales préexistantes, l'implication des acteurs en amont, le maintien de la dynamique de concertation, ainsi que l'anticipation de l'avenir du processus.

(Il est à noter que, bien que nous fassions référence aux activités de concertation entreprises, nous ne détaillons pas l'ensemble du processus de concertation entrepris dans le développement du projet de restauration de la basse vallée de l'Otter dans ces pages, car un rapport détaillé et documenté de l'histoire de la concertation est disponible dans la [Section 1.1 du Rapport 1](#)).

2.3.1.1. Compréhension initiale de la dynamique sociale préexistante

Lors de la planification de la première campagne de mobilisation, les participants ont souligné la nécessité d'un certain degré de préparation pour comprendre le contexte local et social dans lequel le projet se déroule. Il a notamment été conseillé de reconnaître les dynamiques de pouvoir préexistantes ou les relations locales susceptibles d'avoir une incidence sur le processus de concertation.

Dans ce cas, les partenaires du projet ont des antécédents établis qui peuvent être perçus de diverses manières par les citoyens. Clinton Devon Estates est l'un des principaux propriétaires fonciers de la région depuis 1299 et l'Agence pour l'environnement est un organisme gouvernemental national. Les personnes interrogées ont mentionné le fait que les citoyens pouvaient déjà avoir une opinion de ces organisations, susceptible d'influencer leurs perceptions de la concertation pour le projet LORP.

« Lorsque l'on a affaire à un domaine, on n'aborde pas cette relation ou cette expérience avec une page blanche [...], mais avec l'expérience qu'on a déjà eue avec le domaine en question. [...] Nous sommes donc confrontés à des expériences positives et négatives. Et il en est probablement de même pour l'Agence pour l'environnement. » (Jessica)

Les personnes interrogées ont notamment reconnu l'existence d'un sentiment que les grandes organisations détiennent un plus grand pouvoir dans la prise de décision locale.

« Je pense qu'ils se sont peut-être dis "grosse organisation, grand domaine, beaucoup d'expériences passées", [l'Agence pour l'environnement] a beaucoup d'antécédents aussi et est assez impuissante face à ce qu'ils considèrent comme un changement inévitable. Ils partaient du principe que, quoi qu'ils disent, nous n'allions pas les écouter. » (Rick)

Résidente locale, Jessica travaillait pour une grande entreprise. Elle a déclaré avoir des connaissances de la dynamique sociale dans la région, ce qui, selon elle, lui a fourni un contexte important pour comprendre le projet.

« J'ai passé beaucoup de temps à essayer d'expliquer les subtilités, les nuances d'un village ou d'une personne en particulier et j'ai eu l'impression que ce niveau de détail n'était pas pertinent pour un projet de cette taille, mais je ne suis pas d'accord. Je pense qu'il est important d'avoir quelqu'un qui connaisse parfaitement la population locale. » (Jessica)

Il a été suggéré que les partenaires du projet reconnaissent le contexte social local dans lequel le projet allait être réalisé, réfléchissent dès le départ aux dynamiques de pouvoir potentielles et aux relations entre les responsables du projet, les parties prenantes et les citoyens.

« Je pense qu'il faut comprendre le paysage. On a d'un côté un organisme ou un individu qui veut changer quelque chose et de l'autre d'autres organismes qui vont être touchés par ce changement. Je pense donc qu'avant de faire quoi que ce soit, il faut se demander à quel paysage on a affaire. Qui sont-ils ? Qui sommes-nous ? Comment nous perçoivent-ils ? » (Rick)

En cas de déséquilibre potentiel des pouvoirs, une suggestion pourrait être d'allouer des ressources à une partie indépendante pour modérer le processus de concertation.

« Il y a un déséquilibre de pouvoir, cela ne fait aucun doute, nous sommes un grand domaine, nous sommes perçus comme ayant beaucoup d'argent, nous avons le contrôle de la terre, [...] [et les gens pensent que nous] pouvons faire ce que [nous] voulons et que l'opinion des personnes ordinaires ne compte pas [...]. Est-ce que nous aurions pu avoir une personne indépendante pour modérer tout cela dès le début ? Je ne sais pas comment on aurait pu le financer. Peut-être, mais nous avons essayé de le faire en ayant [...] une présidence indépendante [du] groupe des parties prenantes. » (Rick)

Le contexte social local doit être pris en compte dans la préparation d'un processus de concertation en reconnaissant les dynamiques de pouvoir préexistantes et les relations avec et entre les partenaires, les parties prenantes et les citoyens.

(Voir la [Section 2.3.3](#) sur la représentation des groupes de parties prenantes et la [Section 1.1.8 du Rapport 1](#)).

2.3.1.2. Implication des acteurs en amont

La concertation pour le projet de restauration de la basse vallée de l'Otter a commencé par une réunion initiale, organisée par Clinton Devon Estates et rassemblant un groupe initial de représentants des parties prenantes identifiées comme ayant des intérêts potentiels dans la région.

« ... en pensant aux personnes dont nous allons devoir obtenir le consentement. Qui sont les autres acteurs clés dans la région ? » (Larry)

Les personnes interrogées ont indiqué que lors de ces discussions, le projet n'était qu'une idée conceptuelle.

« J'ai eu l'impression que la première réunion était très précoce et je pense que les réponses qui nous ont été données étaient vagues, probablement parce que, à ce stade, personne ne savait vraiment ce qu'allait impliquer la demande officielle. » (Rick)

Bien que le projet n'était considéré que comme une idée conceptuelle à ce stade, Rick a indiqué que le groupe de parties prenantes avait été créé pour « mettre en place un processus officiel ». L'un des représentants invités explique qu'il a perçu son invitation à s'impliquer dès le début comme une chose positive.

« Nous sommes très heureux d'avoir été impliqués avant que la demande de planification ne soit déposée et que la conception ne soit finalisée. Nous sommes ravis d'avoir pu participer à cette concertation, aux réunions qui ont été régulièrement organisées. » (Zoé)

À cette époque, il n'y avait pas de plan de concertation officiel, mais des discussions ont eu lieu sur ce qui était faisable avec les exploitations agricoles locales et le club de cricket et, peu de temps après, plusieurs événements éphémères ont été organisés dans la région locale. Leur objectif était de présenter l'idée des partenaires du projet dans au niveau local avec l'intention déclarée d'explorer la réponse locale.

« Ce n'était pas vraiment officiel et il ne s'agissait pas encore vraiment d'un projet en tant que tel [...]. Je pense que vous avez la liste de ces événements où l'on a essayé de partager des idées, du moins, c'est ce que nous pensions à l'époque. "Que penseriez-vous de ceci ?" Il y a eu des événements éphémères [à plusieurs endroits]. Et au début, c'était très bien. Les gens comprenaient et tout se passait bien, mais je dirais qu'il n'y avait pas de stratégie de concertation. Je pense que nous faisons ce que nous pensions

être le mieux pour essayer... parce que dans notre esprit, nous étions très loin d'avoir un projet officiel. » (Rick)

Face à certaines des réactions à ces événements éphémères, les proposant se sont rendus compte qu'il se pouvait que la réponse des citoyens soit plus importante que prévue et qu'il fallait donc envisager une concertation plus sérieusement.

« La première étape, au cours de laquelle nous échangeons simplement des idées parce que nous ignorions totalement si techniquement c'était possible, c'était à South Farm où nous avons pris part à [...] une discussion très conceptuelle, du genre "Que penseriez-vous si la route de South Farm était inondée lors des marées ?" [...] Et puis, il y a eu cette réunion où il y a eu une très forte opposition "Non, vous ne pouvez pas faire ça" et c'était presque comme s'ils disaient "Vous allez faire ça, nous ne voulons pas que vous fassiez ça", à quoi nous avons répondu "Ce n'est pas ce que nous allons faire". À ce moment-là, nous avons réalisé que nous devrions peut-être faire preuve d'un peu plus [pause], je ne sais pas, de professionnalisme. C'était la première fois où nous avons réalisé que cela devenait plus difficile que nous l'avions pensé. » (Rick)

Dans notre analyse documentaire précédente, nous décrivons comment cet événement a été perçu par certains comme un événement qui avait informé les résidents de South Farm d'une proposition à option unique, plutôt que comme une occasion de contribuer à la conception du projet. Une tension similaire a régné lors d'un événement organisé spécifiquement pour les résidents de Granary Lane, au cours duquel ils ont fait savoir qu'ils ne s'étaient pas sentis représentés lors de l'élaboration des plans avant ce stade. Ces événements ont ensuite conduit à l'élargissement du groupe de parties prenantes afin que les riverains de Granary Lane soient représentés aux côtés de ceux de South Farm Road (voir la [Section 2.3.3](#) sur la représentation du groupe de parties prenantes et la [Section 1.1.8 du Rapport 1](#)).

Les partenaires du projet interrogés ont reconnu ces difficultés et ont admis que l'implication des acteurs en amont aurait pu être améliorée, avec un groupe de parties prenantes plus étoffé à un stade antérieur...

« L'élargissement du groupe [de parties prenantes] en vue d'inclure divers membres du public a permis de désamorcer une grande partie des critiques. Avec le recul, nous aurions pu mieux nous y prendre pour commencer et peut-être éviter certains des problèmes que nous avons rencontrés. » (Rick)

...et en s'étant préparés aux sensibilités émotionnelles des riverains que les propositions de changement du paysage peuvent susciter.

« Il s'agit d'un paysage qui n'a pas changé depuis 200 ans et du rejet absolu du projet par les gens au départ, car il allait détruire le paysage qu'ils connaissaient. Je pense que, en tant qu'équipe, nous nous sommes sentis... Pour moi, en particulier, lorsque je me suis rendue sur place et que toute la végétation avait disparu, j'ai eu une réaction très émotive. Et en fait, cela m'a donné un léger aperçu de... et je comprends tout à fait pourquoi nous le

faisons et je soutiens ce projet, mais j'ai vraiment réalisé et compris la passion des riverains et que, à mon avis, nous avons sous-estimée... On pourrait penser, c'est nos terres, nous allons en faire ce que nous voulons, cela n'affecte personne d'autre... et je pense que nous avons sous-estimé cela. » (Jessica)

Une personne interrogée a conseillé de bien réfléchir à une implication des acteurs en amont.

« Il faudrait y penser dès le début et faire une liste des choses à faire, comme de savoir qui sera concerné, ce qu'ils ont à offrir, ce qu'ils savent. Je pense que ça pourrait être utile. Comment peuvent-ils soutenir le projet et comment peuvent-ils s'y opposer ? C'est une analyse certes classique, mais nous devons déterminer leur contribution potentielle et leurs connaissances. »
(Rick)

On peut envisager de faire appel à un professionnel de la concertation pour un processus plus efficace.

« Avec ce que nous savons maintenant, je pense que nous aurions probablement demandé davantage de conseils professionnels, en sachant que nous pensions avoir commencé la concertation relativement tôt. Je pense que nous aurions été un peu plus attentifs à ce qui pouvait entraver nos progrès et à la manière de bien le faire. » (Rick)

« Je pense qu'une fois que nous avons été en mesure de rassembler suffisamment de ressources et d'impliquer des professionnels de la concertation, les choses se sont beaucoup mieux passées. Ce qui, je pense, est un aspect intéressant, car cela montre qu'il vaut vraiment la peine d'avoir des gens qui savent ce qu'ils font. » (Larry)

Enfin, il a été rapporté que les idées initiales avaient été perçues par certains comme une proposition prédéterminée à laquelle les riverains n'avaient pas le sentiment de pouvoir contribuer. Dans les [Sections 1.3.1.1 et 1.3.4](#), les participants à l'atelier ont exprimé le souhait de discuter du « problème » avant de proposer des idées de solution. Les conclusions des entretiens ont confirmé cette suggestion et nous recommandons de commencer par consentir des efforts plus importants afin de reconnaître et de comprendre les connaissances locales avant de formaliser une proposition.

« Nous aurions peut-être, dès le début, pu simplement dire “D'accord, est-ce que vous voyez un quelconque problème avec cette vallée ?” à d'autres personnes, presque à l'aveuglette. “Et y a-t-il des choses que vous aimeriez voir différemment ?” “Et comment dirigeriez-vous ce projet ?” [...] Nous sommes peut-être passés à côté de cette phase en disant “Nous pensons qu'il y a un problème, voici le problème et nous allons essayer de le résoudre”. » (Rick)

Une implication des acteurs en amont est susceptible d'être accueillie plus favorablement qu'un travail de sensibilisation effectué plus tard. C'est pourquoi nous recommandons d'impliquer les groupes principaux le plus tôt possible, en tenant compte des connaissances qu'ils peuvent apporter et des discussions sur le « problème » avant d'introduire des idées pour la solution. La concertation doit être réalisée avec précaution et tact en adoptant un ton inclusif dès le départ.

2.3.1.3. Maintenir la dynamique du processus de concertation

Une fois la concertation commencée, elle devra se poursuivre tout au long du développement du projet. Dans ce cas, un groupe initial de parties prenantes a été créé en 2013 et a ensuite suivi tout le développement du projet jusqu'au moment de l'approbation de la planification (sans oublier l'inclusion de représentants d'autres groupes de riverains en 2016).

« Je pense que le groupe des parties prenantes a été un bon véhicule, et ce, tout au long du processus. » (Rick)

« Je suis resté activement impliqué par le biais de ce groupe, qui a tenu des réunions de plus en plus fréquentes. » (Brendan)

« Je pense que la communication autour du projet est essentielle, comme pour tout. [...] C'est vraiment important avec ce genre de projet. Il faut éviter à tout prix le manque d'information. » (Brendan)

(Une fois l'autorisation de planification accordée, le groupe de parties prenantes s'est transformé en groupe de liaison pour la période de mise en œuvre. Cette période se situe en dehors du champ de recherche de ces rapports, mais au moment de la rédaction, les détails et les comptes-rendus des réunions du groupe de liaison sont disponibles sur

<http://lowerotterrestorationproject.co.uk/resources.html>).

Des efforts supplémentaires pour maintenir un dialogue régulier avec certaines parties prenantes ont également été signalés comme importants, notamment au cours de la phase de développement du projet.

« Il faut maintenir la communication. On peut penser que parce que l'on prend part à une conversation, tous les autres le font aussi. Ainsi, et notamment du point de vue de la gestion du domaine, nous nous efforçons, dans la limite du temps disponible, de rencontrer nos locataires et de rester en contact avec eux. [...] de continuer simplement à leur parler et à les informer. Étant donné que la conception de ce projet n'est pas entièrement finalisée, sa complexité émerge progressivement et nous oblige à apporter des changements. Nous devons donc nous assurer de les tenir au courant de cette conversation. » (Bella)

[Une recommandation] pour les parties prenantes techniques, si vous voulez, est d'avoir [...] un plan pour les réunions de consultation avec des dates, ou au moins des dates provisoires à noter dans votre emploi du temps, tous les mois ou autre. C'est très utile. » (Zoe)

Parallèlement à l'implication des locataires, l'équipe du projet a indiqué qu'elle s'efforçait d'actualiser le plus possible les documents en ligne pour qu'ils soient accessibles au public.

« Les [pages de questions-réponses] ont été vraiment, vraiment importantes tout au long du processus. Elles se trouvent actuellement sur le site web [...] et nous les mettons à jour. Au fur et à mesure que de nouvelles questions

nous parviennent, nous les mettons à jour. Il y en a probablement beaucoup maintenant. » (Jessica)

Des événements de concertation ont également été organisés pour le public, mais Peter a estimé qu'ils étaient très espacés dans le temps, ce qui a renforcé le sentiment d'exclusion dans le processus décisionnel.

« Je pense qu'il y a eu un écart énorme entre les options qui ont été [présentées] à l'église méthodiste, alors qu'ils n'avaient pas encore décidé de ce qu'ils voulaient faire, et la demande de planification qui a été annoncée en septembre 2020, il me semble. (...) Entre 2018/19, peu importe la date exacte, et l'apparition de la demande de planification, [ils] n'ont rien fait en termes de réunions publiques. Ils vous diront que c'était à cause de la Covid [...], mais cela ne les a pas empêchés de poursuivre le projet. Par contre, cela les a empêchés de consulter et de parler aux gens à ce sujet. Ils n'avaient eux-mêmes rien organisé en termes de concertation. » (Peter)

Ce sentiment a été repris par Riley, qui a suggéré que d'autres événements de concertation publique auraient dû être organisés entre l'évaluation des options et la demande de planification, alors que les plans étaient encore en cours d'élaboration.

« J'aurais apprécié qu'à mi-parcours du projet, une réunion publique soit organisée pour inviter toute la communauté, dans une salle publique [...]. Une réunion pour présenter les progrès réalisés à la moitié de cette phase du projet, [...] ce qui s'est bien passé, ce qui s'est mal passé, où nous en étions en termes de calendrier, de financement, etc. Une réunion très détaillée à un moment précis. [...] On pourrait accorder un peu plus de temps entre la finalisation du concept et la demande pour organiser d'autres réunions sur les différents sites [...] et s'assurer que tous ceux qui veulent y aller reçoivent l'information avant que la demande ne soit déposée. [...] Il est important de mettre l'accent sur le ressenti des populations locales. Pour moi, il faut obtenir le plus de retour possible des riverains avant que la demande officielle ne soit déposée, afin d'écouter ce qu'ils ont à dire et, si nécessaire, de prendre des mesures en fonction de leurs observations. » (Riley)

Ces expériences démontrent la nécessité d'un maintien de la dynamique du processus de concertation tout au long du développement du projet, tant avec le public qu'avec les parties prenantes. Il s'agit notamment d'assurer la continuité des réunions du groupe des parties prenantes, de réduire au minimum le délai entre les événements publics et de tenir à jour les communications relatives au projet.

2.3.1.4. Anticiper l'avenir du processus

Les personnes interrogées ont fait part de commentaires sur la concertation au-delà de l'approbation de la planification (lors du passage à la phase de mise en œuvre du projet), bien qu'ils n'aient été que brièvement abordés ici.

En premier lieu, le processus de concertation au cours du développement du projet peut influencer les relations entre les partenaires et les parties prenantes à l'avenir, une fois le projet terminé, et une implication *au cours d'un* processus de développement pourrait favoriser des relations positives lors de l'achèvement du projet.

« Plus vous impliquez les gens, plus ils se sentent concernés, non ? [...] Oui, il y aura toujours des mécontents. Mais en maintenant un dialogue et une communication ouverte, j'espère qu'au bout du compte, nous pourrions reconstruire une relation. » (Bella)

D'autres remarques sur la concertation à l'avenir portaient sur la volonté de poursuivre la concertation et la discussion sur la gestion future de la vallée. L'une des personnes interrogées a explicitement manifesté le désir d'une implication continue.

« Nous avons un intérêt... enfin, plus qu'un intérêt, une responsabilité en fait. En raison des questions relatives aux sites européens en particulier, et aux sites protégés, il est important pour nous de rester impliqués. [...] Nous voulons aider l'équipe du projet, ce qui est bénéfique pour nous et, espérons-le, pour le projet aussi. » (Zoé)

Il se peut que l'on continue de rencontrer des problèmes de gestion ou d'entretien une fois le projet terminé. La nécessité d'y réfléchir avant la fin du projet et de se préparer à une concertation continue à l'avenir a été suggérée.

« Il s'agit de revenir au présent, à l'implication et à la concertation avec les responsables du conseil du district en particulier, en termes de leurs aspirations pour le site, des opportunités à long terme pour le site une fois terminé, de sa fonction et de son rôle, comme habitat et pour le public, et de la manière dont tout cela fonctionnerait. C'est toujours plus facile avec du recul, mais je sais que cela leur pose un problème, en termes de définition du site, de la manière dont il est géré de manière publique, des mouvements des personnes dans et autour du site, de l'intégrité du site et de sa protection contre la pression du public. Je pense que ce sont des points qu'ils essaient d'examiner en ce moment [...]. Je pense qu'ils admettraient eux-mêmes qu'ils auraient peut-être pu réfléchir avant [...] à cette concertation avec le district, à ce que cela pourrait donner à l'avenir avec le site et à la façon dont ils voulaient que cela fonctionne. » (Brendan)

La portée de cette recherche était d'explorer la concertation pendant les phases de développement, mais nous reconnaissons que les personnes interrogées souhaitent déjà penser à l'avenir et s'impliquer dans les décisions concernant la gestion future. Cette question a également été soulevée dans les ateliers des résidents, où les participants ont indiqué qu'ils étaient prêts à s'impliquer dans un tel processus. Nous recommandons de réfléchir à l'avance à la manière de poursuivre la concertation pendant les étapes de mise en œuvre et au-delà.

2.3.2. Négocier avec les pressions externes

Plusieurs facteurs susceptibles de limiter la concertation ou ce qui est physiquement possible en termes de modifications de la conception en réponse aux commentaires reçus, ont été évoqués.

« Il est important, je pense, d'être honnête sur ce qui est et n'est pas possible de faire dans le cadre du processus de concertation. [...] Il est important d'identifier ce qui est et ce qui n'est pas possible de réaliser/financer pour quelque raison que ce soit, afin de comprendre les paramètres de faisabilité. Il est facile de suggérer quelque chose quand on n'est pas responsable de son financement/entretien. » (Rick)

Les facteurs externes évoqués lors des entretiens sont résumés dans le tableau 6.

Tableau 5. Récapitulatif des limites du processus de concertation soulevées par les participants aux entretiens.

Limite	Détail	Exemple de citation
Événements imprévus/conjoncture nationale	La pandémie de COVID-19 et les restrictions associées ont influencé le degré de concertation en personne et la capacité de l'équipe du projet à mobiliser les citoyens alors qu'ils subissaient des pressions supplémentaires dans leur vie personnelle.	« En plus de ne pas pouvoir se rencontrer en personne, plusieurs individus impliqués dans le projet [...] avaient des enfants à garder, donc les consultations normales que vous auriez faites et les conversations que vous auriez eues sont un peu passées à la trappe. [...] Nous avons donc constaté de longs intervalles entre les consultations, nous n'avons pas reçu de réponses aux e-mails et certains d'entre eux ont été égarés. Il a fallu un certain temps à tout le monde pour s'habituer à faire les choses [en ligne], à communiquer d'une manière différente. » (Zoé)
Disponibilité des ressources financières	Des ressources financières limitées peuvent être allouées au processus de concertation ou pour permettre d'incorporer de nouvelles idées dans la conception.	« [Les partenaires] consacrent beaucoup de ressources pour s'assurer que les messages sont diffusés de manière très professionnelle, rapide et efficace. C'est très important dans ce genre de projet. [...] Mais cela demande d'engager beaucoup de ressources. Cela

Limite	Détail	Exemple de citation
		demande beaucoup de ressources et il faut les engager pour que cela fonctionne efficacement. » (Larry) « Nous n'avions pas de ressources, donc essentiellement, il y a moi et [nom], [nom] a un autre travail à faire et j'ai aussi d'autres responsabilités, donc vous essayez de faire du mieux possible en sachant que vous ne disposez pas de fonds illimités, mais vous n'avez pas d'argent infini à y consacrer, Vous essayez donc d'être rusé et économe, forcément. » (Rick)
Intérêts/motivations de l'organisation	Les organisations partenaires ont également leurs propres objectifs à atteindre, ainsi que ceux des autres parties prenantes et des citoyens.	« Les bailleurs de fonds ont certaines attentes, ce qui fait que le projet évolue au fil des volontés de ces derniers. L'AE veut que les choses se passent d'une certaine manière, mais il y a les bailleurs de fonds, donc le projet évolue dans ce sens. Nous avons besoin que certaines choses soient faites pour une raison ou une autre, et toutes ces choses façonnent le projet, qui finit par ne pas être forcément idéal pour une personne en particulier, mais il faut faire ce compromis. » (Rick) « Ils ont bien écouté et ont toujours été très ouverts [...] et il faut essayer de répondre aux besoins du plus grand nombre possible [...]. Mais, je suppose que, si on a un objectif qu'on essaie d'atteindre, il faut aussi un peu faire preuve de persuasion. » (Brendan)
Capacité de l'organisation	Le temps que le personnel peut consacrer à la	« Nous n'avions pas la capacité d'assister également aux réunions des parties prenantes,

Limite	Détail	Exemple de citation
	mobilisation pour un projet peut être limité.	donc au départ nous avons tendance à nous concentrer sur l'aspect technique des choses et à nous contenter des comptes-rendus des réunions. » (Zoé)
Rotation du personnel de l'organisation	Dans certaines organisations, les membres du personnel qui s'étaient impliqués sont partis et ont été remplacés par d'autres, ce qui a entraîné une perte du dialogue ou de la compréhension antérieurs.	« Vu la longueur de ce processus [...], nos conseils paroissiaux ont connu tellement de changements de personnel qu'il n'y a pas de continuité. Et par conséquent, de nombreuses subtilités des conversations qui ont eu lieu au stade initial de la concertation, avant que la demande de planification ne soit déposée, ont été perdues. [...] C'est une question de calendrier politique. Je pense donc que cela a été assez difficile. » (Bella)
Exigences de l'organisme de financement	Dans ce cas, le financement Interreg de l'UE devait être dépensé avant une certaine date, ce qui a influencé le moment de la soumission de la demande de planification.	« La demande de planification a été déposée au moment où elle l'a été en raison des courts délais que nous avons pour le financement PACCo et le financement Interreg. » (Bella)
Exigences légales ou réglementaires	Certaines actions ou approches seront nécessaires pour répondre aux conditions légales ou réglementaires.	« Nous devons déterminer si et comment les règlements sur l'habitat affectaient la demande de planification. » (Zoe)

Nous reconnaissons que le processus de concertation devra tenir compte de facteurs externes susceptibles de le limiter et qu'il faudra peut-être faire des compromis entre ces facteurs et l'approche optimale que l'on souhaite adoptée.

2.3.3. Représentation des groupes de parties prenantes

Le principal forum de concertation tout au long du projet fut le groupe de parties prenantes. Ce groupe a été créé à la suite de la réunion initiale du projet en 2013, avant d'être élargi pour inclure d'autres représentants de la communauté en janvier 2016. Cela comprend notamment des représentants du Budleigh Salterton Cricket Club, de Granary Lane et de South Farm Road, ainsi qu'une grande intégration des différents niveaux politiques et administratifs (par exemple, les conseils paroissiaux locaux, l'East Devon District Council et les organismes officiels nationaux – voir la [Section 1.2 du Rapport 1](#)). L'une des personnes interrogées représentait une organisation ayant fait partie du groupe de parties prenantes dès le début, avant son élargissement. Elle a indiqué que la formation du groupe était un processus important pour le projet, en termes de l'échange d'informations, de compréhension et de points de vue.

« Je pense que je me suis rendu compte qu'il s'agissait d'une étape importante dans la mise en place du projet afin de partager des pensées et des idées sur les possibilités, mais aussi d'obtenir un retour d'information de la part des différentes parties intéressées. Et évidemment, personne n'aime le changement. Il est donc très important de mettre en place ce genre de choses, c'était donc une chose responsable [...] à faire, à mon avis. Je pense que c'était une bonne chose. » (Brendan)

Dans la plupart des entretiens, le groupe de parties prenantes a été perçu comme un bon forum de concertation. Cependant, certains ont estimé que des groupes clés qui auraient dû être représentés avaient été exclus même après l'élargissement du groupe en 2016. L'un des partenaires du projet a suggéré qu'ils en avaient tiré un enseignement, car leur intention était que les riverains soient représentés, ayant initialement compté sur l'invitation des représentants locaux élus démocratiquement.

« J'avais cette idée un peu naïve, je suppose, qu'il suffirait de parler aux représentants élus. [...] Nous avons déjà fait plusieurs présentations aux conseils paroissiaux. » (Larry)

Cependant, comme le mentionne la [Section 2.3.1.2](#), Granary Lane était l'un des groupes de riverains vivant à proximité du projet qui n'a pas eu le sentiment d'être représenté avant l'élargissement du groupe en 2016. Ainsi, suite à la réaction des résidents aux premiers événements de concertation, Granary Lane a été invité à nommer un représentant pour siéger au sein du groupe de parties prenantes.

« Je suis allé le voir en marge de cette réunion et je lui ai dit “[...] il y a cent foyers en bordure de votre projet et vous ne les avez pas contactées”. Il m'a affirmé que cela avait été fait par l'intermédiaire de [nom de l'organisation]. J'ai répondu “C'est faux, car ils n'ont pas l'impression que vous ayez essayé d'entamer un dialogue”. Quoi qu'il en soit, à la suite de cela, fin 2015, il a répondu “Nous aimerions inviter quelqu'un pour représenter Granary Lane” et aussi pour représenter les résidents de l'autre côté de la rivière, South Farm. [...] C'est ce qu'il a fait, et avec l'aide de mon voisin, nous avons procédé à la nomination”. (Cormac)

Comme le décrit le premier rapport, le représentant de Granary Lane a fait part de sa prise de position lors de la première réunion à laquelle il a participé, et un registre des problèmes a été établi pour traiter les questions ou problèmes soulevés lors des réunions, y compris ceux soulevés par les représentants des riverains. Les participants aux entretiens étaient généralement favorables à ces mesures et ont déclaré avoir le sentiment que la représentation locale s'était améliorée à partir de ce moment-là :

« J'ai régulièrement distribué des dépliants dans mon voisinage afin de leur donner un bref aperçu des réunions avant qu'ils ne reçoivent le compte-rendu officiel. J'ai aussi pris note à ce moment-là parce que j'ai été assez frappé par ce que [nom] avait dit. Il a dit "Nous sommes heureux d'avoir ce groupe plus important. Cela marque une transition de l'approche visant à décider, annoncer et défendre vers une approche consistant à mobiliser, délibérer et décider". Cela m'a beaucoup encouragé. Et c'est ainsi qu'a commencé la trajectoire ascendante en termes de mobilisation des riverains. » (Cormac)

« [La représentation] était très, très large. Il y avait, bien sûr, des personnes ayant des intérêts très, très personnels, à juste titre, comme les résidents de Granary Lane et quelques autres [...]. Cela a suscité beaucoup d'intérêt. Mais c'est bien de les entendre. » (Scott)

Un autre groupe s'est toutefois senti exclu du groupe de parties prenantes. Il s'agissait de riverains vivant à proximité du site du projet. Le représentant interrogé a déclaré qu'il n'avait jamais été invité à participer et a affirmé n'avoir jamais été abordé de manière proactive par les partenaires du projet avant la soumission de la demande de planification. Cela a contribué à un sentiment de méfiance et d'une représentation déséquilibrée du groupe de parties prenantes.

« Le groupe de pilotage était composé d'organisations partageant les mêmes idées et je ne critique pas ces organisations [...]. La seule exception était les résidents de Granary Lane, qui eux étaient représentés, et qui aurait pu contester d'une manière ou d'une autre ce qui était proposé. [Nous] n'avons jamais été invités et n'étions pas au courant et si vous n'aviez pas pris la peine de regarder sur le site web [du projet] ou si vous ne saviez pas qu'il y avait un site web [du projet] ou un groupe de pilotage, vous n'en auriez rien su. Et donc, les gens de [notre communauté] n'ont pas été invités et n'ont pas eu leur mot à dire. » (Peter)

De même, Riley a estimé que les groupes de résidents vivant dans les environs, y compris ceux qui vivent à proximité d'un ruisseau adjacent, auraient dû être davantage représentés.

« J'ai l'impression, au vu des participants et des personnes absentes, que l'on privilégie les personnes qui sont déjà impliquées dans le projet, qui pourraient ne pas poser les questions clés sur les avantages et plus particulièrement sur les inconvénients de ce qui se passe [...]. J'aimerais voir plus de résidents qui auraient un point de vue, je ne pense pas qu'il y ait quelqu'un de directement impliqué dans le petit hameau de [nom de lieu]. » (Riley)

Il a été suggéré que les résidents qui vivent à proximité d'un projet et sont attachés à un paysage devraient être représentés dans un processus.

« ...il faut certainement impliquer les personnes qui sont affectées par le projet ou qui auront raisonnablement une opinion à son sujet. » (Peter)

Dans l'éventualité d'un groupe de parties prenantes important, un participant a suggéré que les résidents soient représentés dans un sous-groupe qui fait part de ses points de vue au groupe de parties prenantes, afin de préserver un forum pour la représentation.

« Je comprends que le groupe [de parties prenantes ou de liaison] ne puisse pas être aussi important, mais il faudra trouver une solution pour que toutes les voix soient entendues. [...] Il faudrait peut-être créer un sous-groupe pour les résidents locaux, en tant que groupe indépendant qui fait part de ses points de vue au groupe [des parties prenantes]. Cela pourrait être une idée à appliquer à d'autres projets. » (Scott)

Un groupe chargé d'assurer la liaison avec les parties prenantes et les groupes de citoyens (comme un groupe de pilotage) peut être un forum de représentation bien accueilli, à condition que les principales parties prenantes et les groupes de citoyens se sentent représentés. Cela inclut les résidents qui vivent à proximité du projet et sont attachés au paysage.

2.3.4. Capacité à contribuer

2.3.4.1. Possibilité de contribuer

En plus de la représentation des parties prenantes et des citoyens dans les forums de projet ou de l'organisation d'événements de concertation de la population, l'importance du degré de contribution des personnes impliquées a été reconnu. Les personnes impliquées sont-elles informées des plans ou des progrès du projet ou sont-elles en mesure de faire part de leurs connaissances et de leurs opinions d'une manière qui pourrait influencer la réflexion (et éventuellement mener à des changements de la conception) ? Dans l'évaluation documentaire (sous le principe de créativité), nous avons conclu qu'en dépit d'exemples où nous avons changé notre façon de penser au cours du développement du projet, le programme global est resté dans la lignée des visions initiales. Les entretiens nous ont menés à tirer une conclusion semblable. Des exemples ont été donnés de certains changements de la conception du projet en réponse au retour d'information, mais il a également été rapporté que le projet global est resté dans la lignée des visions initiales. Deux exemples de créativité ont été cités et sont résumés dans le tableau 6.

Tableau 6. Exemples de créativité cités lors des entretiens avec les parties prenantes.

Changement	En réponse à	Exemple de citation
Réduction du niveau d'ingénierie lourde envisagé	Retour d'un membre du groupe de parties prenantes	« Nous avons estimé à ce stade et au vu des informations qui nous parvenaient qu'une trop grande partie des travaux d'ingénierie n'était pas nécessaire. [...] En effet, l'objectif du projet est de laisser la nature suivre son cours à certains égards, en permettant à la rivière de sortir de son lit et d'inonder les terres voisines naturellement, autant que possible avec les contraintes liées aux villages et aux habitations [...]. Nous avons donc dû soulever ce point auprès de l'équipe du projet et la réponse initiale a été difficile, je pense, pour faire entendre notre voix à ce stade relativement tardif. Mais je dois dire qu'après de nombreuses autres réunions en personne et après avoir consulté des personnes plus expérimentées de notre organisation et aussi de l'[organisation] également, la conception a été modifiée assez rapidement. Nous avons été écoutés et nous en sommes bien contents. » (Zoé)

Changement	En réponse à	Exemple de citation
Retrait d'une proposition de nouvelle piste cyclable d'une première vision.	Soutien limité des autres groupes à l'époque.	« Ils ont, en fait, très vite dit que ce ne serait pas une piste cyclable, mais un sentier normal interdit aux cyclistes. » (Scott)

Un responsable de projet a fait part de son intention de donner aux représentants l'occasion de contribuer au développement du projet, par l'intermédiaire du groupe de parties prenantes.

« Vous connaissez les deux approches possibles, à savoir mobiliser, délibérer et décider et décider, conseiller et défendre. Notre souhait était d'opter pour l'approche de mobilisation. [Nous] avons donc commencé à travailler sur la concertation avec les principales parties prenantes [...] et nous avons mis en place un groupe pour entamer un dialogue avec ces personnes. » (Larry)

La perception du fonctionnement du groupe pour certains membres du groupe de parties prenantes était la suivante.

« J'ai eu l'impression que la plupart des parties prenantes avaient également le sentiment d'avoir été écoutées et le fait de se sentir écouté est probablement le plus important. Disposer des informations dont vous avez besoin et être écouté, et agir en conséquence, je suppose, si vous devez changer votre projet ou certains détails. » (Zoé)

D'autres participants aux entretiens ont toutefois indiqué qu'ils avaient eu, ou que la population locale avait eu le sentiment que le projet avait été proposé comme une option unique, plutôt que comme un projet auquel ils pouvaient contribuer de manière significative, en particulier ceux qui n'avaient pas été représentés au sein du groupe de parties prenantes (comme abordé en détail dans l'évaluation documentaire à la [Section 1.4.1](#) dans les conclusions des ateliers avec les résidents et à la [Section 2.3.3](#) des conclusions de ces entretiens).

Il convient de noter que le point de vue des auteurs du projet diffère ici, car ils ont estimé qu'au début, le projet était une idée conceptuelle à débattre plutôt qu'un plan formalisé, ce qui leur a semblé être une notion difficile à transmettre.

« Ce qui était intéressant, du point de vue du projet, c'est que nous n'avions pas vraiment de projet concret que nous pensions être capables de réaliser jusqu'à probablement très tard, en 2018 je dirais. Nous en étions conscients. Mais je pense que les autres ont vu cela comme un fait accompli déjà en 2012. » (Rick)

« Il semble très, très difficile d'amener les gens à accepter que vous avez une idée, mais que cette idée n'est pas complètement élaborée. » (Larry).

« Je suppose qu'on a tous une opinion différente. De notre côté, nous essayions simplement de comprendre ce qui se passait et, de leur point de vue, c'était comme si nous rejetions tout ce qu'ils pouvaient suggérer, car nous n'avions pas été consultés. Ce à quoi ils ont répondu qu'ils étaient bien en train de nous consulter et, je suppose, qu'avec cette approche, nous ne pouvions pas vraiment apporter de contribution. » (Rick)

Avec le temps, les idées se sont précisées avant d'être formalisées dans une proposition, après quoi il était plus difficile revoir la conception du projet à un stade ultérieur du processus de développement.

« Et plus vous progressez, moins il est question de consultation, car il y a moins de marge de manœuvre pour modifier les propositions et parce qu'elles ont déjà été soumises à un processus d'évaluation des options et d'élimination des éléments aberrants. » (Larry)

Une notion semblable a été mentionnée dans un entretien avec un représentant d'un groupe de citoyens impliqué après l'élargissement du groupe de parties prenantes. Ce représentant a estimé que, bien que le processus de concertation se soit amélioré depuis les premières consultations, les citoyens qu'il représentait ne pensaient pas être en mesure d'apporter des changements à la conception, même s'ils étaient désormais mieux représentés.

« Même si, au début, ils pensaient qu'on leur avait transmis des informations, la situation s'est améliorée, les consultations sont devenues plus authentiques, mais [les résidents] n'ont pas eu l'impression d'obtenir des modifications sur ce qui avait été proposé à l'origine. » (Cormac)

Comme détaillé dans le premier rapport, des événements d'évaluation des options ont été organisés en 2017, suivis d'une période d'évaluation technique et de demandes de financement. En dehors des réunions du groupe de parties prenantes, la concertation publique vraiment importante suivante fut la consultation de planification, qui a eu lieu après le dépôt de la demande de planification officielle fin 2019. Conformément à la réglementation britannique en matière d'urbanisme, les plans ont été mis à disposition pour une consultation publique (voir le premier rapport pour une analyse des réponses reçues). Il ressort des entretiens que le sentiment de ne pas pouvoir modifier le projet en réponse au retour d'information s'est amplifié au cours de cette période de consultation, le projet étant désormais considéré comme un plan ferme.

« Je reviens à ma pensée initiale, à savoir qu'il nous a été présenté comme une sorte de fait accompli à ce moment-là. C'était une consultation, mais qui cherchait à obtenir notre accord, plutôt qu'une contribution réelle. Je pense que la consultation était un peu..., soyons honnête, c'était une simple formalité. » (Riley)

Peter, qui s'était senti exclu du groupe de parties prenantes, a estimé que la période entre la sensibilisation du public lors des événements d'évaluation des options et la consultation de planification avait été trop longue, et qu'il n'y avait pas eu d'opportunité de contribuer au projet d'une manière qui aurait pu conduire à des

changements dans la conception entre ces deux événements. Il a soulevé des objections et fait part de son sentiment d'exclusion à l'East Devon District Council (l'autorité de régulation de la planification) au cours de la période de consultation sur la planification. Il a aussi affirmé que, suite à cela, une condition a été ajoutée à l'approbation de la planification pour obliger les partenaires du projet à communiquer avec les résidents. Toutefois, le représentant a estimé que lors de la réunion qui s'est ensuite tenue (une fois la demande de planification approuvée), on ne lui avait toujours pas donné l'occasion de s'exprimer.

« J'aime bien regarder les définitions parfois. Consultation : l'action d'échanger des informations et des opinions sur quelque chose afin de mieux comprendre ou de prendre une décision. Et il y a deux façons de le faire, la concertation peut être une consultation, c'est juste un autre mot pour quelque chose de semblable, mais plus particulièrement en ce qui concerne la condition de la demande de planification relative à la consultation, cet échange d'informations et d'opinions n'a pas eu lieu, nous n'avons pas amélioré notre compréhension et nous n'avons pas changé de décisions qui avaient déjà été prises parce que nous n'avons pas été écoutés. » (Peter)

Cela réaffirme l'importance d'un processus de concertation efficace et d'être ouvert au retour d'information, dès le début du processus. Au cours des ateliers et de l'analyse documentaire, nous avons constaté que les groupes souhaitent clairement se sentir responsabilisés et en mesure de faire des commentaires susceptibles, selon eux, d'influencer la conception. D'après ces entretiens, nous pouvons constater qu'une telle contribution est plus probable au début du processus de développement, lorsque les propositions sont moins fermement établies.

2.3.4.2. Vaincre l'indifférence

Comme les participants à l'atelier l'ont également reconnu (voir la [Section 1.4.1.3](#) du présent rapport), les personnes interrogées ont largement admis qu'il peut être difficile d'impliquer des individus ou des groupes indifférents, quels que soient les efforts déployés pour les mobiliser.

« Comment mobiliser les personnes qui ne s'impliquent pas ? [...] Comme je l'ai dit, il y a ceux qui expriment activement leurs préoccupations, il y a ceux qui soutiennent activement le projet, mais il y a aussi une énorme majorité de gens qui soutiennent ou s'opposent au projet de manière passive et cet autre petit groupe qui a activement décidé de ne pas s'impliquer. Du genre, "Je m'en fiche. Je m'en fiche". » (Cormac)

Il a été suggéré que l'indifférence était plus courante au cours des premières étapes du développement, lorsque le projet n'en est encore qu'au stade conceptuel, car les

groupes peuvent douter de sa concrétisation. La réaction est ensuite plus forte lorsque quelque chose de plus concret se produit (comme la soumission de propositions de projet pour l'approbation de la planification).

« Il semblerait qu'il soit très difficile d'amener les gens à s'impliquer, et ce, jusqu'à la dernière minute. Je veux dire que même si vous faites tout votre possible pour essayer de les impliquer, vous n'y parviendrez que partiellement. » (Larry)

« Je pense qu'en toute honnêteté, on pensait probablement qu'il n'allait pas se passer grand-chose et puis, tout d'un coup, sans l'avoir vraiment vu venir, j'ai compris qu'ils essayaient d'avancer et d'utiliser l'Otter pour remplacer l'habitat intertidal. » (Peter)

« C'est souvent très difficile. [...] en particulier lors des étapes initiales d'un projet, où l'on a tendance à se dire que cela ne va pas vraiment se faire. Une idée qui n'aboutira pas et qu'on ne prend donc au sérieux, jusqu'à un stade ultérieur. [...] Comment peut-on donc faire en sorte d'obtenir l'adhésion de toutes les personnes nécessaires ? » (Larry)

« J'ignore si c'était une réaction à la prise de conscience soudaine des gens, ou à la prise de conscience d'un groupe de personnes qui a davantage tendance à faire entendre sa voix, quand on a réalisé "Oh ****, ils vraiment sont sérieux, c'est le moment de dire quelque chose". [...] Mais même vers la fin, c'est presque comme lorsque les choses se concrétisent, et c'est ce qui s'est passé avec la planification, quand vous arrivez avec une demande de planification pour annoncer ce que vous allez faire, alors les gens se rendent compte que le seul moyen de s'y opposer est de s'exprimer sans plus tarder. » (Rick)

Toutefois, même si l'on s'est demandé s'il était inévitable que certains groupes ne s'impliquent jamais, il a été largement reconnu qu'il fallait continuer à chercher des moyens d'entrer en contact avec ces groupes dans le cadre des efforts de concertation.

« Vous devez essayer de susciter leur intérêt d'une manière ou d'une autre. [...] Si vous ne voulez pas vous impliquer et si j'ai besoin de votre implication, je dois trouver un moyen de vous inciter à le faire, mais comment ? » (Cormac)

« Vous devez susciter leur intérêt d'une manière ou d'une autre. » (Cormac)

Jessica a fait remarquer que les individus avaient également d'autres priorités dans leur vie, dont il fallait tenir compte. Elle a recommandé d'être compréhensif envers ceux qui ne s'impliquent qu'à un stade ultérieur et de faire l'effort d'interagir de manière positive avec eux lorsqu'ils le font.

« Si vous gérez le changement, il est important de reconnaître que vous aurez une longueur d'avance sur les gens sur ce point et que c'est tout à fait normal. C'est un comportement humain naturel d'être plus en retard parce qu'ils ne sont pas impliqués depuis aussi longtemps, donc oui, j'essaie

toujours d'avoir de l'empathie pour les riverains et de ne pas leur tenir rigueur de ne pas s'impliquer. "Pourquoi ne vous impliquez pas ?" Eh bien, parce qu'ils ont une vie et que vous faites quelque chose de complètement différent. "Pourquoi ne vous êtes-vous pas impliqué avant ?" Donc, ça n'a pas d'importance. » (Jessica)

Certains groupes peuvent être indifférents à l'égard des propositions de projet, en particulier lorsqu'elles sont encore en cours d'élaboration. Cependant, les responsables du projet doivent chercher à trouver des moyens de susciter leur intérêt et d'encourager leur participation. Des approches créatives et variées de la concertation peuvent permettre de susciter l'intérêt de différents groupes (voir les [Sections 1.4.3 et 2.3.6](#) sur la disponibilité des informations).

2.3.5. Confiance

Comme observé à plusieurs reprises au cours de cette discussion, les mesures prises peuvent influencer la confiance accordée aux partenaires du projet. Il a notamment été constaté que la confiance était liée aux niveaux de transparence et d'ouverture perçus au cours du processus de concertation. L'un des objectifs annoncés par les partenaires du projet étaient une approche transparente.

« En tant que domaine, nous voulons être transparents, ouverts et honnêtes et débiter la concertation très tôt dans le processus. » (Jessica)

Et pour certains, c'est ainsi que la concertation a été perçue, ce qui, selon les rapports, a donné lieu à des relations solides entre les partenaires et les parties prenantes et à une interaction potentielle avec d'autres projets.

« Nous avons une relation très ouverte [...]. En fait, et grâce à la concertation pour ce projet, nous avons identifié une opportunité [...] que nous n'aurions pas découverte sans le projet. » (Brendan)

Pour d'autres, la confiance accordée aux partenaires du projet était moindre, en raison d'un sentiment d'exclusion ou de dynamiques de pouvoir préexistantes.

« Les personnes prudentes par nature ou qui ont une perception négative du domaine et ont tendance à se méfier de nos intentions, même lorsque nous expliquons nos motivations, vont simplement supposer que nous allons développer le site et y construire des maisons ou quelque chose comme ça. » (Jessica)

Un niveau de transparence perçu comme étant plus faible entraîne une méfiance. Dans le cas d'une personne interrogée, elle avait le sentiment que les partenaires du projet dissimulaient des informations.

« Je pense que le compte-rendu de la réunion du 24 septembre 2019 du groupe de pilotage est très révélateur. Au point 6 sur la concertation publique, on peut lire, et je ne sais pas pourquoi ils ont pensé que cela pourrait renforcer leur argument, [...] "L'importance de ne pas mobiliser trop tôt lorsque nous ne disposons pas de suffisamment d'informations a été notée". Cela revient donc à ne pas communiquer trop d'information trop tôt car cela pourrait ne pas leur plaire. "Une petite réunion sur la stratégie de mobilisation se tiendra avant la présentation de la planification. Afin d'éviter toute communication sensationnelle mal informée dans la presse, il a été convenu d'anticiper la mobilisation de la presse locale avant la soumission de la demande de planification." Ne leur dites donc rien tant que la demande d'aménagement n'a pas été déposée. » (Peter)

« Ils doivent être plus transparents [...] et les gens respectent cela. » (Peter)

Lors de certains entretiens, en particulier avec les personnes qui avaient des inquiétudes à propos du projet, on a constaté une méfiance à l'égard des évaluations qui avaient été réalisées, résultant de la perception d'intérêts particuliers

parmi les partenaires du projet, ainsi qu'un sentiment de déresponsabilisation au cours du développement du projet.

« La réponse initiale était qu'au vu des conseils obtenus, les risques n'étaient pas considérables. Ils ont de plus en plus eu l'impression que leurs préoccupations étaient simplement rejetées sans aucune recherche indépendante et crédible. La concertation était en cours, mais les citoyens se disaient "C'est très bien de nous rencontrer et de tout consigner", mais ils continuent de dire "Vous pensez que ce n'est pas une préoccupation importante" ». (Cormac)

« Peut-être que si les auteurs du projet avaient dit "Nous avons ces..., nous sommes prêts à faire examiner notre projet par un expert indépendant [...] et à écouter ce qu'il a à dire", [...] peut-être que cela aurait fonctionné. » (Cormac)

Les niveaux de confiance seront probablement influencés par les dynamiques de pouvoir préexistantes et les niveaux perçus de transparence ou d'ouverture. Il est donc important de reconnaître les dynamiques potentielles de pouvoir et de chercher à en tenir compte dans le processus de concertation (voir la [Section 2.3.1.1](#)). La confiance sera probablement plus élevée si les partenaires du projet font preuve d'ouverture et de transparence dans le processus de concertation.

Lorsqu'il peut régner une certaine méfiance entre les parties, notamment avec celles qui peuvent avoir des opinions négatives du projet, il pourrait être bon d'envisager de recruter un modérateur indépendant ou de faire examiner les évaluations réalisées par une partie indépendante afin de rétablir la confiance.

2.3.6. Accessibilité de l'information

2.3.6.1. Méthodes de diffusion

Les personnes interrogées ayant participé à la proposition du projet ont décrit comment elles avaient cherché à rendre les informations disponibles à des fins de transparence au cours du processus de développement. Un élément clé de ces efforts a été la création du site web du projet en 2016.

« Je pense, personnellement, que notre site web est relativement informatif et ouvert. Je serais intéressé de savoir ce que d'autres personnes en pensent. [...] Je pense que le site web a été une bonne initiative très tôt et qu'il s'est avéré être une bonne source d'information. » (Rick)

Le site web a été cité par plusieurs personnes interrogées comme une source centrale d'informations. Sa création a d'ailleurs été accueillie positivement par les membres du groupe de parties prenantes.

« Je pense que le site web était bon. Ils ont également affiché des avis aux points d'accès. Donc je pense que c'était bien. » (Scott)

« Ils ont tout de suite créé un site web contenant de nombreuses informations sur le projet, qui a été considéré comme la source d'information privilégiée et, une fois le projet lancé, comme une source d'information sur sa réalisation. C'est un élément très efficace et utile vers lequel on peut diriger les gens et auquel on peut faire référence et associer à des communiqués de presse, etc. pour avoir un message coordonné. » (Brendan)

Ils ont cherché à diffuser l'information localement en utilisant également d'autres voies de communication, ce que Jessica a recommandé aux autres projets de prendre en considération.

« Je dirais qu'il faut utiliser tous les canaux de communication, je pense, et veiller à avoir du personnel pour répondre assez rapidement. » (Jessica)

Ces réponses consistaient notamment à participer à des conversations en ligne sur les réseaux sociaux.

« C'est un outil extraordinaire. C'est absolument fantastique et nous pouvons vraiment faire passer nos messages. » (Bella)

(Des difficultés liées aux réseaux sociaux ont également été signalées, voir la [Section 2.3.6.4](#))

Hors ligne, l'équipe du projet a cherché à utiliser les journaux locaux et les bulletins paroissiaux, qui sont envoyés à toutes les propriétés situées dans le périmètre. Ils ignoraient cependant combien de personnes allaient lire ces bulletins d'information locaux. Une personne interrogée a souligné qu'il s'agissait d'un moyen efficace de s'assurer que chaque foyer avait l'occasion de voir les informations partagées, mais uniquement lorsqu'une paroisse dispose d'un tel bulletin.

« C'est l'avantage d'avoir des bulletins d'information dans les villages. Ils sont distribués à chaque foyer du village, ce qui vous assure une couverture complète. On ne sait pas si les gens le lisent [...], mais des preuves anecdotiques et des données sur la portée, et certainement la distribution, suggèrent que c'est un outil efficace à utiliser. C'est plus difficile pour [nom du lieu] parce qu'il n'y a aucun [bulletin d'information] et je dirais que c'est dommage. [...Les autres paroisses] sont probablement plus... ont cette information plus accessible que [nom du lieu] parce qu'à moins d'acheter un journal ou de consulter notre site web, ils ne pourraient pas forcément accéder à ces informations, et donc c'est pourquoi les gens pourraient dire qu'ils n'ont jamais entendu parler de ces choses. » (Jessica)

Les différentes méthodes de diffusion présentent à la fois des avantages et des inconvénients, différents groupes réagissant aux différentes approches. À partir de ces expériences et en tenant compte des conclusions des ateliers avec les résidents, nous avons conclu que l'information devait être mise à disposition à l'aide de multiples méthodes de sensibilisation afin de la diffuser aussi largement que possible.

2.3.6.2. Communiquer la complexité

Le projet de restauration de la basse vallée de l'Otter est un projet à multiples facettes d'une superficie de 55 hectares qui a évolué au fil du temps. Il comprend, entre autres, le déplacement d'un terrain de cricket, la création de marais salants, l'élévation d'une route, le réalignement géré de la rivière, de multiples partenaires de projet et un partenariat avec le projet territorial de la Saône. Cette complexité est encore influencée par les interactions avec d'autres projets se déroulant dans la même région.

« Le projet FAB Link est arrivé, ce qui a commencé à poser quelques problèmes [...]. Je pense qu'il y a eu quelques difficultés associées à ce projet en termes d'échelonnement, de probabilité, de financement, de calendrier et de la façon dont cela fonctionnerait avec le projet dans son ensemble. Et puis, en plus de cela, nous envisagions également de supprimer ces lignes électriques à basse tension dans la vallée [...]. Nous avons donc travaillé avec [l'organisation] et plus récemment, au cours de l'année écoulée, avec l'équipe chargée de l'exécution du projet, pour essayer de synchroniser l'exécution de ce projet, parallèlement au programme de restauration. » (Brendan)

De nombreuses personnes interrogées ont indiqué qu'en raison de la complexité d'un projet à grande échelle, il pouvait être difficile de communiquer les motivations du projet.

« Il s'agit d'un projet de grande envergure. Physiquement, géographiquement, c'est un grand projet qui est composé de tellement de petits éléments. Et je pense que, parfois, le message n'est pas toujours clair parce que c'est assez complexe et notamment lorsque vous faites partie de l'équipe d'un projet. Vous en connaissez en effet les moindres détails et il est facile d'oublier que ce n'est pas le cas de tout le monde. » (Bella)

« C'est un projet vraiment complexe et je dirais que cela représente une autre difficulté importante. Il ne s'agit pas d'une question unique. Il y a beaucoup de points qui se font concurrence, alors [...] ce sentiment de clarté est vraiment difficile à obtenir et vous commencez à avoir des conversations longues et compliquées alors que vous aimeriez juste avoir une réponse rapide pour rassurer les gens [...]. Je pense que nous avons tous probablement eu du mal à décomposer tout cela et parfois, au fur et à mesure que le projet se développe, même si les messages clés ne changent pas, notre centre d'intérêt évolue parce qu'évidemment, le financement, les délais et les priorités changent légèrement. Il est alors possible de présenter les choses différemment et je pense qu'il est parfois difficile de ne pas revenir au début pour raconter toute l'histoire. » (Jessica)

« Vous ne pouvez pas parler aux gens dans une langue qu'ils ne comprennent pas, car vous ne ferez pas passer votre message. La clé de la communication est de faire comprendre aux gens. » (Peter)

La complexité peut également engendrer des incertitudes plus nombreuses qui sont difficiles à communiquer.

« Comme vous le savez sans doute, si vous changez un paramètre dans une expérience, vous changerez effectivement le résultat, mais vous ne pourrez pas prédire ce qui se passera au cours des travaux et au bout du compte. » (Riley)

« Les gens veulent toujours qu'il y ait de bonnes et de mauvaises réponses. Et parfois, elles n'existent pas. Et il y a beaucoup de zones grises. [...] Les gens attendent que vous puissiez leur donner une réponse définitive. » (Larry)

Jessica a suggéré de décomposer les communications relatives aux propositions complexes afin qu'elles soient plus faciles à comprendre pour les gens.

« Je pense qu'au début, nous avons présenté le projet dans son intégralité et nous nous sommes rendus compte, je pense, que nous avons commencé à le décomposer et à parler des oiseaux et de la faune, des inondations, du club de cricket, des mesures d'atténuation de l'habitat. Et en fait, si vous le décomposez, il sera plus facile à comprendre et à cerner pour les gens. » (Jessica)

La complexité a également été reconnue dans les ateliers avec les résidents. Des méthodes créatives (par exemple, des modèles physiques et virtuels) ont été suggérées pour aider les communautés à visualiser le projet dans son ensemble. Cet aspect a également été reconnu dans les entretiens, où il a été souligné que les informations devaient être rendues accessibles aux différents publics afin de faciliter efficacement le transfert de connaissances et d'informations et que les communications relatives aux projets complexes pourraient être décomposées pour être plus faciles à comprendre. Une concertation précoce et durable par le biais d'un échange bidirectionnel de connaissances pourrait également contribuer à faciliter la compréhension entre les groupes et à réduire les niveaux d'incertitude (voir la [Section 1.4.4](#)).

2.3.6.3. Réactivité aux demandes de renseignements

L'équipe du projet a indiqué qu'elle s'efforçait de rendre les informations disponibles et de les tenir à jour, ce qui a également été reconnu par une partie prenante interrogée.

« Ils consacrent beaucoup de ressources pour s'assurer que les messages sont diffusés de manière très professionnelle, rapide et efficace. » (Brendan)

Peter a cependant exprimé l'opinion que les équipes de projet n'avaient pas été réactives aux demandes de renseignements, ce qui a entraîné des frustrations. Par exemple, il a déclaré avoir posé des questions sur la modélisation des risques d'inondation à l'Agence pour l'environnement, questions auxquelles il a estimé ne pas avoir reçu de réponses ou n'avoir pas eu l'occasion d'en discuter directement avec les personnes ayant réalisé l'évaluation. Cela a entraîné une méfiance à l'égard des évaluations effectuées.

« Ils ont demandé de leur donner les questions que l'on voulait poser à l'avance. Je leur ai répondu non, car j'estimais qu'ils devaient être en mesure de répondre à mes questions. » Je voulais vraiment tester leurs connaissances et, pour les questions de modélisation et autres, j'ai posé des questions relatives à la présentation [...]. Et il m'a répondu qu'il ne connaissait pas la réponse car il n'avait pas fait la modélisation [...]. J'ai répondu qu'il était présent lors de la réunion précédente avec [nous], qu'il était au courant de tout ça et que j'étais déçu qu'il ne puisse pas répondre aux questions. » (Peter)

Peter a ajouté que les réponses à ses demandes de renseignements étaient lentes, ce qui ne faisait qu'augmenter son sentiment de frustration.

« Après ça, ça s'est transformé [pause] en partie de tennis vraiment. "Et ça ?" "Non, c'est faux." "Et ça, qu'en est-il ?" Pif, paf, pif, paf. [...] Et donc, on en est arrivés là. [...] Chaque courrier ou e-mail que nous envoyons est mis dans

l'[accès à l'information]. Vous recevez donc immédiatement une réponse qui dit "Nous avons 20 jours pour y répondre". Vous avez donc posé une question dans une sorte de débat, nous n'avons pas la possibilité de rencontrer les personnes et donc tout se fait par... C'est un va-et-vient très lent. » (Peter)

Riley a suggéré qu'un point de contact désigné et réactif pourrait permettre une meilleure réactivité.

« Je pense également à la mise en place d'une ligne de discussion en direct qui permettrait de diffuser l'information. Vous auriez une discussion en direct avec une personne spécifique, qui comprend le projet. Avec tout le respect que je dois aux [individus], ils ne sont pas scientifiques et c'est normal qu'ils ne comprennent pas. Ils ne sont pas ingénieurs. Il faut donc quelqu'un qui soit capable de donner la réponse de manière professionnelle, sans rejeter la question. » (Riley)

Des réponses rapides et informatives aux demandes de renseignements ont plus de chances d'être reçues positivement et de minimiser les risques de frustration ou de méfiance. Ce problème pourrait être résolu dans une certaine mesure grâce à un point de contact désigné et réactif.

2.3.6.4. Difficultés liées aux réseaux sociaux

Ces dernières années, l'utilisation des réseaux sociaux a augmenté et, pendant la pandémie de COVID-19 et les restrictions nationales, une grande partie de la concertation sur le projet LORP s'est faite en ligne. Comme l'a indiqué Bella dans la [Section 2.3.6.1](#), les réseaux sociaux étaient déjà utilisés par Clinton Devon Estates pour diffuser des informations, ce que Bella considérait comme positif à ces fins. Des difficultés liées aux réseaux sociaux ont cependant été rencontrées, dont on peut tirer des enseignements.

Bella a raconté qu'au début, certaines personnes avec une opinion négative des propositions du projet LORP ont utilisé les réseaux sociaux d'une manière qui affectait le personnel du projet.

« Au début, avant la mise en place de la structure de projet et de la structure de relations publiques, les réseaux sociaux étaient absolument odieux. Rien que le nombre de critiques sur le projet, que les collègues devaient gérer [...], a rendu les choses très difficiles au début, face à tant d'antagonisme et de méchanceté, en fait. [...] » (Bella)

Bella est convaincu que les commentaires laissés par ces personnes sur les réseaux sociaux sont différents de la façon dont elles agiraient lors d'une discussion en personne.

« Les gens n'ont aucun problème à taper sur leur clavier à 21h00 avec un verre de vin à la main. Par contre, s'ils devaient mettre un timbre sur l'enveloppe, la poster ou venir vous parler dans un bureau, ce serait totalement différent. » (Bella)

L'équipe du projet cherchait à l'origine à répondre aux réactions sur les réseaux sociaux, mais elle s'est rendue compte que cela pouvait parfois faire monter les tensions et qu'il valait mieux ignorer certains commentaires et y répondre en préparant soigneusement des publications de questions-réponses.

« Au début, nous avons vraiment essayé de défendre notre position et de répondre et nous pensions vraiment faire du bon travail. Maintenant, notre approche est plutôt de laisser les choses suivre leur cours. Parce que quoi que nous disons... et puis de temps en temps, nous publions des questions et réponses ou un communiqué de presse traitant d'un sujet qui était source de mécontentement en arrière-plan. On ne fait qu'attiser le feu, vraiment [en répondant directement] et je pense, qu'en tant qu'organisation, nous avons appris que parfois il vaut mieux le laisser se consumer. » (Bella)

Au cours des étapes ultérieures (et dans la phase de mise en œuvre), l'équipe du projet LORP a formalisé une approche des réseaux sociaux, qui a favorisé une meilleure interaction en ligne.

« Je pense que, maintenant, les plateformes de réseaux sociaux, l'Interreg, le site web [de l'entreprise de construction], l'Agence pour l'environnement [...], je pense que cela a vraiment aidé. » (Bella)

À la lumière de ces expériences, Jessica a suggéré qu'il aurait été bénéfique d'établir plus tôt une présence officielle sur les réseaux sociaux.

« Je pense que j'aurais aimé qu'un profil soit créé pour le projet. Je pense que le fait d'avoir le projet LORP comme profil sur les réseaux sociaux aurait aidé. [...] Nous aurions pu utiliser toute cette richesse de connaissances locales dans ce forum qui aurait été géré par notre personnel et le personnel de l'agence, qui ont pu penser que c'était une charge de travail beaucoup plus importante [...], mais je pense qu'en termes de projet, cela aurait été utile. [...] Je pense que nous aurions peut-être été tentés de démarrer plus tôt. » (Jessica)

Une présence officielle sur les réseaux sociaux pourrait être établie pour le projet dès le début pour permettre une interaction efficace avec les communautés locales par le biais de plateformes en ligne, tout en réduisant le risque de préjudice personnel pour l'équipe du projet.

3. Projet territorial de la Saône : ateliers pour les résidents

3.1 Synthèse des résultats

Les participants ont formulé une série de recommandations pour la concertation des citoyens dans les projets d'adaptation aux changements côtiers, que l'on peut résumer comme suit :

Pour impliquer les communautés locales...

- Les informations fournies doivent être destinées à tous les citoyens (et pas seulement aux parties prenantes).
- Les processus de consultation doivent être ouverts à tous les citoyens.
- Les formes de participation du public doivent être établies très tôt, avant que les scénarios ne deviennent des idées arrêtées.
- Enregistrer et centraliser les questions des citoyens et les réponses des acteurs (par exemple, dans un livre ou sur un site web).
- Les ateliers de cartographie participative pourraient permettre de comprendre comment les populations locales comprennent leur paysage local.
- Reconnaître et comprendre les connaissances de la population locale.

Pour établir ou maintenir la confiance entre les partenaires et les citoyens...

- Un changement profond de la culture et de posture de l'administration pourra s'avérer nécessaire afin d'être à l'écoute de la communauté.
- Communiquer sur les discussions en cours (par exemple, site web dédié et réunion de planification)
- Communiquer davantage sur le financement du projet afin que les groupes puissent comprendre qui finance quoi et pourquoi.

S'assurer que les informations sont disponibles et compréhensibles...

- Mettre en place des séances d'information régulières (par exemple, une fois par an), avec un rapport.
- Un site web du projet regroupant toutes les informations serait accueilli favorablement.
- Le site web des mairies (et des communautés de communes) pourrait fournir un lien vers le site web du projet concerné avec toutes les informations.

- Pour aider les gens à comprendre la proposition, des modèles de différents paysages pourraient être fournis dans des lieux publics (par exemple, les mairies) ou des diagrammes en 3D des nouveaux paysages possibles sur un site web destiné aux citoyens.

3.2. Participants

Comme indiqué dans les Méthodes ([Section iii.1](#)), le modérateur de Lisode a dû adapter l'approche de recrutement en France, abandonnant ainsi l'enquête initiale de déclaration d'intérêt. En raison de cette adaptation nécessaire de l'approche de recrutement, nous ne pouvons pas fournir ici les détails des participants individuels, comme pour le projet de restauration de la basse vallée de l'Otter. Nous pouvons toutefois résumer le groupe de participants dans son ensemble.

- 30 participants ont assisté au premier atelier, puis 25 au deuxième et 12 au troisième.
- La majorité des personnes qui ont participé à l'atelier ont dit ne pas trop quoi savoir penser du projet (elles attendaient d'avoir plus d'informations. Voir la [Section 3.3.1](#)).
- La majorité des personnes du groupe avaient plus de 40 ans.
- Il n'y avait pas de différence majeure entre les sexes dans la composition du groupe.
- Environ un tiers des participants ont communiqué leur adresse afin de prouver qu'ils habitaient à proximité immédiate de la rivière Saône.

3.3. Plan de l'atelier

La structure des ateliers a été revue par rapport à la proposition initiale ([Annexe 3](#)). Cela s'explique en partie par les discussions supplémentaires nécessaires pour gagner la confiance du groupe lors du premier atelier (voir la [Section 3.3.1](#)), mais aussi par la taille du groupe et le contexte culturel. Il convient de présenter les éléments suivants pour avoir une compréhension globale de la manière dont les ateliers ont été menés :

- Proposer un ordre du jour à afficher sur un mur au début de l'atelier (s'assurer que les participants sont d'accord avec cet ordre du jour, sinon, envisager d'y apporter des modifications)
- Veiller à ce que les gens aient le temps de discuter en petits groupes (idéalement moins de 12 personnes)
- Utiliser des cartons et des marqueurs pour que les gens puissent exprimer leurs idées et les rendre visibles aux autres (1 idée = 1 carton)
- Rédiger le compte-rendu de l'atelier avec des images et des citations exactes de ce que les personnes ont dit et noté sur les cartons (ou le modérateur, avec l'approbation des personnes présentes dans la salle)

Les ateliers avaient donc une structure plus rigide que ceux du côté anglais, tout en permettant une certaine flexibilité. Le tableau 7 ci-dessous présente l'approche globale des trois ateliers.

Tableau 7. Approche globale adoptée lors des ateliers avec les résidents du projet PTS.

Dates	Atelier 1 25 août	Atelier 2 13 septembre	Atelier 3 22 septembre
Objectif (question clé abordée dans l'atelier)	Quel rôle les citoyens doivent-ils avoir dans l'élaboration des politiques publiques et des grands projets de paysage en général et dans un projet d'adaptation aux changements côtiers en particulier ?	Quel rôle a été donné aux citoyens dans l'élaboration du projet territorial de la Saône et le trouvez-vous satisfaisant (sur la base des critères établis lors de l'atelier 1) ?	Que recommanderiez-vous en termes de concertation des citoyens dans des projets similaires à l'avenir ?
Résultats attendus	Critères généraux d'évaluation du rôle des citoyens dans la conception d'un projet	Évaluation spécifique , du point de vue des participants aux ateliers, de la manière dont les citoyens ont été inclus dans l'élaboration du projet de la rivière Saône, principalement entre 2010 et 2018	Recommandations pratiques des citoyens

Nous discuterons ici des ateliers, qui ont abouti à des recommandations pour la concertation dans des projets d'adaptation aux changements côtiers. Les conclusions du premier atelier (critères) ont alimenté le deuxième atelier (évaluation), qui à son tour a alimenté le dernier atelier (recommandations). C'est pourquoi ce rapport met davantage l'accent sur le dernier atelier.

Veuillez noter : les opinions et recommandations exprimées sont strictement celles des participants. Il s'agit de points de vue de personnes réelles, dont nous encourageons la lecture dans le respect de leurs opinions. (Ils peuvent ou non refléter les opinions personnelles de l'équipe de recherche.)

3.3.1. Atelier 1

Le maire de Quiberville (la ville dans laquelle l'atelier s'est déroulé) a exprimé son intérêt pour ces ateliers et a accueilli les citoyens pour les remercier de leur participation. Une introduction a suivi, dans laquelle la série d'ateliers a été remise dans le contexte plus large du projet PACCo. Il est important que les citoyens connaissent le cadre général et comprennent le rôle des différents acteurs impliqués (Conservatoire du littoral d'une part, Lisode d'autre part).

Comme c'était la première fois que les gens se rencontraient, ils ont d'abord eu l'occasion de partager ce qu'ils aimaient et n'aimaient pas dans la vallée de la Saône. L'objectif fondamental de l'atelier était de faire réfléchir les gens à la manière idéale d'impliquer les citoyens dans les politiques publiques et les projets d'urbanisme en général, afin d'avoir un ensemble de critères à appliquer ensuite à la vallée de la Saône dans le deuxième atelier.

3.3.1.1. Principales conclusions de l'atelier 1

La majorité des personnes ayant participé à l'atelier ont été frustrées que ce ne soit pas une opportunité de recevoir davantage d'informations sur le projet. Les citoyens ont posé une liste de questions au modérateur pour qu'il les transmette au Conservatoire du littoral. Les participants ont estimé que ces informations étaient cruciales pour toute personne vivant dans la région et qu'il était nécessaire qu'ils en sachent plus sur le projet et sa réalisation pour se faire une opinion à son sujet.

Par conséquent, il a fallu consacrer beaucoup de temps à répondre aux doutes et aux méfiances concernant le caractère indépendant de la modératrice lors du premier atelier.

Le texte qui suit est un extrait abrégé du compte-rendu :

« Plusieurs personnes ont mis en doute la valeur de l'atelier actuellement en cours. La participation des citoyens à l'atelier d'aujourd'hui sert-elle à quelque chose ? »

« Plusieurs personnes ont demandé si l'atelier en cours aurait un impact sur le projet Saône et si les modérateurs étaient vraiment indépendants. »

[La modératrice répond en décrivant les objectifs du projet et sa position indépendante.]

« Le rôle des modérateurs n'est ni de défendre ni de dénigrer le projet territorial, mais de synthétiser les avis de chacun (institutions et citoyens). »

« Un participant a demandé si le Conservatoire du littoral pouvait revoir le rapport avant sa publication pour en modifier le contenu. Un autre participant a demandé à qui la modératrice devait rendre des comptes et a souhaité en savoir plus sur sa relation avec le Conservatoire du Littoral. »

[La modératrice répond en décrivant le rôle de Lisode et la relation avec l'Université d'Exeter.]

3.3.2. Atelier 2

Le second atelier a débuté par un rappel du cadre général (certains participants n'ayant pas été présents au premier atelier). Il a été annoncé que le Conservatoire du littoral organiserait une réunion publique au cours du premier trimestre 2023 afin de répondre aux questions techniques des citoyens sur le projet.

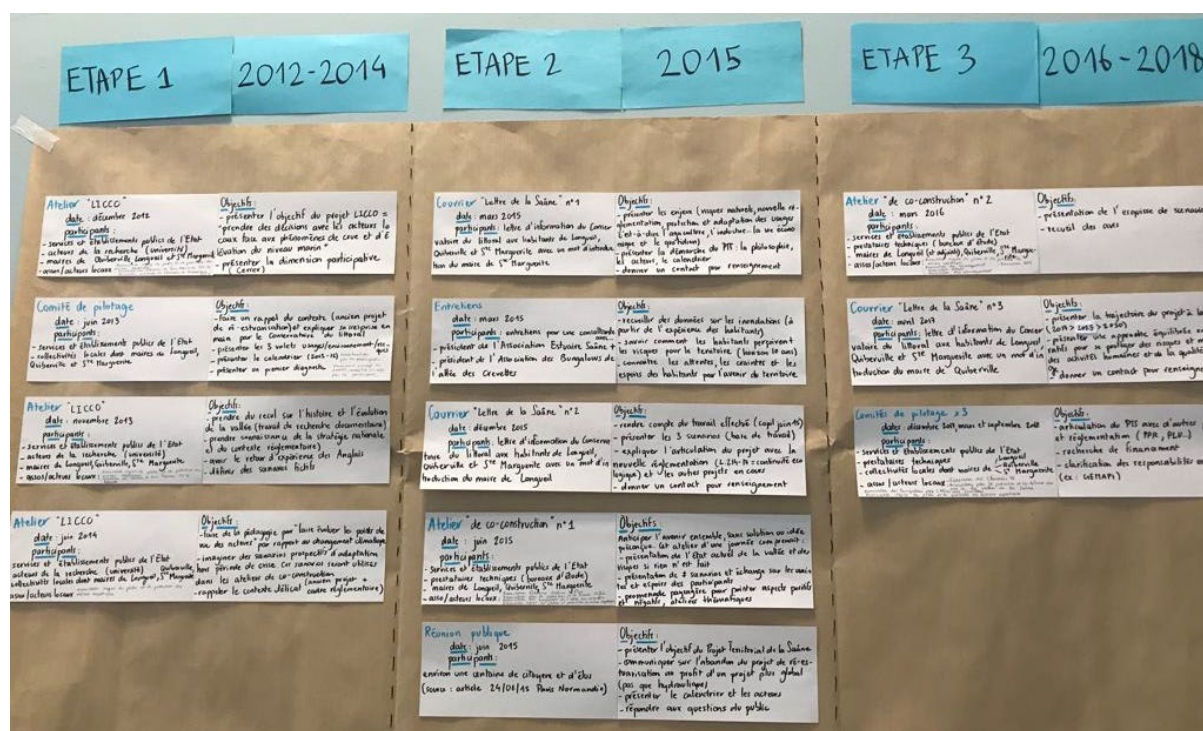
Le modérateur a ensuite résumé le processus de développement du projet territorial de la Saône et sa chronologie (Figure 10) avec les trois principales étapes identifiées dans l'évaluation documentaire([Section 2 du Rapport 1](#)) :

- 1^{ère} étape : 2012-2014
- 2^{ème} étape : 2015
- 3^{ème} étape : 2016-2018

Les principaux événements de chaque étape ont été énumérés et, pour chacun d'eux. :

- en bleu le type d'événement (atelier, entretien, etc.) ;
- la date (la date et les participants y figurent comme sur les documents envoyés à Lisode par le Conservatoire du littoral pour l'évaluation documentaire) ;
- les participants (désignés par catégorie d'acteurs, avec les détails des acteurs institutionnels, souvent nombreux, au dos de la fiche) ;
- les objectifs (correspondant à l'analyse de Lisode après lecture du compte-rendu d'une réunion particulière, où les principaux objectifs ont été identifiés).

Figure 10. Chronologie du projet lors de l'atelier 2.



Les participants ont été divisés en groupes et invités à répondre aux questions suivantes :

- Évaluation : Les événements ont-ils été utiles et pourquoi ?
- Recommandation : Comment auriez-vous aimé que cela se passe ? Quel genre d'événement ? Quel type d'événement ? Avec qui ?

On leur a fourni un résumé des critères établis lors du premier atelier. Les éléments suivants ont été fournis pour chaque sous-groupe :

Quel devrait être le rôle des citoyens ?

Synthèse des idées exprimées lors de l'atelier 1 « La place des citoyens dans le projet territorial de la Saône, qu'en pensez-vous ? » le 25/08/2022.

Ce document comprend :

- *Les principales idées qui ont émergé lors des travaux en sous-groupes autour de la question « La participation citoyenne : est-elle utile ? (Pourquoi ? Dans quelles conditions ?) ». Cette synthèse reprend les idées qui sont apparues dans les deux sous-groupes.*
- *Les principales tendances qui se sont dégagées de la réponse des participants sur le niveau d'implication souhaité à chaque étape d'un projet. Ce résumé énumère les étapes et les niveaux d'implication pour lesquels la majorité des participants a voté.*

- **Avant tout, les citoyens veulent être informés.**

Les citoyens présents ont exprimé leur préférence pour une implication modeste (simple information), mais suivie et continue, à toutes les étapes du projet, plutôt qu'une implication forte (co-construction ou co-décision) à une étape particulière du projet.

- **Les citoyens veulent être impliqués plus tôt, dès la phase de diagnostic.**

Dans les deux sous-groupes est apparue l'idée que les citoyens doivent être impliqués très tôt. En outre, l'une des deux étapes pour lesquelles les participants ont le plus fortement exprimé leur désir d'être informés est la phase de diagnostic.

- **Les citoyens veulent une présentation et une explication des différentes options disponibles dans un projet. Ils souhaitent que le choix des solutions étudiées et retenues soit expliqué et justifié d'un point de vue technique.**

Dans les deux sous-groupes, les participants ont exprimé un besoin d'explications techniques sur le choix d'une solution plutôt qu'une autre. Dans le groupe 2, plusieurs ont regretté que la communication se concentre autant sur la nécessité de s'adapter au changement climatique, une idée déjà largement partagée. Les questions ne portent pas sur les mérites du projet, mais sur le choix des solutions retenues.

3.3.2.1. Conclusions principales

Les participants ont estimé que la participation directe des citoyens aurait dû avoir lieu bien avant. Ils avaient du mal à comprendre comment autant de réunions avaient pu avoir lieu avec une si faible inclusion des citoyens ordinaires, selon eux.

Les participants ont suggéré qu'ils pourraient lancer une page Facebook pour exprimer leurs points de vue sur le projet et demander une meilleure inclusion des citoyens dans le projet.

Ils ont également fait part de leur désir de recevoir le rapport final de l'Université d'Exeter auquel Lisode va contribuer.

3.3.3. Atelier 3

Moins de participants ont assisté au dernier atelier, peut-être parce que les participants lui ont préféré la réunion publique organisée par le Conservatoire du littoral au cours de la nouvelle année, qui sera l'occasion de partager des informations pratiques sur les changements futurs du paysage.

Lors de l'atelier, le modérateur a présenté un résumé de ce qui serait communiqué dans le rapport, sur la base de ce qui avait été dit lors des deux premiers ateliers. Les participants ont été invités à discuter de ces cinq points principaux en petits groupes afin de rectifier et d'ajouter des points importants qui auraient pu être omis ou s'écarter un peu trop de ce qu'ils avaient réellement dit. Les participants ont ensuite voté pour les idées les plus importantes.

Un exercice de cartographie participative a également eu lieu. Voir la [Section 3.4.4](#).

3.3.3.1. Conclusions principales

Les principales conclusions de cet atelier sont présentées à la [Section 3.4](#).

3.4. Discussion des résultats

Dans cette section, nous présentons les conclusions telles qu'elles ont été examinées et approuvées par les participants lors du dernier atelier (Figure 11), y compris les recommandations que l'on peut en tirer pour alimenter le modèle de concertation présenté à la [Section 6](#).

Comme indiqué à la [Section iv](#), il s'agit de l'opinion de personnes réelles et dont nous encourageons la lecture dans le respect de leurs contributions. Cette discussion représente les opinions, les connaissances et les suggestions des participants, qui s'appuient sur leurs parcours, leurs expériences et leurs intérêts personnels. Les opinions et interprétations exprimées ici sont celles des participants uniquement et ne représentent pas nécessairement celles de la communauté au sens plus large. Le rôle des chercheurs est de les interpréter et de les articuler et non de les juger. Le rôle des chercheurs n'est pas non plus de porter un jugement sur le processus de concertation du projet. Aucune critique n'est sous-entendue. Les recommandations de mobilisation exprimées sont celles d'un projet idéal.

Vous trouverez dans ces pages des réflexions supplémentaires faites par le modérateur de Lisode, qui sont surlignées en gris.

Figure 11. Résumés des points à inclure dans ce rapport, tels que développés avec les participants de l'atelier 3.

1

Une communication réelle mais n'allant pas à l'essentiel : ce qui est important pour les citoyens (compréhension des solutions envisagées + financement)

La communication a été centrée sur :
1. le bien-fondé de la démarche (s'adapter au changement climatique)
2. l'implication de tous les acteurs institutionnels concernés, notamment les élus.
Autrement dit, la communication a porté essentiellement sur le « pourquoi » et le « comment » (pourquoi ce projet territorial et comment était-il été élaboré).
Concernant le pourquoi : si la prise de conscience au sujet du changement climatique était encore un enjeu il y a 10 ans, il semble qu'elle ne le soit plus maintenant (en tout cas, pas auprès des personnes directement concernées vivant sur des territoires vulnérables depuis plusieurs décennies, après au l'occasion d'être tenus de leurs propres yeux des conséquences du changement climatique).
Concernant le comment : l'implication de l'ensemble des acteurs institutionnels n'apparaît pas comme un élément déterminant pour les citoyens. Ce qui détermine le bon-fondé d'une décision à leurs yeux, c'est le raisonnement sur lequel il repose. Le nombre et la diversité des personnes y ayant contribué n'apparaît pas comme un élément qui renforce l'adhésion et l'intérêt des citoyens.

2

Un niveau de concertation élevé (niveau 3 : co-construction en atelier) mais limité aux citoyens constitués en association (relation et représentativité questionnables)

Seules 2 personnes ont été impliquées en tant que citoyens/usagers du site. La concertation citoyenne s'est faite à travers des associations de deux types :
1. Associations constituées de longue date : chasseurs, pêcheurs, etc. qui pour certaines appartiennent à des réseaux nationaux.
2. Associations créées en réaction au manque d'information sur le projet qui a précédé le projet territorial de la Saline (projet de ré-estimation).
Dans un mode de concertation où seules les associations sont représentées, seules les personnes qui souhaitent échanger un usage étroit des intérêts particuliers sur le territoire sont entendues. Ceux qui sont ouverts à une diversité de pratiques (ou des pratiques non-encastrées) ne sont pas associés.
Aussi, il y a des personnes qui ne sont pas membres des deux associations créées en réaction au manque d'informations sur le projet de ré-estimation, mais qui souhaitent aussi être informées.
Enfin, la constitution d'une association ne requiert que 3 personnes (président, secrétaire, trésorier) : l'existence d'une association pour porter un thème ne permet pas de tirer de conclusion sur la représentativité de la position qu'elle défend.

3

Une diffusion de l'information irrégulière dans le temps et dans l'espace

Certaines périodes ont été très denses en information, d'autres ont été creuses. La quantité et la fréquence de l'information ont globalement évolué en dent de scie entre 2012 et 2018/2019.
Les citoyens présents aux ateliers n'achètent pas au périmètre défini pour l'information sur le projet à travers la lettre de la Saline : ils considèrent que les habitants de 2 à 3 villages supplémentaires aux alentours sont aussi concernés.
Aussi, plusieurs personnes présentes aux ateliers 1 et 2 affirment ne jamais avoir reçu les lettres de la Saline. Il semble donc qu'il y ait eu une défaillance dans la diffusion de ces lettres au format papier.

Réduire la communication globale sur la gouvernance et la philosophie de la démarche

Réduire la communication pédagogique sur la nécessité de s'adapter ou changement climatique

Communiquer plus sur le financement cad qui finance quoi mais qu'il y a pour qui ? (Europe) - quel contrôle ?

Maquette des nouveaux paysages possibles dans lieux publics (ex : mairie)

Schéma 3D des nouveaux paysages possibles sur site internet ciblant citoyens

Carte des terrains que possède le Conservatoire du littoral

Le niveau 4 de la concertation (information) doit viser tous les citoyens

Mettre en place des formes de concertation citoyenne plus tôt (avant stabilisation des scénarios)

Mettre en place des formes de concertation de niveau 2 (consultation) ouverte à tous les citoyens

Mettre en place des formes de concertation citoyenne plus tôt (avant stabilisation des scénarios)

Mettre en place des formes de concertation de niveau 2 (consultation) ouverte à tous les citoyens

Mettre en place des formes de concertation de niveau 2 (consultation) ouverte à tous les citoyens

Mettre en place des formes de concertation de niveau 2 (consultation) ouverte à tous les citoyens

Mettre en place des formes de concertation de niveau 2 (consultation) ouverte à tous les citoyens

Mettre en place des formes de concertation de niveau 2 (consultation) ouverte à tous les citoyens

Mettre en place des formes de concertation de niveau 2 (consultation) ouverte à tous les citoyens

Mettre en place des formes de concertation de niveau 2 (consultation) ouverte à tous les citoyens

Mettre en place des formes de concertation de niveau 2 (consultation) ouverte à tous les citoyens

4

Peu d'occasion pour les citoyens d'exprimer et d'interagir sur leurs préoccupations (circulation à Québecville, tracé de la Saline...)

Dans la période 2012-2018, aucune occasion n'a été créée pour permettre aux citoyens d'exprimer leurs points d'intérêt et leurs préoccupations sur le territoire. Cela explique la crainte que ceux-ci ne soient pas prises en compte.
La circulation pour les citoyens dans le centre de Québecville et le tracé de la Saline apparaissent comme des préoccupations majeures des participants des ateliers. Du point de vue des citoyens, ceux-ci ont fait l'objet d'un traitement secondaire jusqu'ici.
Le tracé de la Saline fait écho à des usages et des caractéristiques du territoire auquel ils ont un attachement émotionnel : la faune et la flore (en particulier les oiseaux), l'arrivée sur Québecville... La faiblesse de la communication à son endroit a conduit les citoyens à la conclusion qu'il y aura plus le budget suffisant pour ce chantier car tout a été alloué au camping et à la station d'épuration, deux éléments qu'ils ne considèrent pas comme constituant de l'identité du territoire.

5

Un faible niveau de transparence/lisibilité sur les arbitrages en cours

Communiquer en situation d'incertitude : un exercice nouveau, nécessaire lorsque des acteurs prennent des initiatives sur des défis complexes en lien avec l'adaptation au changement climatique.
Plutôt que de ne rien dire, on pourrait envisager de dire qu'on ne sait pas quelle est la meilleure solution et que des études sont en cours.
Le fait de ne pas communiquer peut être interprété par certains citoyens comme une volonté délibérée de retenir l'information et éveille les soupçons. Ils s'interrogent si on leur cache quelque chose et s'inquiètent. Laisser les citoyens dans l'incertitude peut causer plus de trouble que de communiquer sur l'incertitude en cours (qui sera levée par des études, telle ou telle réunion).
L'incertitude peut être plus acceptée dès lors qu'une échéance est posée.

Mettre en place des ateliers de cartographie participative en petits groupes (méthode Lisade)

Créer des cartes pour donner son ressenti sur le territoire (photo, dessin, tissu) (méthode géographique émotionnelle)

Utiliser des jeux sérieux pour réfléchir et échanger sur la vision à court/moyen/long terme du territoire (méthode cartoland)

Que le coordinateur s'engage à consulter les citoyens sur les éléments à fort enjeu émotionnel. Ex : échelle de consensus

Changement de posture et de culture dans l'administration (travail de fond)

Communiquer sur les arbitrages en cours (ex : site dédié et réunion publique)

Que le site des mairies (+ communauté de communes) redirige vers le site avec toutes les informations

3.4.1. Conclusion de l'atelier 1

Un réel effort a été consenti en termes de communication, mais qui n'allait pas à l'essentiel. Les citoyens n'y ont pas trouvé les explications des solutions envisagées et du financement qui leur importaient.

La communication a porté sur :

1. la raison d'être de l'approche (adaptation au changement climatique) ;
2. l'implication de tous les acteurs institutionnels concernés, notamment les élus.

En d'autres termes, la communication s'est essentiellement concentrée sur le « **pourquoi** » et le « **comment** » : pourquoi ce projet territorial et comment il a été élaboré.

Concernant le pourquoi : si la prise de conscience du changement climatique était encore un problème il y a dix ans, il semble qu'elle ne le soit plus aujourd'hui (du moins pas parmi les personnes directement concernées qui vivent dans des zones vulnérables depuis plusieurs décennies et ont eu l'occasion de constater de visu les conséquences du changement climatique).

Concernant le comment : l'implication de tous les acteurs institutionnels ne semble pas être un facteur déterminant pour les citoyens. Ce qui détermine le bien-fondé d'une décision à leurs yeux, c'est le raisonnement qui la sous-tend. Le nombre et la diversité des personnes qui y ont contribué ne semblent pas être un élément qui importe vraiment aux citoyens.

RECOMMANDATIONS

Déduites par le modérateur

Communiquer davantage sur le financement ; qui finance quoi, mais aussi pourquoi ?

- Pourquoi (Europe)
- Quel contrôle sur l'utilisation des fonds ?

Les gens sont impressionnés par les sommes investies dans le projet, mais ils ne comprennent pas pourquoi c'est l'UE, et non les institutions locales ou nationales, qui paie pour un travail qu'ils considèrent comme standard. Par exemple, la station d'épuration des eaux n'est pas à leurs yeux une infrastructure particulière rendue nécessaire par le changement climatique.

Directement exprimées par les participants (dans les ateliers 1 et 2)

Modèles de différents paysages dans des lieux publics (par exemple, les mairies)

Diagramme 3D des nouveaux paysages possibles sur le site web destiné aux citoyens

Directement exprimées par les participants (commentaires/idées supplémentaires ajoutés lors de l'atelier 3)

Excellente idée de créer un site web qui rassemble toutes les informations

À noter qu'il existe un site web depuis 2021 : <https://basse-saane-2050.com/>
Avant cela, les seules informations sur le projet se trouvaient dans des articles de presse et sur une page du site internet du Conservatoire du littoral dédiée au projet, créée en 2017. Il est peu probable que les citoyens aillent sur le site web du Conservatoire du littoral car l'institution a généralement peu de liens directs avec la communauté dans son ensemble.

3.4.2. Conclusion de l'atelier 2

Degré de concertation est élevé (co-construction dans les ateliers), mais limité aux citoyens constitués en associations (dont la sélection et la représentativité sont discutables).

Seules deux personnes ont été impliquées en tant que citoyens/utilisateurs du site. La participation des citoyens s'est faite à travers deux types d'associations :

1. **Associations établies de longue date** : chasseurs, pêcheurs, etc., (dont certaines appartiennent à des réseaux nationaux)
2. **Associations créées en réaction au manque d'information** sur le projet qui a précédé le projet territorial de la Saône (projet de ré-estuarisation).

Dans un mode de consultation où seules les associations sont reconnues, seuls ceux qui souhaitent sauvegarder un usage ou des intérêts particuliers sur le territoire sont entendus. Ceux qui sont ouverts à une diversité de pratiques (ou de pratiques non encadrées)* ne sont pas nécessairement représentés.

*comme la marche/la promenade, qui est l'utilisation la plus simple et pourtant la plus répandue. Les chasseurs sont très bien structurés et organisés au niveau national, comme au niveau local, en France. Ils semblent avoir un poids important par rapport aux autres utilisateurs, alors qu'en réalité ils ne représentent qu'un petit nombre de personnes.

Aussi, il y a des personnes qui ne sont pas membres des deux associations créées en réaction au manque d'information sur le projet de ré-estuarisation, mais qui souhaitent aussi être informées.

Enfin, la constitution d'une association ne requiert que trois personnes (président, secrétaire, trésorier) pour constituer une association : l'existence d'une association pour porter un thème ne permet pas de tirer de conclusion sur la représentativité de la position qu'elle défend.

RECOMMANDATIONS

Déduites par le modérateur

Le niveau 1 de la concertation (soit l'information) doit viser tous les citoyens

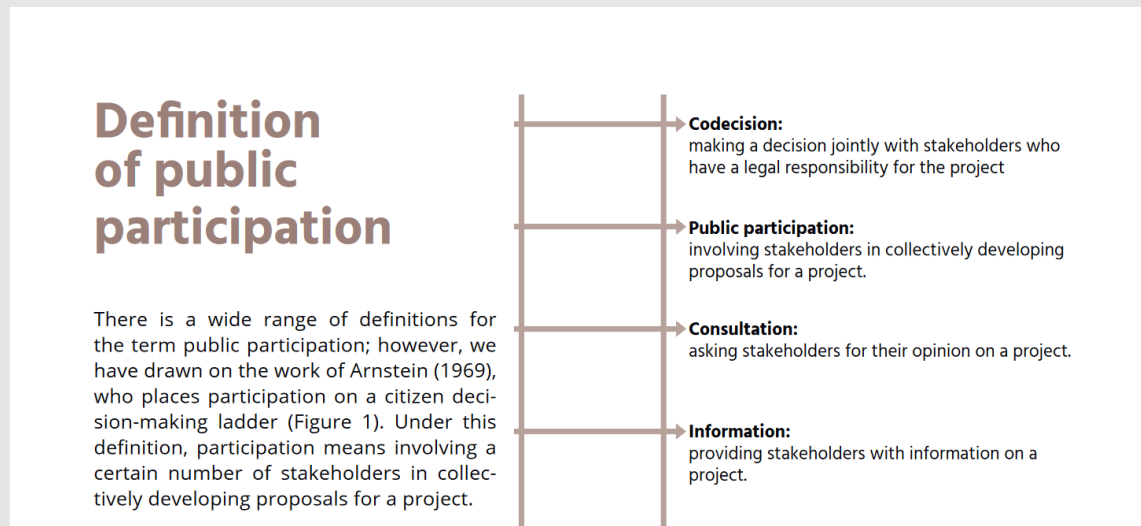
Mettre en place des formes de concertation de niveau 2 (soit la consultation) ouvertes à tous les citoyens

Directement exprimées par les participants (dans les ateliers 1 et 2)

Mettre en place des formes de concertation citoyenne plus tôt (avant la stabilisation des scénarios)

Les différents niveaux de concertation font référence aux travaux d'Arnstein (1969), qui situe la concertation sur une échelle de prise de décision citoyenne. Ceci est représenté dans la Figure 12 suivante, tirée de la page 6 de Lisode, 2017 :

Figure 12. Échelle de concertation adaptée d'Arnstein, 1969 (Lisode, 2017)



Cette échelle a été présentée aux citoyens lors du premier atelier et leur a été rappelée lors du deuxième, afin qu'ils en aient connaissance. Le troisième niveau (« concertation publique ») a été renommé « co-construction » afin d'éviter toute confusion.

3.4.3. Conclusion de l'atelier 3

Diffusion de l'information irrégulière dans le temps et dans l'espace.

Certaines périodes ont été très denses en informations, d'autres ont été creuses. La quantité et la fréquence de l'information ont évolué en dents de scie entre 2012 et 2018/2019.

Les citoyens présents aux ateliers n'adhèrent pas au **périmètre** défini pour l'information sur le projet par la lettre de la Saône : ils considèrent que les habitants de deux à trois villages supplémentaires aux alentours sont aussi concernés.

Par ailleurs, plusieurs personnes présentes aux ateliers 1 et 2 affirment ne jamais avoir reçu les lettres de la Saône. Les participants estiment qu'il y a eu une défaillance dans la **diffusion** de ces lettres au format papier.

RECOMMANDATIONS

Déduites par le modérateur

Mettre en place des temps d'information « en physique » à échéance régulière (par exemple une fois par an) avec un rapport

Directement exprimées par les participants (dans les ateliers 1 et 2)

Archiver et centraliser les questions des citoyens et les réponses des acteurs (par exemple, dans un livre ou sur un site web)

Il est important de noter, dans ce troisième point, que le problème n'est pas l'accessibilité de l'information, mais le fait d'atteindre les gens. Les entretiens ont ensuite confirmé que la lettre de la Saône n'avait pas été distribuée dans les boîtes aux lettres à cette période. Elle a commencé à être diffusée vers 2019. Avant cela, elle était juste accessible dans le bureau du chef de projet pour les personnes qui venaient lui poser des questions dans son bureau.

3.4.4. Conclusion de l'atelier 4

Les citoyens ont eu peu d'occasions d'interagir et d'exprimer leurs préoccupations (par exemple, la circulation à Quiberville ou le tracé de la Saône)

Au cours de la période 2012-2018, aucune occasion n'a été créée pour permettre aux citoyens d'**exprimer collectivement leurs points d'intérêt et leurs préoccupations concernant le territoire**. Cela explique la crainte que ceux-ci ne soient pas pris en compte.

La circulation pour les piétons dans le centre de Quiberville et le tracé de la Saône apparaissent comme des préoccupations majeures des participants des ateliers. Du point de vue des citoyens, ces questions ont été traitées comme des **préoccupations secondaires** jusqu'à présent.

Le tracé de la Saône fait écho à des usages et des caractéristiques du territoire auquel ils ont un **attachement émotionnel** : la faune et la flore (en particulier les oiseaux), l'arrivée sur Quiberville... La faiblesse perçue de la communication à ce sujet a conduit les citoyens à la conclusion qu'il **n'y aurait plus de budget suffisant** pour ce projet car tout avait été alloué au camping et à la station d'épuration, deux éléments qu'ils ne considèrent pas comme constitutifs de l'**identité du territoire**.

RECOMMANDATIONS

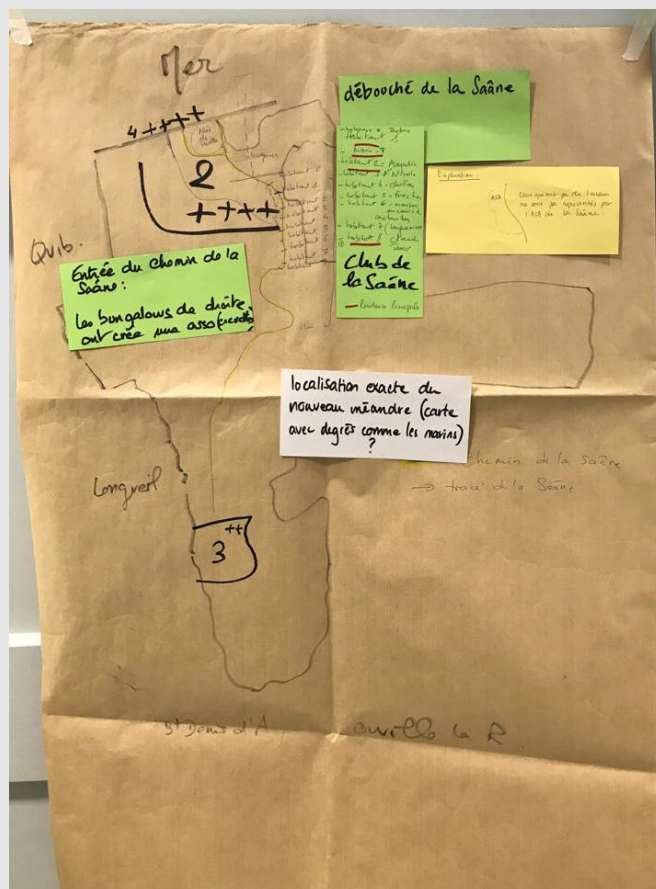
Déduites par le modérateur

Mettre en place des ateliers de cartographie participative en petits groupes (méthode Lisode)

« La cartographie participative est une méthode utilisée pour construire une représentation graphique d'une zone avec les acteurs locaux. [...] Les participants commencent par tracer les limites de la zone géographique concernée. Ils ajoutent ensuite les principaux points de repère et caractéristiques (par exemple : villes, routes, rivières, limites de propriété, etc.). Une fois le schéma cartographique complété, les participants notent sur cette carte toutes les informations dont ils disposent sur le thème de la concertation publique (par exemple : les pratiques agricoles, l'accès aux services, le réseau d'approvisionnement en eau, etc.). Les participants notent ce qui est le plus important pour eux sur la carte et en discutent ensuite pour parvenir à un consensus sur la représentation de leur région. » (Lisode, 2017, p.29)

Dans l'atelier 3, un exercice de cartographie participative (Figure 13) a été utilisé par les participants pour attirer l'attention du modérateur sur le fait que l'organisation désignée comme représentative des personnes vivant au bord de la rivière ne représentait pas tout le monde.

Figure 13. Résultat de l'exercice de cartographie participative.



Directement exprimés par les participants (commentaires/idées supplémentaires ajoutés lors de l'atelier 3)

Partager les connaissances du terrain depuis 40 ans. Nous connaissons la météo par cœur.

3.4.5. Conclusion de l'atelier 5

Un faible niveau de transparence/lisibilité sur les arbitrages en cours

Communiquer en situation d'**incertitude** : un exercice nouveau, nécessaire lorsque des acteurs prennent des initiatives sur des **défis complexes** en lien avec l'adaptation au changement climatique.

Plutôt que de ne rien dire, on pourrait envisager de **dire que l'on ne sait pas** quelle est la meilleure solution et que des études sont en cours.

Le fait de ne pas communiquer peut être interprété par certains citoyens comme une **volonté délibérée de retenir l'information** et éveille les soupçons. Ils se demandent si on leur cache quelque chose et s'inquiètent. Laisser les citoyens dans un état d'incertitude peut causer plus de confusion que de communiquer sur l'incertitude qui existe (qui sera levée par des études, telle ou telle réunion).

L'incertitude peut être plus acceptable dès lors qu'une échéance est posée.

RECOMMANDATIONS

Déduites par le modérateur

Changement de culture et de posture dans l'administration (travail de fond)

Que le site internet des mairies (et de la communauté de communes) redirige vers le site internet avec toutes les informations

Communiquer sur les arbitrages en cours (par exemple, site web dédié et réunion publique)

4. Projet territorial de la Saône : Entretiens avec les parties prenantes

4.1. Synthèse des conclusions

Quatorze entretiens ont été menés avec des partenaires du projet, des représentants des groupes de parties prenantes, des représentants des associations d'utilisateurs. En s'appuyant sur leurs expériences variées, plusieurs enseignements ont été tirés.

Communication

- La communication sur un projet doit se faire d'une manière qui soit significative pour les acteurs et la population locale.

Représentation et inclusion

- Un comité de pilotage/groupe de parties prenantes géré efficacement permettra aux acteurs de sentir qu'ils ont la possibilité de s'exprimer et que leurs opinions sont prises en compte.
- Les acteurs institutionnels peuvent avoir une vision différente du niveau requis de concertation des citoyens par rapport aux résidents qui peuvent souhaiter s'impliquer dans un processus dès le début du développement. Lorsque c'est le cas, les institutions pourront devoir changer de mentalité dans leurs approches de concertation afin que les citoyens se sentent représentés aux côtés des acteurs locaux.
- Les personnalités, les antécédents personnels et les convictions des représentants locaux auront un impact. Il faudra peut-être du temps et des efforts pour établir une confiance et des relations solides, en particulier avec les acteurs qui peuvent être plus sceptiques.

Difficultés

- Les cadres réglementaires et les contraintes budgétaires peuvent poser des limites à ce qui est possible dans le développement d'un projet et d'un processus de concertation qui cherche à répondre aux besoins des acteurs locaux. Ils pourraient, par exemple, limiter la capacité d'obtenir l'autorisation ou le financement nécessaire au projet.
- L'élaboration de projets d'adaptation aux changements côtiers peut exiger beaucoup de ressources et de temps avant de porter ses fruits. Engagement,

endurance et patience seront nécessaires pour surmonter les difficultés lors de la conception et atteindre le stade de la mise en œuvre.

4.2. Participants

Quatorze invitations à des entretiens ont été envoyées à des personnes représentant des partenaires du projet ou des groupes de parties prenantes, identifiés par l'analyse documentaire. Un récapitulatif des participants est fourni dans le **tableau 8**. Les quatorze personnes ont accepté l'invitation (trois femmes et onze hommes). Les participants comprennent des chefs de projet et des représentants de groupes de parties prenantes et d'associations de riverains.

Pour des raisons indépendantes de la volonté des équipes de recherche (raisons de santé et de logistique), deux entretiens ont été réalisés sous forme de questionnaires écrits afin de donner la possibilité de participer à ces deux personnes respectives qui n'auraient pas pu le faire autrement.

(Remarque : Copil = comités de pilotage)

Tableau 8. Synthèse des participants aux entretiens, en utilisant les numéros de participants attribués pour protéger leur identité.

Numéro de participant	Rôle	Impliqué(e) depuis
1	Membre du copil	20 ans ou plus
2	Membre du copil	2 ans
3	Membre du copil	10 ans
4	Membre du copil	Vraisemblablement 10 ans
5	Membre du copil	Environ 5 à 6 ans
6	Membre du copil	Plus de 10 ans
7	Membre du copil	2 ans
8	Membre du copil	20 ans ou plus
9	Membre du copil	Plus de 10 ans
10	Membre du copil	Plus de 10 ans
11	Membre du copil	Environ 5 à 6 ans
12	Membre du copil	Plus de 15 ans
13	Membre du copil	Plus de 15 ans
14	Membre du copil	Plus de 20 ans
15	Membre du copil	Plus de 20 ans

4.3. Discussion des résultats

Comme indiqué à la [Section iv](#), il s'agit de l'opinion de personnes réelles et dont nous encourageons la lecture dans le respect de leurs contributions. Cette discussion représente les opinions, les connaissances et les suggestions d'un nombre limité de participants, qui s'appuient sur leurs parcours, leurs expériences et leurs intérêts personnels. Les opinions et interprétations exprimées ici sont celles des participants uniquement et ne représentent pas nécessairement celles de la communauté au sens plus large. Le rôle des chercheurs est de les interpréter et de les articuler et non de les juger. Le rôle des chercheurs n'est pas non plus de porter un jugement sur le processus de concertation du projet. Aucune critique n'est sous-entendue. Les recommandations de mobilisation exprimées sont celles d'un projet idéal.

4.3.1. Histoire du projet PTS

4.3.1.1. Processus ou résultats du projet PTS

Le projet territorial de la Saône a été présenté de deux manières par les personnes interrogées, à savoir comme un projet comprenant plusieurs actions (le déplacement du camping, la nouvelle station d'épuration et le réalignement de la Saône) ou comme un état d'esprit, une philosophie, une façon de faire les choses de manière collaborative. Cette dualité ne semble pas être liée à une quelconque caractéristique (comme le type d'acteur, le sexe, etc.). Toutefois, les personnes qui travaillent sur le projet depuis le plus longtemps (plus de 8 ans) ont eu tendance à se concentrer sur la manière de réaliser le projet, plutôt que sur les décisions et actions spécifiques à mettre en œuvre.

Exemple d'accent mis sur l'action :

« Il y a 3 grandes dimensions dans ce projet :

- Le camping*
- La station*
- Le débouché en mer. »*

(Participant n°4)

Exemple d'accent mis sur le processus :

« Un projet sous un angle différent, celui du PTS : une approche multidisciplinaire avec une vision d'aménagement d'un territoire en y associant différentes collectivités. »

(Participant n°1)

4.3.1.2. Un retour à la nature ou un projet à multiples facettes

Ensuite, et surtout, nous pouvons identifier deux manières principales dont les gens présentent les principaux objectifs du projet. D'un côté, certains le présentent comme un retour à l'état naturel de la vallée, tandis que d'autres considèrent que l'objectif principal était de trouver un accord sur un projet acceptable pour toutes les parties, en tenant compte de tous les intérêts et de toutes les dimensions (économiques, sociales, etc.). Ces deux points de vue ont été identifiés dans certains entretiens, tandis que d'autres insistent fortement sur l'un ou l'autre de ces deux raisons d'être du projet territorial de la Saône.

Exemple d'une vision d'un retour à la nature :

« [Le projet territorial] s'inscrit dans un volet global de gestion de la rivière de son territoire d'influence depuis la prise en compte de l'assainissement du territoire traversé par la rivière jusqu'à son embouchure à la mer, artificialisé il y a une cinquantaine d'années, pour lequel le Conservatoire du littoral souhaite en faire un chantier pilote pour la renaturation et le retour au naturel de cette rivière.

L'enjeu est de rendre les zones artificialisées à leur aspect naturel avec l'écoulement de la rivière selon son circuit naturel et ses méandres et redévelopper l'estuaire de la Saône qui est complètement artificialisé, avec la digue route qui passe au-dessus d'une buse, qui limite les échanges entre la mer et la rivière et l'écoulement de la rivière vers la mer.

C'est un projet de retour à la nature avec déplacement des constructions, notamment le [camping] municipal et les zones habitées de Sainte Marguerite et la suppression de la buse pour ré-élargir l'estuaire et favoriser l'écoulement et l'épandage des eaux, qu'elles soient d'origine marine ou terrestres issues de la montée de rivière. Que ce soit plus naturel puisqu'aujourd'hui il est complètement artificialisé.

Un aspect non négligeable sur l'ensemble du cours de la Saône, c'est renforcer et construire une station d'épuration pour permettre que la qualité des eaux résiduelles qui ont charrié dans cette rivière soit satisfaisante pour redonner son aspect naturel. »

(Participant n°2)

Exemple d'une version de projet à multiples facettes :

Qu'est-ce qu'on entend par projet territorial ? Pour moi 2 aspects.

On s'est attaché à un projet qui prend en compte des domaines techniques différents, que si on avait laissé au fil de l'eau les uns auraient fait des routes, les autres des oiseaux, les autres de l'environnement... etc. mis bout à bout ça n'aurait pas de sens, ça aurait fait une mosaïque. Là, à tous les stades de conception, on regarde une zone dans sa globalité, dans les différents services qu'elle rend - se divertir, boire, manger... les fonctionnalités écologiques on

peut les ramener à ça aussi - ce site il est unique car il doit répondre à tous ses aspects là. Comment je fais pour répondre à tous ces aspects-là ?

Le deuxième côté c'est il y a plein de gens à mettre autour de la table. C'est pas un propriétaire foncier, pas un maire tout seul, un service de l'État tout seul.

C'est ces deux aspects là. »

(Participant n°1)

4.3.1.3. Relation avec le projet de ré-estuarisation antérieur

Enfin, les gens représentent aussi différemment la relation avec le projet de ré-estuarisation antérieur (voir la [Section 2.1.1](#) du premier rapport). Certains entretiens présentent le projet PTS comme une continuation, d'autres comme un tournant. Cela peut s'expliquer par le fait qu'il s'agissait d'un changement radical dans la manière de mener le projet (en incluant toutes les parties prenantes) tout en s'appuyant sur de nombreuses études réalisées dans le cadre du projet de ré-estuarisation. Du point de vue de l'ingénierie, le projet n'a pas la même échelle, même s'il reste de la même nature (en cherchant à favoriser la connexion et la circulation de l'eau entre la mer et la rivière).

« [Le projet de ré-estuarisation] n'a pas vraiment un flop : il a évolué en un projet de recomposition spatiale. Dans le projet de recomposition territoriale on prend en compte l'humain, on projette le territoire de demain, comme est l'espace de vie, l'activité économique on n'est pas juste sur une réorganisation du territoire d'une manière strictement géographique. Le fait de parler avec les gens sachant qu'il y a une problématique ça permet de faire décoller. C'était juste les prémices. C'est plutôt une évolution. »

(Participant n°6)

-

« [Le PTS est] l'aboutissement d'une réflexion portée depuis bien plus longtemps, bien plus longtemps. Les premières réflexions datent du début des années 2000. C'est le syndicat qui a porté les premières réflexions. »

(Participant n°1)

Les communications se sont principalement concentrées sur l'aspect à multiples facettes du projet, en mettant l'accent sur l'inclusion d'une grande diversité d'acteurs. Les personnes interrogées ont estimé qu'il s'agissait en effet d'un facteur crucial de réussite. Pourtant, les ateliers avec les citoyens ont démontré qu'ils n'y attachaient pas autant d'importance (voir la [Section 3.4.1](#)).

Les experts techniques ont fait de gros efforts pour résumer les avantages et les inconvénients des possibilités techniques afin que les représentants locaux puissent prendre une décision en connaissance de cause lors des comités de pilotage. Il aurait été intéressant de s'appuyer sur ce travail pour mieux communiquer avec les citoyens et les informer également.

Les auteurs recommandent que les communications aient lieu d'une manière constructive pour les acteurs et les citoyens. Il faudra peut-être aussi se demander s'il est approprié d'utiliser des tournures de type « retour à la nature » dans chaque contexte. Il semblerait en effet que, pendant les ateliers, certains participants aient eu l'impression que cela excluait les êtres humains (l'homme contre la nature, par exemple).

4.3.2. Impact du cadre réglementaire (français ou européen)

Le cadre réglementaire est présenté par de nombreux acteurs comme un frein à l'innovation.

« Il fallait être bien vigilant que les services de l'État entre eux se contredisent pas, qu'ils aillent au bout de la trajectoire qu'on s'était donnée. Le volet réglementaire c'est un casse-tête. On nous demande d'innover et on est dans un carcan au niveau réglementaire qui bride énormément, qui est compliqué et même en étant transparent et en mettant tout le monde autour de la table dans un copil où tout le monde se tape dans la main en se disant on y va et bah dans les faits dès qu'on veut mettre en place une action, ça se passe pas comme ça. Il faut être super vigilant avoir un bon réseau pour identifier les points de blocage avant que la cata arrive et éviter qu'on se prenne 6 mois dans la vue...

comme les services de l'État très cloisonnés, la personne qui a dit à la réunion PLU "on peut faire comme ça" n'est pas celle qui donnait son avis final sur le document. »

(Participant n°11)

-

[On] est en position de concertation avec les maitres d'ouvrages pour pousser les projets le plus ambitieux possible, à prendre en charge l'adaptation au volet climatique depuis quelques années donc ça pour moi c'est de la concertation, et aussi concertation avec ou auprès de services de l'État, on rentre pas dans les cases des procédures loi sur l'eau donc en plein processus de concertation avec services polices de l'eau etc. Pas directement associés au projet mais dont on se rend compte qu'ils ont du mal à comprendre qu'on est en train d'inventer quelque chose et qu'il faudra dézoomer la vision police de l'eau pas regarder petit bout par petit bout mais regarder l'approche globale et évolutive donc accepter qu'on rentre pas dans les cases actuelles. C'est la partie complexe de la concertation en cours. Il y a (...) un objectif de faire comprendre aux services instructeurs qu'on ne peut pas parler d'adaptation au changement climatique et gestion intégrée du trait de côte avec strictement les cadres de la réglementation, enfin au sens législatif oui mais au sens procédure dans les services et ce genre de choses, ça n'a pas encore assez évolué.

(Participant n°12)

-

« [il y a] le sujet de faisabilité réglementaire dont on n'est pas encore totalement sorti et qu'on avait plutôt tendance à sous-estimer au début. On a passé beaucoup de temps à évangéliser les services de l'État sur l'intérêt, le fait que quelque chose d'expérimental a du mal à rentrer dans les autorisations en matière d'urbanisme, on finit par y arriver mais c'est un temps qu'on avait largement sous-estimé... et pas parce que le représentant

de X et Y lui est courant et participe au groupe de travail vous dit que c'est bon y'aura les autorisations que c'est aussi fluide, ça n'est jamais fluide... »

(Participant n°13)

Il a aussi parfois été suggéré que la représentation locale était un frein à la motivation :

« Je rentre pas dans l'administratif parce que là si on rentre là-dedans on est fichus... c'est d'une lourdeur qui fait qu'on n'a plus envie de faire quelque chose. »

(Participant n°8)

La contrainte administrative et temporelle de l'UE est également mentionnée, bien qu'à un niveau secondaire. Elle est décrite par l'une des personnes interrogées comme suit :

« Une machine administrative qui a peur de son ombre ! »

(Participant n°14)

Avec les cadres réglementaires et les contraintes budgétaires, il peut être difficile pour les acteurs locaux de penser différemment ou d'obtenir les autorisations et les financements nécessaires pour réaliser et mettre en œuvre une approche intégrée d'adaptation aux changements côtiers.

4.3.3. Temps et énergie consacrés à la réussite du projet

Presque tous les entretiens ont mis en avant l'importance de l'énergie que le Conservatoire du littoral et les autres partenaires ont dû mettre dans le projet, principalement pour surmonter les obstacles réglementaires mentionnés ci-dessus.

« Grâce aux fonds européens, nous avons pu mener ensemble ce projet. Mais quelle débauche d'énergie ! Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ! »

(Participant n°14)

-

« Ce qui m'a interpellé c'est l'énergie collective qu'on a mis de façon aussi longue, on a financé des postes d'animation dédié pour aboutir 10 ans après c'est un 1er projet qui sort donc on peut en être fier. Quelle énergie et quelles dépenses mais les dépenses au final un ETP pendant x années ça coûte moins cher que de construire un rond-point...vraiment beaucoup d'énergie humaine développée. Par la suite, il y aura moins d'énergie humaine à développer car ça va être une évidence. [Ce type de projet] va aller de soi en fait. »

(Participant n°6)

À la fin de l'entretien, lorsqu'on leur a demandé quelles recommandations ils auraient pour des projets similaires à l'avenir, la majorité a fait référence au calendrier d'un tel projet, qui est nécessairement un processus lent et à long terme.

« Ça a pris du temps mais c'était nécessaire, pour faire en sorte qu'au niveau territorial l'ensemble de acteurs s'approprie le sujet. »

« Y'a la partie subvention et implication en termes de temps de travail ça je l'ai pas chiffré y'a beaucoup plus de temps de travail sur ce projet de ré-estuarisation, de continuité écologique en raison de son approche intégrée. »

(Participant n°12)

-

« Ne pas sous-estimer le temps nécessaire à faire émerger ce genre de projet, c'est indispensable. »

(Participant n°13)

L'élaboration d'un projet tel que le PTS nécessite des ressources importantes et peut prendre beaucoup de temps avant de se concrétiser. Engagement, endurance et patience seront nécessaires pour surmonter les difficultés lors de la conception et atteindre le stade de la mise en œuvre.

4.3.4. Animation et coordination du projet par le Conservatoire du littoral : caractéristiques et résultats

À une exception près, tous les acteurs interrogés ont été très satisfaits de la manière dont le Conservatoire du littoral a coordonné le projet et ont eu le sentiment d'avoir été inclus comme partenaires.

« C'est des échanges permanents on se soutient, on se soutient, c'est une sorte de soutien moral. »

(Participant n°8)

-

« Le Conservatoire du littoral a repris la main avec une approche différente : concertation, sensibilisation, pragmatisme. »

(Participant n°10)

-

« À partir du moment où on a été systématiquement associé dès le démarrage... Ça va même au-delà d'une association, moi je le perçois comme ça. Certes y'a le Conservatoire du littoral il ne faut pas oublier que le Conservatoire du littoral n'est pas maître d'ouvrage - il fait la coordination et l'animation - ce sont les collectivités partenaires qui portent la maîtrise d'ouvrage. On a été plus qu'associés, y'a un partenariat. Dans une logique de partenariat chacun trouve sa place. Certes parfois il faut frotter des coudes mais c'est normal. Ça n'a jamais été : le Conservatoire du littoral concerte, arrive, décide : non. Le Conservatoire du littoral arrive parce qu'il porte une notion de neutralité par rapport au territoire (...) On a été réellement dans une logique d'association. Si vous voulez jouer le jeu vous écoutez l'autre et l'autre vous écoute. De temps en temps, on arrondit les angles. Cela aboutit à un projet concerté. »

« C'est très difficile, au vu des antériorités, de la complexité du projet, du jeu des acteurs... si on se focalise sur la partie concertation. Sur la partie concertation je pense qu'en toute honnêteté on peut difficilement faire mieux. »

(Participant n°1)

-

« On a été associé de façon régulière, via le service A (mon collègue B) en mettant en place un certain nombre de concertation, un cotech avec une volonté de discuter de tout de façon très libre de façon technique, sans mélanger le politique et le technique, pour moi c'est important d'avoir de vrais cotech, partir des hypothèses en se disant "ça c'est une fausse route" mais ne pas se brider dans les pistes d'investigation, avoir des temps d'échanges avec différents utilisateurs de cet espace (pêche, chasse, tourisme), les élus... il y avait une volonté d'associer tous les acteurs, de leur expliquer, un

accompagnement sociologique qui a été fait. De la même façon déconstruire la façon dont on pense l'aménagement pour amener à réfléchir autrement. »

(Participant n°4)

-

« Une fois que j'ai pu assister aux premiers échanges, notre intégration a été totale. Mes services ont notamment pu apporter leur contribution. »

(Participant n°14)

-

« On a été super bien intégré par le Conservatoire du littoral, qui a vraiment super bien fait le lien, avec la complexité de l'ensemble avec les autres acteurs. Nous étions très à l'aise, très à l'aise. »

« Ce qui a très bien marché et qui était indispensable c'est le travail du Conservatoire du littoral en tant que structure pilote chapeau qui a réussi à jongler entre tous les acteurs, toutes les contraintes que ce soit technique ou financier. La complexité du dossier nécessitait ce niveau de gestion de compétences et de présence sur le long terme et c'est le Conservatoire du littoral et avec brio parce que par ailleurs c'est quand même un projet hyyyper compliqué. Sans compter le Brexit qui a complexifié, augmenté les risques. Pour moi le point fort, c'est la capacité du Conservatoire du littoral à avoir su associer les bonnes personnes au bon moment et avoir piloté tout ça. J'ai même pas... je saurais même pas dire ce qui aurait pu être fait mieux, il me semble avoir été fait au mieux.

(Participant n°3)

Les parties prenantes ont été impliquées dès le début du projet et considérées comme des partenaires par le Conservatoire du littoral. De nombreuses personnes interrogées soulignent la qualité des relations avec chacun d'entre eux, tant au sein des comités de pilotage officiels qu'en dehors. La liberté de parole, la prise en compte de différents points de vue, ainsi qu'une motivation constante pour faire avancer le projet ont été appréciées par les personnes interrogées et reconnues dans presque tous les entretiens.

Avec du recul et en considérant de futurs projets similaires, les auteurs recommandent aux comités de pilotage de s'inspirer de ces principes, notamment lorsqu'il s'agit de recevoir et d'inclure les différents intérêts et les éventuels sentiments négatifs que les parties prenantes peuvent avoir (ou ont eu) à propos du projet.

4.3.5. Inclusion des citoyens

Les entretiens ont montré une différence importante dans la perception de la manière dont les citoyens ont été impliqués, par rapport aux points de vue de ceux qui ont participé aux ateliers. La plupart des personnes interrogées avaient le sentiment qu'une variété d'utilisateurs avait été représentée grâce aux associations représentant les chasseurs, les agriculteurs, etc. Ces catégories de personnes, dont l'activité est strictement réglementée, étaient représentées par des associations préexistantes cherchant à défendre leurs intérêts. Ce point a été soulevé par des citoyens lors des ateliers (voir la [Section 3.4.2](#)).

Une association représentait officiellement les personnes vivant le plus près de la rivière Saône. Pourtant, elle ne ressemble pas à une association loi 1901, définie en droit français comme une association que toute personne peut créer, rejoindre ou refuser de rejoindre. Cette association était une association syndicale autorisée, autorisée par le préfet (représentants régionaux de l'État), à laquelle les propriétaires locaux sont légalement tenus d'adhérer et de payer les cotisations annuelles. Les citoyens ne choisissent pas volontairement d'y adhérer ; en tant que propriétaires fonciers de la zone, ils sont légalement obligés de le faire. L'existence de cette association remonte à la fin du 19^e siècle. Ces organisations très anciennes disparaissent progressivement, leurs missions d'entretien et de petits travaux autour de la rivière étant transférées à d'autres organisations publiques plus importantes (comme le Syndicat de Bassin Versant, par exemple). Le statut de cette association est déterminant pour savoir si elle peut être considérée comme représentative de la population locale. Un certain nombre de personnes interrogées considèrent que l'inclusion de cette institution dans les différentes réunions (comités de pilotage) peut être considérée comme un signe de forte participation des habitants locaux à la conception du projet. Ce point de vue diffère de celui des participants à l'atelier pour deux raisons principales :

- La première est qu'elle ne fonctionne pas sur la base du volontariat, comme cela a déjà été dit. (« Obligation des riverains à être membres de cette structure ») (Participant n°15)
- La seconde est qu'elle a été utilisée comme un moyen de diffuser des informations de manière descendante, sur la base de discussions informelles avec certains habitants. La participation (plutôt que la simple communication) fait référence aux formes et aux moyens par lesquels les personnes peuvent réellement contribuer et exprimer leurs idées (c'est-à-dire ne pas se contenter d'être informées, lorsqu'elles ne peuvent qu'écouter ou simplement réagir au message des institutions). Il n'y a eu aucune implication de ce type, selon l'employé de l'ASA qui travaille pour l'organisation depuis près de vingt ans.
« Je faisais le relai auprès des riverains sur l'avancement du projet »
(Participant n°15)

À la question de savoir si des réunions ou des ateliers étaient organisés pour les citoyens, la réponse a été la suivante :

« Non, c'est une communication complètement informelle officieuse au quotidien mais qui porte ses fruits car quand on fait des réunions les gens ne viennent pas. »

(Participant n°15)

Plutôt que d'abandonner l'idée des réunions, les auteurs de ce rapport suggèrent d'enquêter sur les raisons pour lesquelles les gens pourraient ne pas venir (si de telles réunions avaient été prévues). L'aide de modérateurs professionnels peut être utile pour questionner la stratégie de mobilisation, l'objectif et le format de ces réunions.

Alors que le statut et les rôles au sein de ces anciennes organisations s'est transformé, les nouvelles formes de gouvernance qui permettaient au moins une certaine transparence du travail de ces organisations ont été progressivement abandonnées, alors qu'une alternative n'avait pas encore été créée. Par conséquent, même les citoyens qui demandaient certains documents standard pour en savoir plus ne pouvaient pas nécessairement les obtenir, car ceux-ci n'avaient pas été publiés pendant les dernières années d'existence de l'ASA.

« C'est vrai, l'ASA n'a pas communiqué sur ses travaux en fin de vie. »

(Participant n°15)

De plus, lors des ateliers, les citoyens ont réalisé une cartographie participative pour expliquer que seule une partie du territoire proche de la rivière était représentée par l'ASA (voir la [Section 3.4.4](#)). Les personnes interrogées, en revanche, ont déclaré que toutes les personnes vivant à proximité de la rivière (des deux côtés de la rivière) étaient représentées par l'ASA. Ce désaccord sur le périmètre exact des personnes rend également difficile de considérer cette organisation comme un organisme capable d'exprimer les préoccupations des personnes vivant directement au bord de la rivière.

Dans un certain nombre d'entretiens, les citoyens ont mentionné avoir été considérés comme un élément susceptible d'entraver le développement du projet.

« L'objectif c'est de dégager une majorité qualifiée (ou une minorité forte j'en sais rien) qui soit capable... il faut être capable d'éteindre la minorité active "je suis pas d'accord je suis pas d'accord"... il y toujours quelques individus qui sont contre. Vous en avez qui sont contre tout. Il faut les contrôler ou tout du moins faire en sorte qu'elles ne viennent pas bloquer et déstabiliser le projet. »

(Participant n°1)

-

« Les citoyens : il est indispensable qu'il n'y ait pas d'opposition locale des citoyens au projet mais on est passé par le poste d'animation au conservatoire. »

(Participant n°12)

-

On n'a peut-être pas assez associé. Mais plus vous vous associez plus vous avez des questions et des problèmes pour avancer. Tout le monde vous contrarie le projet en disant "ça sert à rien". Ceux dont le sujet intéresse viennent pas forcément aux réunions, vous avez plutôt le côté "je viens car j'ai des revendications", j'ai envie de dire que ça va pas (...) On va pas dire ce qui va bien dans la vie, moi non plus je vais pas dire aux receveurs des impôts je suis content que vous preniez des impôts (vous non plus d'ailleurs) on vient pas dire ce qui va bien on dit ce qui va mal. Si vous voulez avancer parfois faut tirer un peu le truc. (...) Si on n'avait pas pris le taureau par les cornes on ne l'aurait pas fait. (...) Je veux bien du participatif mais y'a des limites ou alors c'est un autre mode de fonctionnement que je ne sais pas j'ai pas en tête peut-être parce que je suis trop vieux... je suis un peu catégorique le participatif ça va un moment... à un moment donné on a été élu c'est pour prendre des décisions !

(Participant n°8)

Les idées et le vocabulaire qui ont émergé des entretiens peuvent aider à identifier les raisons pour lesquelles la forme de concertation des citoyens mise en œuvre au début du projet a eu lieu. Les gens pouvaient venir poser des questions et faire part de leurs réflexions au responsable du projet PTS, dont le bureau se trouvait à l'époque dans un hôtel de ville voisin. Cette approche de la participation peut être considérée comme un forum de doléances : les citoyens pouvaient venir demander des informations de manière individuelle, mais pas réfléchir et discuter de manière collective, ce qui est possible lors d'un atelier, par exemple. Il était alors possible de traiter individuellement les personnes considérées comme difficiles.

Enfin, il semble que l'implication des acteurs institutionnels, entre autres, n'ait pas permis à l'agent en charge du projet PTS d'investir du temps, de concevoir un processus et de développer les compétences nécessaires pour modérer tout cela.

« Il fallait de front être présent sur le territoire être dispo pour la communication, piloter des études plutôt techniques comme des études hydrauliques, être à l'écoute des interco, s'adapter... »

« Je pense y'a bien eu un petit défaut de communication et de concertation, mais y'avait pas le temps en fait, y'avait pas les moyens de le faire au moment où fallait tout articuler pour PACCo. »

(Participant n°11)

Pour finir, lorsqu'elles ont été interrogées sur la concertation publique et la participation des citoyens, de nombreuses personnes ont eu tendance à ne pas faire la différence entre communication et participation. La citation suivante en est un exemple :

« La communication n'a pas été au top jusqu'à une période récente, elle est en passe de s'améliorer de façon significative, notamment la communication vis-à-vis des habitants, donc on va rentrer dans une meilleure information et

association pour qu'ils comprennent ce qui est en train de se passer. Mais il y a encore du travail à faire. »

(Participant n°7)

Une attention particulière a été accordée à l'inclusion des parties prenantes institutionnelles dès le début du processus. Les personnes interrogées ont vu leur participation d'un œil positif. Il en va autrement lorsqu'il s'agit de la participation des citoyens :

- peu d'actions ont été entreprises au début du processus d'élaboration du projet territorial de la Saône, bien que cela se soit nettement amélioré à partir de 2016 ;
- les citoyens ont été considérés comme un destinataire d'informations, et non comme une source d'informations et de connaissances, ou comme des personnes pouvant contribuer au projet (même à une échelle plus petite et moins ambitieuse que les agents officiels) ;
- la crainte qu'une minorité de citoyens puisse avoir un impact très négatif sur le projet semble avoir été très forte et les moyens de participation du public semblent avoir été conçus avant tout pour les neutraliser (pendant les années où le bureau d'enquête était ouvert, c'est le même groupe de moins d'une douzaine de personnes qui est venu plusieurs fois). Cela a pu se faire au détriment de la majorité de la population. Les avantages de l'inclusion des citoyens, avec des moyens leur permettant de contribuer et d'exprimer leurs préoccupations (et pas seulement de recevoir des informations) ont peut-être été négligés.

4.3.6. Évolution du rôle et de l'état d'esprit des représentants locaux (principalement en relation avec le changement climatique)

Les personnes interrogées ont fait des commentaires sur les représentants locaux (au niveau de la ville) et régionaux. Les représentants régionaux n'étaient pas toujours directement impliqués, mais le personnel d'une autorité régionale était très actif. Les entretiens révèlent qu'au tout début du processus, les représentants n'étaient pas aussi sensibles et informés sur le changement climatique qu'ils le sont aujourd'hui.

La sensibilisation au changement climatique est intervenue plus tôt au niveau régional, puis au niveau local. L'évolution des représentants au niveau des villes par rapport au changement climatique est assez significative (voir l'exemple ci-dessous).

« J'ai changé ma philosophie et j'ai eu des changements d'élus et y'a 35 ans on ne se posait pas cette question. Depuis 3 municipalités successives on en parle, en 99 on était plutôt "renforçons la défense à la mer" c'était la position et la philosophie elle a changé depuis 10 ans, j'ai sensibilisé les élus on ne pourra pas tenir le trait de côte comme il est aujourd'hui, c'est aussi les réunions avec le Conservatoire du littoral qui m'ont fait modifier mes idées sur le sujet. J'ai écouté, j'ai rencontré des experts, je suis un maire pas technicien, j'ai mes valeurs mais pas les connaissances et quand j'ai entendu des experts j'ai pris conscience et j'ai essayé de partager avec ceux qui m'entouraient. »

(Participant n°8)

Enfin, il est important de noter que les plus grandes différences en termes de perception et de version des choses se situent entre les trois représentants démocratiques, qui ont vécu ce projet de manière très différente, en fonction de leur parcours personnel et professionnel. Trois profils se distinguent :

1. L'« enfant du village » qui est né et a grandi dans le village dont il est le maire depuis plus de vingt ans. Sa popularité et sa légitimité sont principalement fondées sur son attachement personnel et sa connaissance du lieu. Lorsqu'on lui a demandé de se présenter au début de l'entretien, il est le seul à présenter l'histoire de la Vallée de la Saône et sa propre histoire comme un tout. Sa réélection constante est un avantage pour la stabilité et la progression régulière du projet. Il présente la conception du PTS comme une expérience difficile, mais stimulante. Il a une vision à très long terme de son territoire et est prêt à prendre des risques pour ce qu'il considère être le mieux pour les générations futures (même si cela peut être impopulaire sur le moment).

« Né dans la commune, c'est important. »

« Si quelqu'un d'autre arrive et dit bah non la priorité c'est la plage avant le camping on aurait pu avoir un changement profond. Pour moi, le fait que je sois né ici, que je connaisse bien le territoire, que je connaisse bien le contexte local c'est plus facile pour moi. »

(Participant n°8)

2. L'« homme de la ville » qui connaît la campagne pour y avoir passé ses vacances et sa retraite. Contrairement au premier, il n'est pas un politicien expérimenté et est moins habitué aux spécificités et aux difficultés de la fonction de maire d'un petit village. Il estime que son expérience des étapes de développement du PTS a été plutôt négative. En conséquence, à la fin de son mandat, il a renoncé à toute forme de militantisme local (en tant que maire, en tant que membre d'une association locale) et a choisi de se consacrer essentiellement à la peinture, en prenant le plus de distance possible avec les affaires locales. Ayant un lien émotionnel différent avec le territoire, il a déclaré avoir du mal à comprendre la réticence des gens au changement et leur attachement au paysage tel qu'il est.

« J'ai assisté à des dizaines de réunions concernant le projet, qui n'ont pas avancé comme d'habitude et c'est hyper énervant car dans mon milieu pro (j'ai travaillé dans le secteur du vêtement) où on remet en cause tous les 6 mois ses acquis et il faut pas se tromper... c'est l'état d'esprit dans lequel j'étais. »

« Je me retrouve parachuté maire je connais rien à rien, il faut apprendre tout il est un peu tard y'a des gens qui commencent tôt y'en a qui ont fait du droit quelque chose qui les rapproche de l'administration moi j'étais dans choses plus actives. »

« Le problème c'est qu'on se confronte à la ruralité et aux gens qui veulent que rien ne change moi qui suis un parisien, j'étais tout à fait d'accord sur l'idée [de changement]. »

(Participant n°9)

3. Le dernier profil est moins facile à discerner car l'entretien s'est fait sous forme d'un questionnaire écrit. Nous pouvons cependant identifier certaines caractéristiques claires. Sa priorité est de préserver son village du changement. Son programme politique est basé sur la préservation et la mise en valeur du patrimoine culturel du village et de son atmosphère unique, paisible et tranquille. Le changement est perçu comme une menace pour l'identité et la qualité de vie du village. Deux personnes interrogées ont déclaré qu'il avait bâti sa campagne électorale autour de l'opposition au projet de ré-estuarisation et au projet territorial de la Saône, considérant ce dernier comme une continuation du premier (voir la [Section 3.4.2](#)). De nombreux commentaires dans différents entretiens mènent à la conclusion que le travail acharné du Conservatoire du littoral et la prise en compte de la manière dont son village pourrait également bénéficier du projet (grâce à la station d'épuration, bien que sa nécessité ne soit pas particulièrement liée aux changements côtiers, comme le suggèrent de nombreux entretiens) ont

finalement porté leurs fruits et l'ont amené à changer d'avis. Ce sont ses propres mots :

« [J'ai une] vision claire pour mon village : préserver et valoriser notre patrimoine bâti et naturel. »

« Le conservatoire a réussi grâce à une bonne connaissance du territoire, à une écoute des différents acteurs), une transparence sur les enjeux et les actions. Beau travail car cela n'était pas évident vu l'historique. Les engagements ont été tenus. »

(Participant n°10)

Les personnalités, les antécédents personnels et les croyances des représentants locaux sont susceptibles d'avoir un impact sur le développement de tels projets.

Lorsque l'on choisit de se présenter aux élections dans un petit village, on ne s'attend pas nécessairement à devoir participer à de tels projets. Cela peut entraîner des difficultés pour ceux qui ne sont pas politiciens professionnels et dont la vie professionnelle n'était pas liée à l'administration. De même, il peut être plus difficile pour certaines personnes qui ont un lien émotionnel avec le lieu de prendre des risques et d'accepter le changement. Cela explique également pourquoi le coordinateur du projet a choisi de consacrer une quantité considérable de temps et d'efforts pour établir la confiance et des relations solides avec ces acteurs, afin qu'ils deviennent des partenaires, en particulier avec les plus sceptiques au départ. Cette démarche s'est avérée fructueuse, car certains représentants locaux se sont alors impliqués directement auprès de groupes de citoyens susceptibles d'être fortement touchés (par le déplacement du camping).

4.3.7. Remarques finales

Le Conservatoire du littoral était idéalement situé pour coordonner le processus en tant qu'acteur neutre, qui s'est contenté d'un rôle de coordination et de modération, sans essayer d'orienter les acteurs vers une solution ou une autre. Les personnes interrogées ont souligné la liberté de parole dont elles ont eu le sentiment de bénéficier au cours des réunions, la large inclusion d'une variété de parties prenantes, le fait qu'elles étaient sur un pied d'égalité en tant que partenaires et la ténacité de l'équipe, autant d'éléments clés qui ont permis de prendre des décisions acceptables pour tous au final. L'une des parties prenantes a conclu à l'issue de son entretien que la personne chargée de superviser le PTS au niveau régional au Conservatoire du littoral était vraiment « la bonne personne pour faire le travail » (Participant n°10).

Beaucoup de temps et d'énergie ont été nécessaires pour convaincre les représentants locaux de l'importance du changement climatique sur le territoire et que les risques inhérents à la prise d'action (en termes de budget, de cadre réglementaire, etc.) étaient beaucoup plus gérables que le risque d'inaction face au changement climatique. Compte tenu des ressources limitées, il aurait semblé impossible d'avoir en même temps une approche ambitieuse de la participation des citoyens. Dans ce contexte, on peut comprendre le manque d'inclusion des citoyens. Les temps ayant changé, il se peut qu'il y ait désormais moins de travail à faire en ce qui concerne les représentants locaux. Comme l'a dit une personne interrogée :

« Aujourd'hui pas besoin de tout ça : il y a une prise de conscience collective, les rapports du GIEC... mais à l'époque, il n'y avait pas toute cette prise de conscience, on était très loin de tout ça. »

(Participant n°6)

À l'avenir, il est important que les citoyens soient considérés comme des partenaires plutôt que comme des obstacles potentiels. La communication et la concertation ont été limitées au début du projet, qui était en fait le moment où ils auraient été les plus critiques selon les citoyens qui ont participé aux ateliers (voir la [Section 3.4.2](#)). Il est important que les acteurs publics n'attendent pas que les décisions soient annoncées pour organiser le premier rassemblement des citoyens. L'idée qu'il faut disposer de faits et d'actions concrètes prêts à être mis en œuvre pour que les citoyens ordinaires s'y intéressent semble, d'après les entretiens, être une croyance forte et répandue parmi les acteurs institutionnels, alors que d'après les participants aux ateliers c'est tout le contraire.

Une plus grande marge de manœuvre d'un point de vue réglementaire et budgétaire est indispensable pour que d'autres projets de ce type voient le jour. Le cadre réglementaire devrait soutenir, plutôt que dissuader, les acteurs locaux d'aborder le problème de manière multidimensionnelle, ce qui est un élément clé pour aboutir à des projets réalistes et socialement acceptables (probablement encore plus important que la participation du public). La question du budget limite fortement le nombre de scénarios possibles. Comme indiqué dans l'un des entretiens :

« Quoi qu'il en coûte, c'était pas une doctrine pour la Saône. »

(Participant n°4)

Cela met en lumière une question assez profonde et complexe, qui ne se limite pas au projet territorial de la Saône, ni aux changements côtiers, mais plus généralement à l'adaptation au changement climatique : dans quelle mesure les acteurs publics (en particulier en France, l'État a plus de pouvoir et de ressources financières que les collectivités locales) sont-ils prêts à financer des transformations structurelles à long terme en vue d'éviter ou de limiter la probabilité d'événements extrêmes ou de moments de crise, ainsi que la dégradation constante des conditions de vie et de la biodiversité dans les territoires vulnérables au changement climatique ? Tous les villages qui ont besoin d'un tel projet pourront-ils à l'avenir compter sur le financement de l'UE ? Si ce n'est pas le cas, alors qui doit payer ? Ce sont des questions politiques importantes qui émergent de cette étude de cas, mais qui ne s'y limitent pas.

5. Notes de réflexion sur les ressources récentes

Nous avons maintenant présenté les résultats des différentes activités de recherche. Avant de présenter notre modèle, nous souhaitons toutefois prendre le temps de réfléchir à deux ressources récentes (autres que PACCo) qui ont été instructives pour ce travail.

5.1. The Saltmarsh Restoration Handbook (Hudson et al., 2021)

En 2021, l'Agence pour l'environnement (l'un des responsables du projet de restauration de la basse vallée de l'Otter) a publié un manuel de restauration des marais salants (Saltmarsh Restoration Handbook) dans le cadre de son initiative inter-agences Restoring Meadow, Marsh and Reef (Hudson et al., 2014). Ce document vise à fournir des conseils pratiques sur la restauration et la création d'habitats de marais salants au Royaume-Uni et en Irlande (page iv).

Le chapitre 4 de ce manuel est consacré à la communication et à la concertation (pages 50-64). S'appuyant sur une enquête menée auprès de 27 praticiens, le chapitre détaille plusieurs conseils sur le processus de concertation. Il est remarquable qu'un grand nombre des recommandations formulées dans ce manuel s'alignent et soutiennent les conclusions que nous avons identifiées au cours de l'ensemble des travaux du PACCo.

Plus particulièrement, le chapitre encourage les approches de concertation qui cherchent à responsabiliser les communautés locales dans le processus, en reconnaissant que leurs propres connaissances acquises au fil de l'expérience locale ont une valeur pour des projets similaires, aux côtés des connaissances scientifiques des experts.

« Capturer les connaissances **tacites** que les communautés locales, les groupes ou les experts peuvent avoir accumulées à partir d'observations à long terme [...] et les combiner avec des connaissances explicites permettra de créer une plateforme décisionnelle plus solide. » (page 52).

« La participation réelle tente de garantir que la communauté locale soit au moins un partenaire égal. Elle les responsabilise et respecte leurs décisions concernant leur propre environnement avec lequel ils vont vivre et devront gérer pour l'avenir. » (page 55).

En conséquence, le manuel reconnaît qu'une approche descendante de la concertation qui impose un projet à une communauté locale (« Décider-Annoncer-Décider ») est plus susceptible d'engendrer du ressentiment parmi les communautés locales, alors que de meilleures relations sont susceptibles de se former lorsque les

communautés locales sont traitées comme un partenaire égal dans le processus (« Mobiliser-Délibérer-Décider »).

Pour soutenir une telle approche, le manuel présente une série de recommandations pratiques, dont beaucoup s'alignent sur les recommandations issues des conclusions présentées dans nos propres rapports. Le chapitre se termine par une liste de contrôle à l'intention des praticiens (page 63), qui vise à encourager les approches qui écoutent les différentes voix, mobilisent tôt et de manière proactive, responsabilisent les personnes dans le développement du projet, ouvrent des voies de communication solides, sont honnêtes et instaurent la confiance et utilisent des informations faciles à comprendre.

5.2. Livre : Coastal Wetlands Restoration, Public Perception and Community Development (Yamashita, 2022)

Un livre récemment publié (Yamashita, 2022), édité par l'auteur du chapitre 4 du « Saltmarsh Restoration Handbook » (Hudson et al, 2021), présente une étude sociologique de la façon dont les résidents perçoivent et discutent des projets de restauration des zones humides côtières, en s'appuyant sur les enseignements tirés des études de cas.

Au chapitre 10, cinq discours principaux sont identifiés à travers lesquels les citoyens ont pu former leur jugement sur les programmes de restauration des zones humides côtières (Tableau 10.1, page 135) :

- Vues de la nature
- Inquiétudes en termes de perte
- Choix de mode de vie
- Processus de décision équitable
- Répartition équitable des risques et des avantages

Notre recherche s'est particulièrement concentrée sur le processus de concertation pendant le développement du projet. Il est donc naturel qu'une grande partie du discours de ces pages aborde les éléments relatifs à un processus décisionnel équitable. Ceci dit, il est clair que les expériences et les opinions des participants sont façonnées par les facteurs observés dans les quatre autres domaines de discours identifiés, ce qui est peut-être le plus évident dans les discussions avec les résidents qui ont été décrites dans les [Sections 1 et 3](#) et dans l'analyse des réponses à la consultation sur la planification du LORP décrite dans la [Section 1.3 du Rapport 1](#).

Par conséquent, les auteurs préconisent aux équipes de projets de prendre le temps de comprendre leur communauté locale et ses perceptions lors de l'élaboration d'un tel projet afin de s'assurer que les propositions qui en résultent apportent des

avantages à la population locale et répondent à ses préoccupations. Nous soutenons cette réflexion et nous espérons que le modèle de concertation proposé permettra aux voix des communautés d'être comprises et incluses sur un pied d'égalité avec celles des groupes de parties prenantes et des partenaires du projet.

6. Modèle de concertation des parties prenantes et des communautés

6.1. Introduction

En adoptant une approche d'apprentissage social (voir la [Section ii du Rapport 1](#)), nous avons entrepris un ensemble de recherches approfondies sur les deux sites pilotes PACCo pour mettre en évidence et évaluer les processus de concertation au cours des étapes de développement (sur la base de dossiers *crédibles* de preuves documentaires), saisir les perceptions et les recommandations des représentants des parties prenantes dans une série d'entretiens, documenter les perceptions et les recommandations faites par les résidents lors d'ateliers en personne et faire une analyse thématique supplémentaire des réponses de consultation de planification qui étaient disponibles pour le projet de restauration de la basse vallée de l'Otter (des réponses similaires n'étaient pas disponibles pour le projet territorial de la Saône en raison des différentes exigences légales entre les pays). Ces activités de recherche ont été documentées en détail dans ces deux rapports complémentaires.

Nous nous appuyons maintenant sur toutes les conclusions, issues de l'ensemble de la recherche, pour informer le résultat de notre travail : un **modèle de concertation dans les futurs projets d'adaptation aux changements côtiers et l'aménagement du territoire**.

Dans les pages suivantes, nous présentons ce modèle, qui est représenté visuellement dans la figure 14. Nous résumerons les enseignements généraux que l'on peut tirer du lot de travail, en expliquant chaque composante du modèle en nous référant à des éléments de preuve issus des recherches menées dans le cadre du lot de travail.

Ces pages sont axées sur le modèle. Nous ne fournirons pas de détails spécifiques sur le site du projet car il a déjà été décrit en détail tout au long de ces rapports. Ceci dit, dans les tableaux à la fin de la discussion de chaque composante, nous incluons des références aux sections pertinentes du rapport qui fournissent les preuves, les détails et les recommandations qui ont informé ce modèle global.

Le modèle a été convenu mutuellement entre les membres de l'équipe de recherche, l'Université d'Exeter et Lisode, en veillant à ce qu'il intègre les enseignements tirés de l'ensemble des recherches entreprises sur les deux sites de projet PACCo.

6.2. Description sommaire

Le modèle de concertation comporte trois aspects qui, ensemble, sont représentés par une roue (Figure 14).

1. **Principes théoriques.** Il y a cinq grands principes représentés sur le schéma comme cinq composantes du cercle central. De celles-ci découlent des recommandations opérationnelles, traduction pratiques des valeurs fondamentales qui doivent guider le processus.
2. **Étapes.** Il s'agit des éléments du modèle qui se rapportent à la progression du processus dans le temps. Ils sont indiqués par la flèche circulaire. Il y a quatre étapes : la préparation, le lancement du processus de concertation, son développement au fil du temps et ses perspectives futures. Des recommandations sur quoi faire à chaque étape sont proposées dans le texte qui suit le schéma.
3. **Contraintes extérieures.** Ce sont les facteurs externes qui auraient une influence sur le processus, notamment ce qui est réglementairement, techniquement et financièrement faisable. Dans le schéma, elles sont représentées par des flèches qui vont vers l'extérieur. Le processus devra composer avec ces facteurs qui orientent le cours des choses et qui compliquent ou limitent la mise en œuvre d'une approche considérée comme « optimale ».

L'approche optimale d'implication des parties prenantes est représentée au centre du cercle, à la croisée des grands principes d'action. Il s'agit d'une démarche où l'ensemble des parties prenantes (citoyens et institutions) sont « encapacités » tout au long du processus, où les institutions et les citoyens sont présents, où les échanges se font dans un climat de confiance, où l'information est portée à la connaissance des acteurs et où les incertitudes sont reconnues et prises en compte.

Figure 14. Visualisation du modèle de concertation pour l'adaptation aux changements côtiers et l'aménagement du territoire.



6.3. Principes théoriques

6.3.2.1. Autonomisation

La modification du paysage et les projets d'adaptation côtière à l'échelle du paysage se heurteront aux intérêts de multiples parties prenantes et groupes sociaux, en particulier dans les sites où l'accès du public est important. En conséquence, les représentants des groupes d'intérêt des parties prenantes et des communautés locales sont susceptibles de subir les conséquences des propositions à l'échelle du paysage (qu'il s'agisse de résultats positifs ou négatifs).

Le processus de concertation doit donc viser à responsabiliser les institutions et les citoyens dans le processus de développement, en particulier celles qui sont les plus susceptibles d'être affectées ou qui vivent à proximité. Il sera important de reconnaître et de comprendre les différents types de connaissances et les opinions que ces groupes pourraient être en mesure d'apporter.

L'autonomisation dans le processus nécessitera une ouverture à leur retour d'information qui, s'il est nécessaire, pourrait conduire à des changements dans la façon de penser ou dans la conception.

- Des niveaux plus élevés de *créativité* (Tableau 1) seront observés lorsque les plans ou les résultats documentés s'écartent des modes de pensée antérieurs en réponse aux commentaires.

Il est recommandé d'impliquer les groupes dès le début dans le cadre d'une approche où l'on discute du « problème » afin qu'il soit bien compris par tous, avant d'introduire des idées de « solution ». Il sera important que les citoyens et les institutions aient le sentiment de pouvoir contribuer à la conception du programme. D'autres changements pourront d'ailleurs être apportés en réponse à de nouvelles connaissances au cours des phases initiales (contrairement aux phases ultérieures du développement). La discussion doit tenir compte des effets positifs et négatifs potentiels d'une solution proposée. En outre, les questions soulevées (avec les réponses données) doivent être consignées.

Cela pourrait s'avérer plus difficile lorsqu'il existe une complaisance ou une indifférence envers un projet parmi les institutions ou les citoyens que l'on cherche à impliquer. Les individus pourraient ainsi être moins enclins à s'impliquer, même s'il y a des tentatives de sensibilisation. On est plus souvent confronté à une indifférence au stade de la discussion des idées, plutôt que lorsqu'une proposition ferme a été faite (c'est-à-dire lorsque « quelque chose se passe concrètement »). Ces phases initiales sont cependant les phases où les opportunités de *créativité* sont les plus importantes. Nous devons donc continuer à piquer l'intérêt de ces groupes pour ces projets, tout en reconnaissant les raisons pour lesquelles ils ne se sont peut-être pas encore impliqués (comme d'autres priorités personnelles).

Tableau 9. Autonomisation : Répertoire des preuves à l'appui

Projet de restauration de la basse vallée de l'Otter	Projet territorial de la Saône
1.4.1. Thème 1 : Autonomisation 2.3.1.2. Implication des acteurs en amont 2.3.4. Capacité à contribuer Rapport 1, 1.1.14. Les « enseignements » de la participation (septembre 2019) Rapport 1, 1.2. Évaluation Rapport 1, 1.3.2.4.1. Impuissance des habitants du territoire - manque de possibilités de véritablement contribuer au projet	3.3.2.1. Conclusions principales (Atelier 2) 3.4.2. Conclusion de l'atelier 2 3.4.4. Conclusion de l'atelier 4 4.3.5. Inclusion des citoyens Rapport 1, 2.2. Évaluation

6.3.2.2. Représentation

Étant donné que les projets à l'échelle du territoire interagissent avec de multiples intérêts, les parties impliquées devront englober un éventail d'intérêts et de groupes si elles veulent à leur tour avoir le sentiment que leurs intérêts ont été représentés dans le développement du projet. Le choix exact *des personnes* à représenter dépendra du contexte, de l'emplacement, de l'utilisation des terres et de la dynamique sociale. La représentation devra probablement inclure les organes politiques ou statutaires, les propriétaires fonciers, les utilisateurs du paysage et les communautés locales :

- Pour atteindre un haut niveau d'*intégration* (Tableau 1), il faudra que les différents niveaux politiques et administratifs soient impliqués dans le processus.
- Pour atteindre un niveau élevé de *légitimité* (Tableau 1), il faudra inclure les institutions et les citoyens et prendre en compte leurs intérêts ou leurs points de vue.

Géré efficacement, un groupe de parties prenantes ou de pilotage peut permettre un échange continu et bidirectionnel de retour d'information et de connaissances tout au long du développement d'un projet. (En cas de groupe très important, il est possible de créer des sous-groupes dans une structure de gouvernance plus large)

Les résidents qui vivent dans le voisinage immédiat d'un projet devront être représentés, même si la zone exacte classée comme « voisinage immédiat » dépendra du contexte, de l'échelle du projet et de la dynamique sociale locale. Cela nécessitera un examen attentif, car il peut s'agir de résidents vivant en dehors des limites du projet officiellement désignées ou dans des zones autres que celles identifiées comme les plus touchées par les évaluations techniques seules. Les résidents de ces zones ne se sentent pas forcément représentés par les organisations ou les organismes existants et doivent donc être abordés directement. S'il existe un groupe de parties prenantes, envisagez d'inviter ces résidents à nommer leur propre représentant.

Aux côtés d'un groupe de parties prenantes représentatif de la communauté, des événements de sensibilisation publics permettront de diffuser l'information auprès de la communauté au sens large. Ils devront représenter différents groupes démographiques, y compris ceux qui peuvent avoir du mal à s'impliquer de manière habituelle. La sensibilisation du public peut permettre d'obtenir de nouvelles informations à prendre en compte ou de mettre en évidence des groupes jusqu'ici non représentés qui nécessiteront des niveaux d'implication plus élevés.

Tableau 10. Représentation : Répertoire des preuves à l'appui

Projet de restauration de la basse vallée de l'Otter	Projet territorial de la Saône
<u>1.4.1.1. Possibilités pour les citoyens de faire entendre leur voix</u> <u>2.3.1.2. Implication des acteurs en amont</u> <u>2.3.3. Représentation des groupes de parties prenantes</u> Rapport 1, 1.2. Évaluation Rapport 1, 1.1.8 Extension du groupe des parties prenantes aux représentants résidents (janvier - mai 2016)	<u>3.3.2. Atelier 2</u> <u>3.4.2. Conclusion de l'atelier 2</u> <u>3.4.3. Conclusion de l'atelier 3</u> <u>4.3.4. Animation et coordination du projet par le Conservatoire du littoral : caractéristiques et résultats</u> <u>4.3.5. Inclusion des citoyens</u> <u>4.3.6. Évolution du rôle et de l'état d'esprit des représentants locaux (principalement en relation avec le changement climatique)</u> Rapport 1, 2.2. Évaluation Rapport 1, 2.1.2.2. Acteurs et interactions au lancement du projet Rapport 1, 2.1.2.5. Implication d'acteurs et de thématiques plus larges que dans le projet de ré-estuarisation Rapport 1, 2.1.3.1. Les élus au cœur du processus de concertation

6.2.2.3. Gérer les incertitudes

Pour s'adapter au changement climatique, il faut prendre des mesures pour faire face aux circonstances futures. Bien que le changement climatique soit davantage reconnu et accepté, on ne s'accorde pas toujours sur ses impacts et les niveaux de risque environnemental local. Il peut en résulter un désaccord sur la question de savoir si les propositions sont la bonne ligne de conduite à adopter.

Commencer par une discussion et une éducation sur le risque environnemental local (ou mondial), avant de présenter des idées de solution, peut réduire les niveaux d'incertitude et inspirer confiance dans les mesures proposées (ou du moins faciliter la compréhension des groupes qui ont des connaissances différentes).

Le développement de projets d'adaptation est susceptible d'impliquer la modélisation de scénarios de risques (par exemple, l'élévation du niveau de la mer ou le risque d'inondation). Les populations locales peuvent avoir leur propre compréhension du fonctionnement de leur paysage local (par exemple, la façon dont l'eau s'y déplace), qui découle de leur expérience personnelle. Cela peut les amener à ne pas être d'accord avec les résultats des modèles. La possibilité pour les résidents de s'impliquer directement avec les spécialistes de la modélisation pour partager (voire introduire) leurs propres connaissances et explorer les scénarios de risque peuvent se traduire par une meilleure compréhension et une plus grande confiance dans les résultats de la modélisation. Par conséquent, cela peut se traduire par une plus grande confiance dans les mesures proposées en réponse aux conclusions de la modélisation.

Il peut y avoir des demandes quotidiennes concernant d'autres incertitudes, comme les motivations, les décisions ou les actions d'un projet. En plus de rendre l'information accessible, des réponses rapides, claires et informatives sont plus susceptibles d'être accueillies favorablement par ceux qui cherchent à être rassurés.

Tableau 11. Gérer les incertitudes : Répertoire des preuves à l'appui

Projet de restauration de la basse vallée de l'Otter	Projet territorial de la Saône
1.4.4. Thème 4 : Incertitudes	3.4.1. Conclusion de l'atelier 1
2.3.1.2. Implication des acteurs en amont	3.4.5. Conclusion de l'atelier 5
2.3.6.2. Communiquer la complexité	4.3.6. Évolution du rôle et de l'état d'esprit des représentants locaux

Projet de restauration de la basse vallée de l'Otter	Projet territorial de la Saône
<u>2.3.6.3. Réactivité aux demandes de renseignements</u>	<u>(principalement en relation avec le changement climatique)</u> Rapport 1, 2.1.2.6. Flottement quant aux objectifs des ateliers LiCCo et du cadre réglementaire

6.2.2.4. Confiance

Les projets à l'échelle du territoire recoupent de nombreux groupes d'intérêt et communautaires et impliquent l'acceptation de changements dans un paysage que les gens connaissent. Afin de faciliter l'acceptabilité sociale de ces changements, il faudra que la confiance règne entre les groupes, en particulier entre les partenaires du projet et les parties impliquées.

Les niveaux de confiance sont susceptibles d'être influencés par les quatre autres valeurs théoriques, à savoir le sentiment pour les institutions et les citoyens d'être habilités et représentés, de pouvoir accéder à des informations claires et que leurs incertitudes ont été prises en compte et comprises.

Afin de renforcer les niveaux de confiance et de minimiser l'escalade potentielle des tensions, les partenaires doivent chercher à s'impliquer dans un processus transparent, honnête et ouvert. Les partenaires doivent s'assurer de travailler avec les citoyens de manière inclusive et d'être à leur écouter afin d'entendre leurs voix et leurs opinions. Des informations claires et accessibles doivent être disponibles et exposer les motivations des mesures prévues, décrire les évaluations qui ont été réalisées, énumérer les raisons pour les décisions prises, expliquer les sources et les critères de financement, sans oublier les incertitudes qui subsistent.

Les niveaux de confiance peuvent être influencés par des relations antérieures ou des dynamiques de pouvoir, qui dépendront du contexte de l'emplacement du projet et des parties impliquées. Lorsque cela pose problème, on peut envisager de recruter un facilitateur indépendant afin de superviser le processus de concertation.

En cas de méfiance quant aux évaluations réalisées dans le cadre d'un projet (comme une évaluation des risques d'inondation), un examen indépendant des évaluations réalisées pourrait permettre d'instaurer la confiance.

Tableau 12. Confiance : Répertoire des preuves à l'appui

Projet de restauration de la basse vallée de l'Otter	Projet territorial de la Saône
1.4.2. Thème 2 : Confiance	3.3.1. Atelier 1
1.4.4.2. Incertitudes concernant les inondations	3.4.5. Conclusion de l'atelier 5
2.3.5. Confiance	4.3.4. Animation et coordination du projet par le Conservatoire du littoral : caractéristiques et résultats
Rapport 1, 1.3.2.3. Méfiance et dynamiques de pouvoir	4.3.6. Évolution du rôle et de l'état d'esprit des représentants locaux

Projet de restauration de la basse vallée de l’Otter	Projet territorial de la Saône
	<u>(principalement en relation avec le changement climatique)</u>

6.2.2.5. Clarté et accessibilité

Les projets à l'échelle du territoire peuvent avoir plusieurs objectifs simultanés, sont susceptibles de comprendre de multiples facettes, de recouper de multiples intérêts et d'être liés à d'autres projets. Cette complexité peut rendre difficile la communication des motivations, des décisions ou des mesures du projet. Il peut être difficile pour les autres groupes de comprendre et de visualiser le projet. (Les individus davantage impliqués ou qui s'impliquent depuis plus longtemps pourront avoir une meilleure compréhension que ceux qui ne se sont pas impliqués auparavant.)

Il sera important de réfléchir à la meilleure façon de diffuser les informations aux différents publics et de les aider à comprendre le projet. Ceci pourrait inclure (sans s'y limiter) :

- faire appel à des spécialistes de la concertation pour faciliter le transfert bilatéral d'informations et de compréhension ;
- fournir des informations claires en évitant tout langage technique ou difficile ;
- utiliser des méthodes créatives pour aider à visualiser le résultat du projet (comme des modèles physiques ou des simulations visuelles) ;
- décomposer le message en petites parties plus faciles à communiquer et à transmettre ;
- répondre aux demandes de renseignements de manière rapide et informative grâce à un point de contact clairement désigné.

L'objectif, dans le cadre de ces projets, est de partager l'information grâce à diverses méthodes afin d'avoir une meilleure chance d'atteindre des groupes les plus variés possible. Il est recommandé d'avoir recours à des méthodes en ligne et hors ligne afin de donner la possibilité aux utilisateurs numériques et non numériques de s'impliquer. Une présence officielle sur les réseaux sociaux dès le début du projet pourrait favoriser un dialogue en ligne efficace.

Tableau 13. Clarté et accessibilité : Répertoire des preuves à l'appui

Projet de restauration de la basse vallée de l'Otter	Projet territorial de la Saône
1.4.3. Thème 3 : Accessibilité de l'information 2.3.6. Accessibilité de l'information	3.4.1. Conclusion de l'atelier 1 4.3.1. Histoire du projet PTS

6.4. Processus séquentiel

Nos analyses nous ont permis de déterminer les éléments de concertation à mettre en place à chaque étape du processus de concertation afin d'impliquer les parties concernées de manière à les responsabiliser, à les représenter de manière adéquate, à gagner leur confiance, tout en étant accessible et en répondant à leurs incertitudes. Par conséquent, les processus de concertation nécessitent une implication tout au long de la préparation initiale, du développement du projet, ainsi qu'à l'avenir.

Préparation. Avant le premier contact, il est conseillé de réfléchir au contexte social local. Il peut s'agir de relations préexistantes entre les parties, de dynamiques de pouvoir entre les groupes ou des effets de projets ou de propositions antérieurs. Si ces variables posent un problème pour le processus de concertation optimal, réfléchissez à la manière de les surmonter. On pourrait envisager d'allouer des ressources à un modérateur de concertation indépendant afin de permettre un partage bidirectionnel des connaissances et du retour d'information. L'expertise en matière de concertation sera précieuse pour les équipes de mise en œuvre des projets. Si elle n'existe pas déjà, elle pourrait être acquise par une formation appropriée ou le recrutement de facilitateurs professionnels de la concertation.

Implication des acteurs en amont. Les institutions et les groupes communautaires pourraient être plus réceptifs à une implication en amont. Le ton devra être sensible à leurs positions respectives car le changement de paysage est un sujet émotif, avec des opinions divergentes sur les gains et les pertes potentiels. À ce stade, il faut reconnaître les connaissances et les perspectives que les différents groupes peuvent apporter au projet. Il y aura probablement une plus grande flexibilité dans la conception avant la concrétisation des idées en des plans plus fermes et une plus grande place pour la *créativité* lors des premiers stades du développement du projet. Dans la mesure du possible, veillez à intégrer des possibilités de transfert de connaissances sur le problème avant de suggérer des solutions.

Maintenir la dynamique du processus de concertation. La concertation doit être un processus continu tout au long des différentes étapes du développement du projet. Les communications devront être tenues à jour et des réunions ou événements de concertation devront être régulièrement organisés. Veillez à ne pas laisser s'écouler trop de temps entre les événements de concertation afin d'éviter un manque d'information. Il faudra faire preuve d'une ouverture d'esprit constante pour inclure différentes voix. Il peut être plus difficile d'impliquer des voix nouvellement identifiées à des stades ultérieurs du processus, mais il n'est jamais trop tard pour améliorer le partage des connaissances.

Anticiper l'avenir du processus. Une fois le plan établi, il est probable que l'on continue à s'intéresser à l'avenir du paysage, y compris aux questions de gestion future du paysage après les travaux. Bien que l'implication future au-delà de la phase de développement soit en dehors du champ d'application direct du modèle, il est conseillé de l'anticiper, de réfléchir à l'avenir et aux approches éventuelles pour

une concertation et une responsabilisation continues au cours de la phase de mise en œuvre et au-delà.

Tableau 14. Processus séquentiel : Répertoire des preuves à l'appui

Projet de restauration de la basse vallée de l'Otter	Projet territorial de la Saône
1.4.1.1. Possibilités pour les citoyens de faire entendre leur voix 1.4.1.2. Responsabilisation durable 1.4.4.3. Incertitudes quant aux impacts du changement climatique 2.3.1. Concertation continue Rapport 1, 1.1. Histoire du processus de concertation Rapport 1, 1.2.5. Réflexion critique plus approfondie Rapport 3, 1.3.4. Controverses potentielles	3.3.2. Atelier 2 3.4.2. Conclusion de l'atelier 2 3.4.3. Conclusion de l'atelier 3 4.3.3. Temps et énergie consacrés à la réussite du projet Rapport 1, 2.1. Histoire du processus de concertation

6.5. Contraintes

L'approche optimale de l'engagement sera soumise à des facteurs externes contradictoires, susceptibles de limiter les activités de concertation possibles, ou au retour d'information qu'il est possible d'intégrer dans la conception des projets. Dans la figure de la page 14, ces contraintes sont représentées par les flèches qui s'éloignent de l'approche optimale de concertation située au centre afin de refléter la manière dont ces facteurs pourraient restreindre la capacité de concertation nécessaire pour atteindre l'optimum théorique. Les contraintes incluent notamment (sans s'y limiter) :

- **les événements imprévus et les circonstances nationales**, auxquels il faudra adapter les activités prévues ;
- **Ressources financières**. Les fonds disponibles peuvent limiter le montant de l'investissement qui peut être alloué aux activités de concertation ou aux changements de conception qu'il sera possible d'apporter, notamment au cours des premières étapes avant qu'il y ait un projet reconnu ;
- **les exigences des bailleurs de fonds**. Les bailleurs de fonds pourront avoir des attentes quant aux produits livrables (et aux délais) d'un projet ou les changements demandés par les parties impliquées pourraient ne pas répondre aux critères d'accès aux sources de financement ;
- **les motifs organisationnels ou individuels**. Les organisations peuvent avoir des objectifs à atteindre comme moteur d'un projet ou de leur implication. Les possibilités de *créativité* peuvent être limitées dans un projet si les changements suggérés ne s'alignent pas sur ces objectifs (ou ceux des bailleurs de fonds) ou s'en écartent ;
- **la capacité de l'organisation**. L'activité de concertation peut être limitée par la capacité d'une organisation à coordonner les activités ou par celle des parties impliquées (y compris les institutions, les groupes communautaires ou les individus) à participer et à contribuer ;
- **le changement de personnel**. Il pourra s'avérer nécessaire de reprendre des sujets déjà abordés ou de soulever de nouvelles questions en vue d'ouvrir un nouveau dialogue lors des étapes ultérieures du projet en cas de changements de personnel ou de représentants des institutions/citoyens ;
- **les exigences légales et réglementaires**. Les exigences législatives et statutaires peuvent imposer des restrictions sur ce qu'il est possible de réaliser ou les suggestions des parties impliquées pourraient pas être des options autorisées par la loi ;
- **les limitations techniques**. La *créativité* peut être limitée lorsque les idées proposées ne sont pas réalisables dans la pratique ;
- **l'indifférence à l'égard d'un projet**. Quels que soient les efforts déployés pour impliquer les institutions et les citoyens, ils ne garantissent aucunement l'implication de ces parties prenantes ou des individus au sein de ces communautés. C'est plus souvent le cas aux premiers stades d'un projet, lorsqu'il ne s'agit que d'une idée et pas encore d'une proposition.

Il faudra naviguer parmi ces facteurs, qui exerceront une pression sur l'approche de concertation optimale. Il faudra donc s'impliquer davantage afin de surmonter ces difficultés et les partenaires du projet devront rester réceptifs face aux parties impliquées dans une telle situation.

Tableau 15. Difficultés et limites : Répertoire des preuves à l'appui

Projet de restauration de la basse vallée de l'Otter	Projet territorial de la Saône
<u>2.3.6. Négocier avec les pressions externes</u> (Tableau 6)	<u>4.3.2. Impact du cadre réglementaire (français ou européen)</u> <u>4.3.3. Temps et énergie consacrés à la réussite du projet</u> Rapport 1, 2.1.2.6. Flottement quant aux objectifs des ateliers LiCCo et du cadre réglementaire Rapport 1, 2.1.3.7. Recherche d'un équilibre entre poids de la réglementation et volonté des acteurs.

7. Conclusion

L'adaptation des côtes peut entraîner une modification du paysage avec de multiples impacts pour les populations locales. La réussite des programmes d'adaptation dépendra donc d'une concertation efficace de la population, notamment lorsque les projets visent à offrir des avantages pour la population et l'environnement, tout en répondant aux préoccupations et aux questions.

Nous avons proposé un **modèle de concertation pour l'adaptation aux changements côtiers et l'aménagement du territoire**, fondé sur les enseignements tirés de deux sites PACCo. Il s'appuie sur des preuves documentaires et de nouvelles données issues d'entretiens et d'ateliers, et s'inspire d'une approche d'apprentissage social. Ce modèle cherche à décrire ou à caractériser un processus de concertation dans lequel les institutions et les citoyens sont représentés et responsabilisés, la confiance règne entre les groupes, les informations sont accessibles et les incertitudes sont traitées. L'approche de concertation optimale se situe à l'intersection de ces valeurs et permet aux citoyens locaux et aux institutions de se faire entendre sur un pied d'égalité, dans le cadre d'un processus décisionnel démocratisé.

La concertation est une tâche qui exige des efforts considérables et qui n'est pas sans difficultés. Il peut s'agir de facteurs externes, comme la volonté des bailleurs de fonds à financer des changements de conception ou ce qui pourrait être nécessaire pour répondre aux exigences des cadres juridiques. On peut aussi rencontrer d'autres difficultés sur un plan plus humain. Les changements apportés à un paysage local avec lequel les gens sont familiers et auquel ils sont attachés peuvent susciter des émotions, un enthousiasme et un sentiment de progrès ou, au contraire, un sentiment de perte ou de deuil pour un paysage apprécié pour son patrimoine historique. Il faut donc adopter une approche diplomatique de la concertation, grâce à une préparation adéquate et une bonne compréhension du contexte social local, une concertation en amont et maintenue tout au long du processus, ainsi qu'une réflexion sur la responsabilisation continue des citoyens et des institutions dans les décisions futures concernant le paysage.

Il est important d'être à l'écoute des différentes voix, y compris celles des experts et du public, afin qu'elles soient reflétées dans l'approche d'adaptation aux changements côtiers et d'aménagement du territoire. Par conséquent, les équipes de projet auront besoin de l'expertise nécessaire pour naviguer le processus de concertation et faire face aux difficultés qu'elles rencontreront. Nous recommandons aux équipes de mise en œuvre d'évaluer rigoureusement leur expertise en matière de concertation avant de lancer le projet et, si elles ne disposent pas de l'expertise adéquate, et si cela est possible, d'investir dans une formation appropriée ou dans le recrutement d'un facilitateur équitable et indépendant. Bien que cela puisse avoir un coût initial, une solide expertise en matière de concertation favorisera une approche diplomatique respectant les valeurs théoriques du modèle de concertation. Cet investissement pourrait, en fin de compte, permettre d'économiser du temps, des efforts et même des coûts en termes de réputation, en instaurant une confiance dès le départ.

Faire participer divers groupes de manière inclusive et s'ouvrir à différents types de connaissances peut sembler intimidant. Cela peut être synonyme d'une nouvelle manière de travailler pour les instigateurs de projets qui se basaient auparavant sur les connaissances des experts. Les points de vue exprimés peuvent parfois sembler conflictuels et gênants. Pourtant, des approches *intégrées*, *légitimes* et *créatives* alignées sur les valeurs de notre modèle favoriseront des relations positives, responsabiliseront davantage les institutions et les citoyens et se traduiront en un projet d'adaptation qui répond efficacement aux objectifs sociaux et environnementaux.

Liste des abréviations

CDE - Clinton Devon Estates

Copil - Comités de pilotage

Cotech - Comités techniques

AE - Agence pour l'environnement

LiCCo - Projet Littoraux et Changements Côtiers

LORP - Projet de restauration de la basse vallée de l'Otter

PACCo - Promouvoir l'adaptation aux Changements côtiers

PTS/STP - Projet territorial de la Saône/Saône Territorial Project

Références

- ARNSTEIN, S.R. 1969. A ladder of citizen participation. *Journal of the American Institute of Planners*, 35(4), 216-224.
- BARR, S. 2017. Knowledge, expertise and engagement. *Environmental Values*, 26(2), 125-131.
- BARR, S., & WOODLEY, E. 2019. Enabling communities for a changing climate: re-configuring spaces of hazard governance. *Geoforum*, 100, 116-127.
<https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2019.02.007>
- BRAUN, V., & CLARKE, V. 2006. Using thematic analysis in psychology. *Qualitative Research in Psychology*, 3(2), 77-101. <https://doi.org/10.1191/1478088706qp063oa>
- CASTLEBERRY, A., & NOLEN, A. 2018. Thematic analysis of qualitative research data: Is it as easy as it sounds? *Currents in Pharmacy Teaching and Learning* 10(6), 807–815. <https://doi.org/10.1016/j.cptl.2018.03.019>
- COPE, m. & KURTZ, H. 2016. *Organising, coding and analysing qualitative data*. In N. Clifford, M. Cope, T.W. Gillespie, S.French (Eds.), *Methods in Geography* (third ed.) (pp. 647-664).
- HUDSON, R., KENWORTHY, J., & BEST, M. (eds) 2021. *Saltmarsh Restoration Handbook: UK and Ireland*. Environment Agency, Bristol, UK.
- LISODE. 2017. *Guide to Public Participation and Facilitation*. Lisode, Montpellier, France. https://www.lisode.com/wp-content/uploads/2019/06/Guide_Lisode_version_finale_EN_publication.pdf
- OWENS, S. 2000. Engaging the public: Information and deliberation in environmental policy. *Environment and Planning*, 32, 1399-1407.
- PAHL-WOSTL, C. 2006. The importance of social learning in restoring the multifunctionality of rivers and floodplains. *Ecology and Society*, 11(1), 10.
- YAMASHITA, H. (ed) 2022. *Coastal Wetlands Restoration. Public Perception and Community Development*. Routledge, Oxon, UK.
<https://doi.org/10.4324/9780367863098>
- ZIMMERMANN, T., ALBERT, C., KNIELING, J., & VON HAAREN, C. (2014). *Social learning in climate change adaptation. Evaluating participatory planning*. In G. Martinez, P. Fröhle, & H. J. Meier (Eds.), *Social Dimensions of Climate Change Adaptation in Coastal Regions: Findings from Transdisciplinary Research* (pp. 159-173).

ANNEXE 1 - Questions de l'enquête sur la déclaration d'intérêt pour l'atelier

Informations sur le projet

L'Université d'Exeter souhaite inviter les résidents de la région de Lower Otter à prendre part à un projet visant à comprendre l'efficacité de l'engagement communautaire entrepris par l'équipe qui a développé et met en œuvre le projet de restauration de Lower Otter.

Des chercheurs indépendants de l'Université d'Exeter cherchent à représenter les différents types de connaissances des personnes qui vivent dans la région, et de leurs expériences du projet. L'objectif est d'identifier les leçons tirées de l'engagement communautaire dans le projet et d'informer les futurs projets potentiels en Europe.

Ce formulaire permet aux résidents d'exprimer leur intérêt à participer à une série de trois ateliers, qui se tiendront tout au long de l'année 2022. Il devrait prendre dix minutes à remplir. Ce lien restera ouvert jusqu'à 9 heures le lundi 13 décembre 2021.

Les ateliers consisteront à partager vos connaissances et vos expériences de la vie dans les zones autour de la basse Otter, et à partager vos points de vue sur les risques posés par les inondations ou le changement climatique. Aucune connaissance spécialisée ou préparation ne sera requise.

L'essentiel est que vous soyez prêt à assister, à participer, à écouter et à respecter les différents points de vue. Les participants recevront un paiement de 10 £ pour chacun des ateliers auxquels ils assisteront.

Si vous souhaitez participer, vos réponses à ces questions aideront les chercheurs à comprendre les antécédents des participants et à garantir la représentation d'un éventail de points de vue communautaires sur le programme LORP. Cela signifie que nous ne pourrions peut-être pas demander à toutes les personnes qui ont exprimé leur intérêt de participer aux ateliers. Si vous êtes sélectionné pour participer, vous recevrez des informations supplémentaires sur le projet et un formulaire de consentement à signer avant votre participation.

Les résultats seront accessibles au public mais aucune information personnelle ne sera communiquée. Votre contribution ne vous sera pas directement attribuée. Les résultats anonymes seront communiqués à l'initiative transfrontalière "Promouvoir l'Adaptation aux Changements Côtiers", qui est soutenue financièrement par le programme Interreg (VA) France (Manche) Angleterre.

L'étude est menée de manière indépendante par l'Université d'Exeter. Elle est financée par le programme européen Interreg (VA) France (Manche) Angleterre, par l'intermédiaire du East Devon Pebblebed Heaths Conservation Trust. L'étude a été examinée et approuvée par le comité d'éthique de la géographie de l'université

d'Exeter.

Si vous changez d'avis après avoir soumis ce formulaire, ou si vous avez des questions sur le projet, veuillez contacter Roger Auster (r.e.auster@exeter.ac.uk) ou le professeur Stewart Barr (s.w.barr@exeter.ac.uk) à l'université d'Exeter.

Si vous souhaitez participer, veuillez cocher la case ci-dessous et remplir le formulaire de manifestation d'intérêt ci-dessous.

Vos réponses à ces questions seront stockées en toute sécurité à l'Université d'Exeter, et ne seront accessibles qu'à l'équipe de recherche indépendante. Ces réponses ne seront utilisées que dans le cadre de ce projet, et les données seront définitivement supprimées à la fin du projet.

☐

J'ai lu les informations sur la recherche et je souhaite exprimer mon intérêt à participer.

Détails sur le contexte

Tout d'abord, veuillez commencer par nous parler un peu de vous.

1. Quel est votre nom ?

2. Pouvons-nous vous demander quel âge vous avez ? Veuillez indiquer votre réponse par un 'X'.

18-25		55-64	
26-34		65 ans ou plus	
35-44		Je préfère ne pas le dire	
45-54			

3. Quelle est votre profession ?

4. Comment identifiez-vous votre sexe ? Veuillez indiquer votre réponse par un 'X'.

Homme	
Femme	
Non-binaire	
Je préfère ne pas le dire	

5. Êtes-vous résident de la région de Lower Otter (par exemple Budleigh Salterton, East Budleigh ou Otterton) ?

Oui	
Non	

6. Et travaillez-vous dans la région de Lower Otter ?

Oui	
Non	

À propos de votre utilisation de la zone de Lower Otter

Nous aimerions ici avoir une idée de votre relation avec le paysage local.

7. Comment utilisez-vous la zone autour de la rivière dans la région de Lower Otter ? Veuillez indiquer vos réponses par un simple "X" dans chaque ligne du tableau suivant.

	Jamais	Rarement	Parfois	Souvent	Fréquemment
Walking					
Observation de la faune					
La paix et la tranquillité					
Promenade des chiens					
Photographie					
Sports nautiques (par exemple, kayak, paddleboarding)					
Running					
Cyclisme					
Pêche					
Baignade					
Autre					

Si vous avez choisi "Autre", veuillez le préciser ici :

À propos du projet de restauration de la basse Otter

Ces questions nous aideront à comprendre votre connaissance et votre expérience du projet de restauration de la basse Otter.

8. A l'heure actuelle, dans quelle mesure pensez-vous connaître les objectifs du projet de restauration de la basse Otter? Veuillez indiquer votre réponse par un 'X'.

Forte familiarité	
Familiarité modérée	
Peu de familiarité	
Pas du tout familier / C'est nouveau pour moi	

9. Avez-vous déjà participé au projet de restauration de la basse Otter? Si oui, veuillez nous dire comment. (par exemple, vous avez répondu à une consultation, écrit un courriel, participé à un groupe de parties prenantes, etc.)

10. À l'heure actuelle, êtes-vous favorable ou non au projet de restauration de la basse Otter? Veuillez indiquer votre réponse par un "X".

Soutenir fortement	
Soutien	
Neutre ou sans opinion	
S'opposer à	
Fortement opposé	
Incertain	

11. Veuillez nous dire brièvement ce que vous pensez actuellement de ce programme.

Enfin, vos préférences en matière d'atelier

Cela nous aidera à planifier l'atelier.

12. Quelle est votre adresse électronique de contact préférée, ou votre numéro de téléphone si vous n'utilisez pas le courrier électronique ? *Ces données seront stockées en toute sécurité et ne seront jamais partagées ou vendues. Elles ne seront utilisées que pour vous contacter dans le cadre de ces ateliers et ne seront conservées que pendant la durée du projet.*

13. Pour faciliter l'organisation de l'horaire de l'atelier, veuillez nous dire lequel des horaires suivants vous conviendrait le mieux ? Veuillez indiquer votre/vos réponse(s) en utilisant un 'X'. Vous pouvez sélectionner plusieurs réponses à cette question.

En semaine, pendant les heures de bureau	
--	--

Soirées en semaine	
Le week-end, pendant la journée	
Le week-end, le soir	

14. Nous avons l'intention d'entreprendre les activités de l'atelier en personne, avec des mesures en place pour réduire le risque de transmission du covid-19. Si les circonstances ou les restrictions liées à la pandémie changent, nous devrons peut-être adapter les ateliers ultérieurs dans un format en ligne. Si cela s'avère nécessaire, seriez-vous à l'aise pour participer à une session en ligne en utilisant une technologie virtuelle (par exemple Zoom) ?
Ces activités ont fait l'objet d'une évaluation des risques et ont été approuvées conformément aux procédures actuelles de l'Université d'Exeter.

Oui, et je me sens à l'aise pour utiliser la technologie virtuelle (par exemple Zoom)	
Oui, mais je ne sais pas actuellement comment utiliser la technologie virtuelle (par exemple Zoom)	
Non, je ne peux participer qu'aux ateliers qui se déroulent en personne.	

15. Veuillez utiliser cet espace pour nous indiquer si vous avez des besoins en matière d'accès ou de régime alimentaire que les chercheurs devront connaître.

ANNEXE 2 - Informations sur les recherches menées dans le cadre de l'atelier

PROJET DE RESTAURATION DE LA BASSE OTTER

ATELIERS D'APPRENTISSAGE COMMUNAUTAIRES

Nous aimerions vous inviter à prendre part à un projet visant à impliquer les membres de la communauté locale dans le projet de restauration de la basse Otter. Cette fiche d'information fournit des détails sur l'objet du projet, l'engagement que nous recherchons chez les participants et le fonctionnement du projet.

Veuillez prendre le temps de lire attentivement les informations suivantes. Parlez de l'étude à d'autres personnes si vous le souhaitez. N'hésitez pas à demander s'il y a quelque chose qui n'est pas clair ou si vous souhaitez plus d'informations. Prenez le temps de décider si vous souhaitez ou non participer à l'étude.

Comment s'appelle l'étude ?

Le projet s'intitule "Méthodologie pour l'engagement et la participation aux programmes d'adaptation au climat côtier" et fait partie de l'initiative transfrontalière "Promouvoir l'adaptation aux changements côtiers".

Sur quoi porte l'étude ?

Ce projet vise à fournir aux communautés un moyen plus efficace de s'adapter aux impacts du changement climatique. Il se concentrera sur le projet de restauration de la basse Otter et permettra d'explorer le potentiel d'apprentissage conjoint entre les membres de la communauté, les chercheurs universitaires et les agences locales pour travailler ensemble et informer le processus de restauration. Ce faisant, le projet visera à impliquer la communauté dans des projets similaires et cherchera à représenter les différents types de connaissances des habitants de la région. L'objectif est d'explorer comment le travail en commun peut être un moyen efficace de créer des approches locales des questions environnementales, qui pourraient impliquer toute une série de réponses de la part des populations locales. De cette façon, le projet est conçu pour permettre aux populations locales de participer au processus de développement.

Vous êtes invité à participer à trois ateliers avec un groupe de résidents de la communauté, issus de différents milieux et ayant des points de vue différents. Ces ateliers sont conçus pour permettre à toutes les parties intéressées de mieux comprendre le projet, de travailler ensemble et d'apprendre les uns des autres. Il peut s'agir d'une multitude de contributions différentes, allant de souvenirs personnels, de

photographies et de documents historiques à des données scientifiques et à des projections des futurs modèles de risque d'inondation.

Les ateliers seront animés par le Dr Roger Auster, le Dr Ewan Woodley et le Prof. Stewart Barr, qui resteront strictement indépendants des points de vue exprimés par les membres du groupe....

Les résultats de ces ateliers permettront d'informer le processus d'engagement dans les projets d'adaptation au climat côtier en Europe. En plus de ces ateliers, l'équipe de recherche interrogera les principales parties prenantes et examinera l'historique de l'engagement dans le projet. La méthodologie d'engagement qui sera développée s'appuiera sur les résultats de toutes ces activités de recherche, à la fois à Lower Otter et dans un projet partenaire dans la vallée de la Saône (France).

En savoir plus sur le projet de restauration de la basse Otter

Le projet de restauration de la rivière Otter inférieure vise à adapter et à améliorer la partie aval de la rivière Otter, son estuaire et ses environs immédiats face au changement climatique.

Le projet consiste en un réalignement géré de la rivière Otter, à l'endroit où elle rencontre la mer près de Budleigh Salterton, dans l'est du Devon. Les défenses maritimes existantes, vieilles de 200 ans, commencent à s'effondrer et sont de plus en plus difficiles à entretenir. Cette situation a déjà des répercussions sur les infrastructures publiques, les entreprises et les habitations locales, ainsi que sur les installations de loisirs. Le projet est en cours après l'approbation de la planification en 2021, et les travaux devraient être terminés en mars 2023.

Les principaux partenaires du projet de restauration de la basse Otter sont Clinton Devon Estates, qui possède les terres autour de l'estuaire, et l'Agence pour l'environnement, l'organisme gouvernemental chargé d'améliorer la résilience au changement climatique, la défense contre les inondations, l'accroissement de la biodiversité et l'amélioration des habitats et de la qualité de l'eau.

Pour plus d'informations sur les objectifs du programme et l'état d'avancement du projet à ce jour, veuillez consulter le site : <http://www.lowerotterrestorationproject.co.uk/>.

Un projet similaire est également en cours dans la vallée de la Saône en Normandie. Pour plus d'informations sur le projet français et ses partenaires, veuillez consulter le site : <https://www.pacco-interreg.com/the-sites/saane-valley/>.

Les enseignements tirés de ces deux sites de projet en partenariat serviront de base aux futurs projets d'adaptation du climat côtier en Europe. Pour savoir comment procéder, veuillez consulter le site : <https://www.pacco-interreg.com/>.

En quoi consistera ma participation ?

Vous êtes invité à assister à un total de trois réunions d'atelier et à participer aux discussions lors de ces réunions. Il s'agira de partager vos connaissances et vos expériences de la vie dans la région - aucune connaissance spécialisée ou

préparation ne sera requise. La principale chose que nous vous demandons est d'être prêt à assister, à participer, à écouter et à parler.

Les réunions se tiendront dans un lieu approprié, avec des mesures de distanciation sociale en place pour minimiser les risques posés par le Covid-19 et conformément aux directives gouvernementales. Les ateliers pourront être organisés en ligne si nécessaire, en fonction des restrictions liées au Covid et du niveau de risque. Chaque atelier durera 2 heures.

Le groupe que nous réunissons comprendra entre 12 et 20 personnes, et chaque membre est traité de manière égale, sans préjugés. L'opinion de chacun compte autant que celle d'un autre.

Les réunions de groupe seront enregistrées afin que l'équipe de recherche puisse aider le groupe lors des sessions suivantes et dans la construction de la méthodologie d'engagement dans les projets futurs. Tous les enregistrements sont conservés en toute sécurité et, comme indiqué ci-dessous, à aucun moment les personnes ne seront identifiées par leur nom en dehors du cadre du groupe. Les enregistrements seront définitivement supprimés une fois l'analyse terminée.

Suis-je obligé de participer ?

C'est à vous de décider. La participation est volontaire. Si vous décidez de participer, nous vous demanderons de signer un formulaire de consentement lors du premier atelier pour montrer que vous avez accepté de participer. Vous êtes libre de vous retirer à tout moment, sans donner de raison. Cela ne vous empêchera pas de participer à d'autres recherches à l'avenir.

Ma participation à l'étude restera-t-elle confidentielle ?

Comme il s'agit d'une étude qui se déroule dans un lieu spécifique et qui inclut un certain nombre de personnes vivant localement, votre participation est susceptible de devenir plus largement connue. Cependant, nous demanderons à tous les membres d'accepter la confidentialité dans le formulaire de consentement, ce qui signifie que personne ne doit discuter de ce que les personnes individuelles ont dit en dehors du groupe sans leur consentement individuel. Dans le rapport des résultats du groupe, nous ne mentionnerons pas le nom des participants. Ceci afin de garantir que les personnes puissent exprimer leurs points de vue honnêtement, sans préjugés.

Sinon, les données personnelles seront gardées confidentielles et anonymes (c'est-à-dire que les individus ne seront pas identifiables dans les rapports écrits ou autres produits), à moins que vous ne nous indiquiez par écrit que vous êtes d'accord pour que nous utilisions votre nom.

Toutes les données physiques seront conservées dans une armoire fermée à clé et les enregistrements vocaux seront détruits à la fin de la période d'étude. Tous les enregistrements ou documents numériques seront stockés sur un site universitaire sécurisé, protégé par un mot de passe et accessible uniquement par l'équipe de recherche. Tous les participants se verront attribuer un numéro de code ou des

pseudonymes, seuls les scientifiques de l'étude étant en mesure d'associer les codes aux participants.

Que vais-je devoir faire ?

Participer à un total de trois réunions d'atelier entre février et l'automne 2022, et contribuer comme indiqué précédemment.

Quels sont les avantages possibles de la participation ?

L'objectif principal de la recherche est de tirer des enseignements du processus d'engagement entrepris dans le cadre du développement du projet de restauration de la basse Otter, et d'aider les futurs projets à s'engager efficacement en travaillant avec les membres de la communauté. Tous les participants joueront donc un rôle majeur dans l'élaboration du modèle d'engagement et l'impact du travail du groupe sera probablement durable.

De plus, en guise de remerciement pour leur participation à ces ateliers, chaque participant recevra 10 £ pour chaque réunion à laquelle il aura assisté.

Que se passe-t-il si je change d'avis ?

Vous pouvez refuser à tout moment en informant Roger Auster, qui dirige le projet de recherche à l'université d'Exeter, ou son superviseur, le professeur Stewart Barr. Ne vous inquiétez pas, personne ne vous contactera et n'essaiera de vous persuader de participer ou de continuer à participer à l'étude. La décision de participer vous appartient et nous vous remercions de votre temps.

Et s'il y a un problème ?

Si vous avez une inquiétude concernant un aspect quelconque de cette étude, vous devez vous adresser au chercheur principal et au facilitateur impartial (Roger Auster, r.e.auster@exeter.ac.uk) ou à leur superviseur principal (Professeur Stewart Barr, s.w.barr@exeter.ac.uk). Si vous n'êtes toujours pas satisfait et que vous souhaitez vous plaindre officiellement, vous pouvez le faire en suivant la procédure de plainte de l'Université d'Exeter. Les détails peuvent être obtenus auprès de l'Université d'Exeter.

Qui organise et finance cette étude ?

L'étude est dirigée par l'Université d'Exeter et est financée par le programme Interreg de l'UE, administré par le East Devon Pebblebed Heaths Conservation Trust. L'étude est dirigée par Roger Auster, supervisé par le professeur Stewart Barr, le Dr Ewan Woodley et le professeur Richard Brazier, tous basés à l'Université d'Exeter. Les activités de recherche entreprises en France ont été sous-traitées par le Lisode Consultancy, qui rend compte aux chercheurs de l'Université d'Exeter.

Qui a examiné cette étude ?

Cette étude a été examinée et approuvée par le comité d'éthique de la géographie de l'Université d'Exeter.

Informations complémentaires et coordonnées :

Pour de plus amples informations, veuillez contacter : [Les coordonnées de l'équipe de recherche ont été communiquées].

ANNEXE 3 - Ordre du jour du guide du premier atelier

THEME	Temps alloué (minutes)	Focus	Exemples de sujets	Qui
<i>Introduction</i>	10	Introduction et contexte	-Accueil - Aperçu des objectifs et intentions du projet (Poursuivre/améliorer l'engagement dans les projets PACCo, et informer le développement d'un modèle d'engagement pour les futurs projets potentiels). -Comment l'atelier fonctionnera (en commençant par comprendre les antécédents et les expériences des participants, avant de discuter des expériences du projet de restauration). -La référence au fait que les sessions futures peuvent être créées conjointement avec les participants pour couvrir ce qu'ils pensent être important, ou les choses non couvertes aujourd'hui. Intention de passer le relais aux participants au fil du temps.	Tous - Dirigé par l'animateur
EXPÉRIENCES ET SAVOIRS DE LA BASSE VALLÉE DE L'OTTER ET DE LA SAANE	20	Expériences de la vallée de la Basse Otter / Saane (avant restauration)	Comment les participants se sont-ils engagés dans le paysage en général ? -Les valeurs que les participants accordent au paysage.	Animé en petits groupes assignés par les chercheurs

	15	Compréhension-Connnaissance des des inondations dans la connaissances basse Otter des participants-Visualisation du niveau en matière de de risque (sans changement intervention du PACCo) climatique et de risques locaux	Animé en petits groupes assignés par les chercheurs
	10	Feedback au groupe	Tous - Dirigé par un chef de groupe élu
	10	<i>Pause</i>	---
	15	Connaissance des projets PACCo et de leurs objectifs	-Les participants décrivent ce qu'ils savent du projet et de ses objectifs.
	20	Engagement et participation au projet PACCo avant l'approbation de la planification	-Niveau d'implication/engagement jusqu'à présent Les participants estiment-ils que l'engagement a été approprié/efficace ?
COMPRÉHENSIONS ACTUELLES DE LORP / STP (OU PACCo)	10	Feedback au groupe	Tous - Dirigé par un membre élu du groupe
	10	Thème de la prochaine réunion	Le groupe doit déterminer le(s) thème(s) central(aux) de la prochaine réunion.
Et ensuite ?	10		Tous

ANNEXE 4 - Informations sur la recherche menées lors des entretiens

PROJET DE RESTAURATION DE LA BASSE OTTER

ENTRETIENS AVEC LES PARTIES PRENANTES

Nous souhaitons vous inviter à prendre part à un projet visant à interroger les principales parties prenantes impliquées dans le projet de restauration de la basse Otter. Cette fiche d'information fournit des détails sur la nature du projet et sur ce que nous espérons réaliser.

Veuillez prendre le temps de lire attentivement les informations suivantes. Parlez de l'étude à d'autres personnes si vous le souhaitez. N'hésitez pas à demander s'il y a quelque chose qui n'est pas clair ou si vous souhaitez plus d'informations. Prenez le temps de décider si vous souhaitez ou non participer à l'étude.

Comment s'appelle l'étude ?

Le projet s'intitule "Méthodologie pour l'engagement et la participation aux programmes d'adaptation au climat côtier" et fait partie de l'initiative transfrontalière "Promouvoir l'adaptation aux changements côtiers".

Sur quoi porte l'étude ?

Ce projet vise à comprendre comment l'engagement avec les principales parties prenantes impliquées dans le projet de restauration de Lower Otter ou touchées par celui-ci a été reçu, et quelles leçons peuvent être tirées pour l'engagement dans de futurs projets similaires d'adaptation au climat côtier en Europe.

Vous êtes invité(e) à participer à un entretien avec un chercheur indépendant, qui devrait durer une heure au maximum. L'entretien est conçu pour permettre à toutes les parties intéressées de partager leurs points de vue et expériences sur le projet de restauration de la basse Otter et le processus d'engagement que vous avez vécu.

Les entretiens avec une série de parties prenantes clés impliquées seront menés par Roger Auster de l'Université d'Exeter, qui restera strictement indépendant des opinions exprimées par toutes les personnes interrogées et les partenaires du projet de restauration de la basse Otter.

Les résultats de ces entretiens éclaireront le processus d'engagement dans les projets d'adaptation au climat côtier en Europe. En plus de ces entretiens, l'équipe de recherche organisera des ateliers avec les membres de la communauté et examinera l'historique de l'engagement dans le projet. La méthodologie d'engagement qui sera

développée s'appuiera sur les résultats de toutes ces activités de recherche, à la fois à Lower Otter et dans un projet partenaire dans la vallée de la Saône (France).

En savoir plus sur le projet de restauration de la basse Otter

Le projet de restauration de la rivière Otter inférieure travaille avec la population locale et les organisations partenaires afin d'adapter et d'améliorer la partie en aval de la rivière Otter, son estuaire et ses environs immédiats pour les générations futures, face à un changement climatique rapide.

Le projet consiste en un réalignement géré de la rivière Otter, à l'endroit où elle rencontre la mer près de Budleigh Salterton, dans l'est du Devon. Les défenses maritimes existantes, vieilles de 200 ans, commencent à s'effondrer et sont de plus en plus difficiles à entretenir. Cette situation a déjà des répercussions sur les infrastructures publiques, les entreprises et les habitations locales, ainsi que sur les installations de loisirs. Le projet est en cours après l'approbation de la planification en 2021, les travaux devant être achevés en mars 2023.

Les principaux partenaires du projet de restauration de la basse Otter sont Clinton Devon Estates, qui possède les terres autour de l'estuaire, et l'Agence pour l'environnement, l'organisme gouvernemental chargé d'améliorer la résilience au changement climatique, la défense contre les inondations, l'accroissement de la biodiversité et l'amélioration des habitats et de la qualité de l'eau.

Pour plus d'informations sur les objectifs du programme et l'état d'avancement du projet à ce jour, veuillez consulter le site : <http://www.lowerotterrestorationproject.co.uk/>.

Un projet similaire est également en cours dans la vallée de la Saône en Normandie. Pour plus d'informations sur le projet français et ses partenaires, veuillez consulter le site : <https://www.pacco-interreg.com/the-sites/saane-valley/>.

Les enseignements tirés de ces deux sites de projet en partenariat serviront de base aux futurs projets d'adaptation du climat côtier en Europe. Pour savoir comment procéder, veuillez consulter le site : <https://www.pacco-interreg.com/>.

En quoi consistera ma participation ?

Vous êtes invité à participer à un entretien individuel avec un chercheur indépendant de l'Université d'Exeter. Il s'agira de partager vos expériences et vos points de vue sur le projet de restauration de la basse Otter.

L'entretien aura lieu dans un lieu approprié, avec des mesures de distanciation sociale en place pour minimiser les risques posés par le Covid-19 et conformément aux directives gouvernementales. L'entretien pourra être réalisé en ligne si nécessaire, en fonction des restrictions liées au Covid et du niveau de risque au moment de l'entretien.

L'entretien devrait durer entre 30 minutes et une heure. Il sera fixé avec vous à un moment qui conviendra aux deux parties.

Avec votre consentement, l'entretien sera enregistré afin d'aider l'équipe de recherche à l'analyse et à la construction de la méthodologie d'engagement dans les projets futurs. Tous les enregistrements sont conservés en toute sécurité et, comme indiqué ci-dessous, à aucun moment les personnes ne seront identifiées par leur nom en dehors du cadre du groupe. Les enregistrements ne seront conservés que jusqu'à la fin de l'analyse, après quoi ils seront définitivement effacés.

Suis-je obligé de participer ?

C'est à vous de décider. La participation est volontaire. Si vous décidez d'aller de l'avant, nous vous demanderons de signer un formulaire de consentement pour montrer que vous avez accepté de participer. Vous êtes libre de vous retirer à tout moment, sans donner de raison. Cela ne vous empêchera pas de participer à d'autres recherches à l'avenir.

Ma participation à l'étude restera-t-elle confidentielle ?

Oui. Nous ne partagerons pas les détails de votre participation avec des personnes extérieures à l'équipe de recherche sans votre consentement écrit préalable. Cela inclut les résultats de la recherche.

Les données personnelles resteront confidentielles et anonymes (c'est-à-dire que les individus ne seront pas identifiables dans les rapports écrits ou autres produits), sauf si vous nous indiquez par écrit que vous êtes d'accord pour que nous utilisions votre nom.

Toutes les données seront conservées dans une armoire fermée à clé et les enregistrements vocaux seront détruits à la fin de la période d'étude. Tous les enregistrements ou documents numériques seront stockés sur un site universitaire sécurisé, protégé par un mot de passe et accessible uniquement par l'équipe de recherche. Tous les participants se verront attribuer un numéro de code ou des pseudonymes, seuls les scientifiques de l'étude étant en mesure d'associer les codes aux participants.

Quels sont les avantages possibles de la participation ?

L'objectif principal de la recherche est de comprendre le processus d'engagement entrepris dans le cadre du projet de restauration de la basse Otter et vos expériences à ce sujet, dans le but d'informer les futurs projets potentiels à travers l'Europe. En raison de la grande notoriété du projet et des agences impliquées, il est probable que ce projet aura des impacts durables.

Que se passe-t-il si je change d'avis ?

Vous pouvez refuser à tout moment en informant Roger Auster, qui dirige le projet de recherche à l'université d'Exeter, ou son superviseur, le professeur Stewart Barr. Ne vous inquiétez pas, personne ne vous contactera et n'essaiera de vous persuader de participer ou de continuer à participer à l'étude. La décision de participer vous appartient et nous vous remercions de votre temps.

Et s'il y a un problème ?

Si vous avez une inquiétude concernant un aspect quelconque de cette étude, vous devez vous adresser au chercheur principal et au facilitateur impartial (Roger Auster, r.e.auster@exeter.ac.uk) ou à leur superviseur principal (Professeur Stewart Barr, s.w.barr@exeter.ac.uk). Si vous n'êtes toujours pas satisfait et que vous souhaitez vous plaindre officiellement, vous pouvez le faire en suivant la procédure de plainte de l'Université d'Exeter. Les détails peuvent être obtenus auprès de l'Université d'Exeter.

Qui organise et finance cette étude ?

L'étude est dirigée par l'Université d'Exeter et est financée par le programme Interreg de l'UE, administré par le East Devon Pebblebed Heaths Conservation Trust. L'étude est dirigée par Roger Auster, supervisé par le professeur Stewart Barr, le Dr Ewan Woodley et le professeur Richard Brazier, tous basés à l'Université d'Exeter. Les activités de recherche entreprises en France ont été sous-traitées par le Lisode Consultancy, qui rend compte aux chercheurs de l'Université d'Exeter.

Qui a examiné cette étude ?

Cette étude a été examinée et approuvée par le comité d'éthique de la géographie de l'Université d'Exeter.

Informations complémentaires et coordonnées :

Pour de plus amples informations, veuillez contacter : [Les coordonnées de l'équipe de recherche ont été fournies].

ANNEXE 5 - Aperçu des questions d'entretien

Thème	Questions générales	Equivalent d'un partenaire de projet
Contexte	1. Veuillez décrire votre parcours ? 2. Relation avec la vallée de la basse Otter ? 3. Vue générale sur le projet	1. Veuillez décrire votre rôle dans le projet ?
Premier engagement	1. Comment avez-vous entendu parler du projet pour la première fois ? 2. Quel a été votre premier engagement ? (Comment avez-vous été engagé ?) 3. Que pensez-vous de la façon dont vous avez été approché/engagé pour la première fois ?	1. Comment avez-vous commencé à vous impliquer ? 2. Veuillez décrire votre premier engagement de proximité ? 3. Comment avez-vous identifié ou déterminé qui serait engagé ? 4. Quelle est votre impression de la réponse à votre campagne de sensibilisation initiale ?
Participation ultérieure	1. Veuillez me parler de votre implication depuis l'engagement initial. 2. Comment les partenaires du projet ont-ils répondu à vos commentaires/feedback ? (Avez-vous l'impression d'avoir été écouté ?) 2.1. Des modifications ont-elles été apportées à la conception du projet en réponse à vos commentaires ?	1. Veuillez me parler du processus d'engagement ultérieur entrepris. 1.1. Pourquoi avez-vous choisi de faire ce que vous avez fait ? 1.2. Quels sont les défis que vous avez rencontrés ? 1.3. Comment avez-vous répondu aux commentaires/rétroactions ?
Application au contexte futur	1. Qu'est-ce que les partenaires du projet ont fait de bien ? 2. Qu'est-ce qui aurait pu être mieux fait ? 3. En vous basant sur votre expérience, avez-vous des suggestions ou des conseils pour vous engager	1. D'après vous, qu'est-ce qui s'est bien passé ? 2. Selon vous, qu'est-ce qui aurait pu être mieux fait ? 3. En vous basant sur votre expérience, avez-vous des suggestions ou des conseils pour vous engager dans des projets similaires à l'avenir ?

dans des projets similaires
à l'avenir ?

ANNEXE 6 - Ordre du jour convenu pour le deuxième atelier des résidents (LORP).

THEME	Temps alloué (minutes)	Focus	Exemples de sujets
Introduction	10	Bienvenue à nouveau	-Brève présentation des objectifs de l'atelier 2 ; cette fois, nous examinerons plus en profondeur les expériences d'engagement. -Une chance supplémentaire pour les participants de commenter l'ordre du jour avant de commencer.
Comment l'engagement pourrait être amélioré	15	Poursuite de l'exploration de l'engagement des partenaires du LORP (avant le dépôt de la demande formelle d'urbanisme)	-Quelle a été votre expérience globale de l'engagement avant la demande officielle ? -Quels sont les facteurs qui ont contribué à un sentiment de déresponsabilisation, et pourquoi ? -Qu'est-ce qui a bien fonctionné, et pourquoi ?
	15	Processus formel de consultation sur la planification	-Quelle a été votre expérience de la période de consultation formelle (une fois que la demande de planification a été déposée) ? Avez-vous eu l'occasion de faire entendre votre point de vue ? -Quels sont les facteurs qui ont contribué à un sentiment de déresponsabilisation et pourquoi ? Dans quelle mesure les plans et les informations sont-ils accessibles ? -Le processus de planification était-il adapté à ce projet ? <i>-Notez qu'il existe une demande de modification de l'autorisation d'urbanisme qui est actuellement ouverte aux commentaires.</i>
	20	Qu'est-ce qui <i>aurait pu</i> être fait ?	-Si c'était à refaire, comment voudriez-vous être engagé ? Si cela devait se reproduire, avez-vous des suggestions sur la manière d'obliger les résidents à répondre, ou de garantir une bonne représentation ?
Pause	15	Gâteau	---

Engagement 25 futur dans la basse vallée de l'Otter	Quel engagement les participants souhaiteraient-ils voir dans les prochaines étapes du programme LORP ?	Comment suggérez-vous que la communauté s'engage à l'avenir ? <i>Notez qu'il y a également un autre atelier communautaire à venir.</i>
Rasssembler 15	Thème de la prochaine réunion	-Le groupe doit suggérer un ou plusieurs sujets potentiels pour la prochaine réunion, qui aura probablement lieu en septembre.

ANNEXE 7 - Ordre du jour convenu pour le dernier atelier des résidents (LORP)

Voici l'ordre du jour qui a été convenu avec les participants avant la réunion. Toutefois, au début de la session, les participants ont soulevé quelques réflexions finales qu'ils souhaitaient aborder avant de discuter des résultats. Un temps supplémentaire a donc été prévu pour une discussion libre avant la section "Discussion des résultats" de l'ordre du jour.

THEME	Temps alloué (minutes)	Focus	Exemples de questions	Groupes	Notes
Introduction	10	Bienvenue sur	-Brève présentation des objectifs de l'atelier 3 (discussion des résultats provisoires de l'atelier et du rapport). -Une chance supplémentaire pour les participants de commenter l'ordre du jour avant de commencer. -Résumé succinct des résultats	Tous - Dirigé par RA	De grandes cartes sont disponibles pour être utilisées pendant les discussions, comme demandé lors de la session précédente.
Discussion des résultats	45	Conclusions du rapport préliminaire	Les résultats rapportés reflètent-ils fidèlement les discussions telles que vous les avez vécues ? Y a-t-il un élément manquant que vous aimeriez voir inclus ? Y a-t-il des éléments rapportés qui devraient être modifiés ou supprimés avec le recul ?	Animé en deux petits groupes	La dernière fois, il nous a été demandé de présenter un résumé des thèmes que nous avons identifiés lors des sessions un et deux.
<i>Pause</i>	20	<i>Gâteau</i>	---	---	---
Détails finaux	5	Vérifiez les détails spécifiques du rapport	Les créateurs d'images ou les contributeurs sont-ils satisfaits de leur utilisation et, dans l'affirmative, comment souhaitent-ils être crédités ?	Animé en deux petits groupes	

		Y a-t-il des problèmes avec les pseudonymes fictifs ?		
Revue de l'atelier	20		Comment avez-vous trouvé ces ateliers ? -Comment pourraient-ils être améliorés ?	Animé en deux petits groupes L'objectif est de nous permettre, en tant que chercheurs, d'apprendre comment les participants ont trouvé ce processus.
Discussion libre	10	Possibilité de formuler des réflexions finales		Animé en deux petits groupes
Rasssembler	10	Arrondir et fermer	-Merci ! -Rappel que le rapport final sera partagé avec les participants à la fin du projet. -Nous partagerons les publications académiques de suivi en temps voulu (l'année prochaine).	Tous - Dirigé par RA